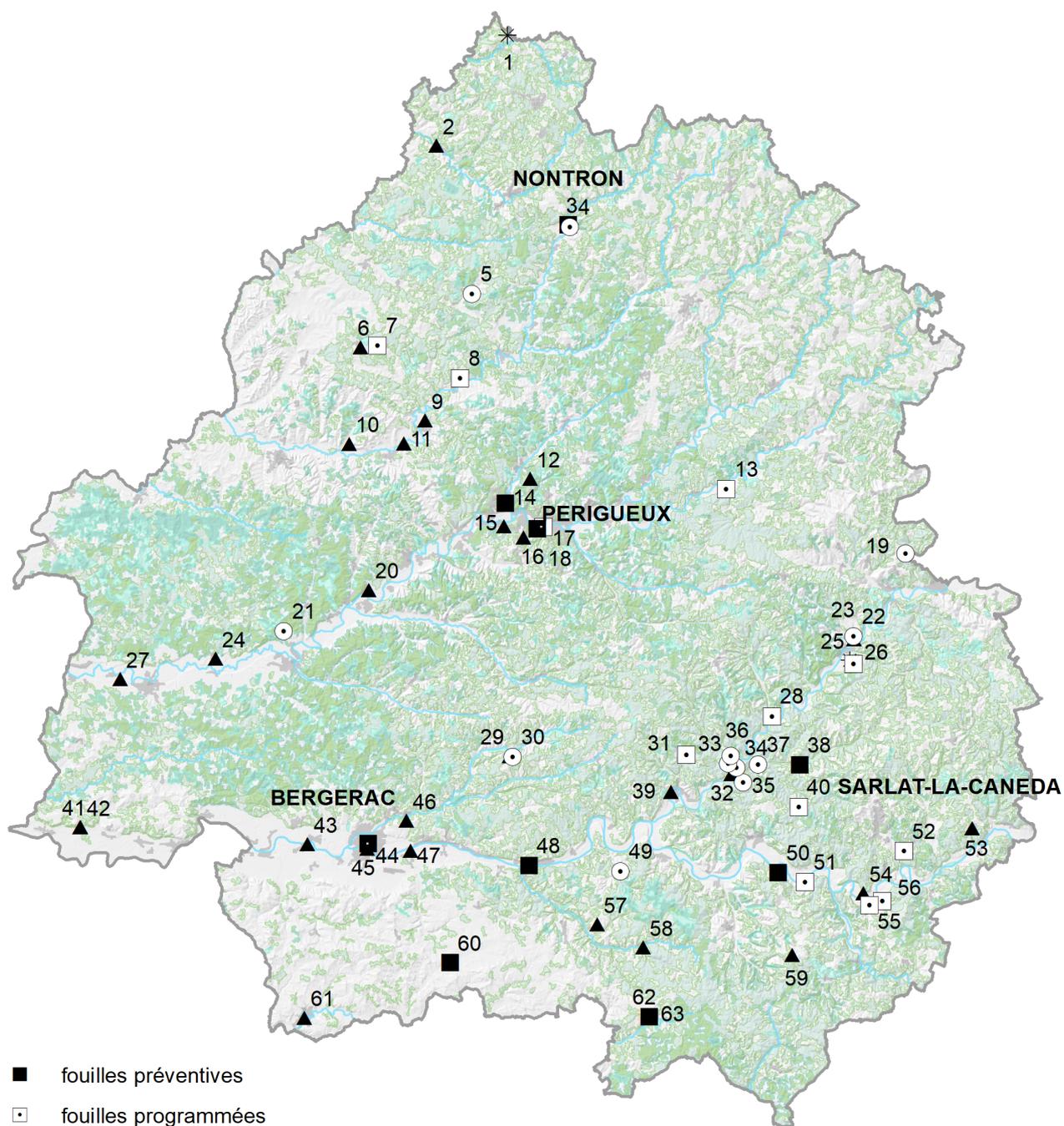


# NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

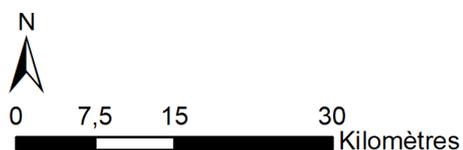
# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses  
études documentaires
- \* P.C.R.



N°						N°	P.
027711	ALLAS-LES-MINES	Château de Ferrières	GAILLARD Hervé	MCC	FP	50	166
027747	BERGERAC	Ilot Berggren	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	45	167
027689	BERGERAC	Containers enterrés	MAGES Séverine	EP	FP	44	167
027646	BOURDEILLES	Fourneau du Diable	BAUMANN Malvina	SUP	FPr	8	168
027744	LE BUGUE	Station épuration	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	39	170
027716	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Grotte de Cussac	JAUBERT Jacques	SUP	PCR	49	170
027633	CARLUX	Le Château	LEROUX Laure	EP	SD	53	171
027735	CARSAC-AILLAC	Pech de l'Azé IV	SANDGATHE Dennis	SUP	FPr	52	172
027654	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	Chapelle des Milandes	CASTEX Dominique	CNRS	FPr	51	173
027612	CHAMPCEVINEL	73 bis rue des Gravettes	SALVÉ Serge	INRAP	OPD	12	175
027698	CHANCELADE	Abbaye	BOISSERIE Florence	EP	FP	14	175
027638	COULOUNIEUX-CHAMIERES	161 Avenue Winston Churchill	CHARMAUX Gabriel	COL	OPD	16	178
027743	COURS-DE-PILE	Château de pile Migeay	FOLGADO LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	47	179
027785	CREYSSE	Grand Jean	FOLGADO LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	46	179
027668	CUBJAC-AUVÈZÈRE-VAL D'ANS	La Forge d'Ans	BONNENFANT Jérémy	COL	FPr	13	180
027690	DOMME	Château du Roy	BOUVART Patrick	MCC	FPr	55	181
027436	DOMME	Combe Grenal	FAIVRE Jean-Philippe	Univ	FPr	56	183
027682	EYMET	Conteneurs enterrés	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	61	185
027694	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Les Combarelles I	PAILLET Elena	MCC	RAR	37	186
027662	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri Cro Magnon	BOUGARD Estelle	SUP	RAR	34	187
027713	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Laugerie Haute	MICHEL Alexandre	COL	PAN	36	188
027692	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	La Mouthe	PETROGNANI Stéphane	SUP	RAR	35	190
027655	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri du Poisson	CRETIN Catherine	MCC	RAR	33	191
027609	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Serres	FOLGADO LOPEZ Mila	INRAP	OPD	32	191
027649	ISSIGÉAC	2 Grand Rue, Maison des Dîmes	PERROT Xavier	EP	FP	60	192
027712	JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINTE-ROBERT	Forge neuve	DISSER Alexandre	BEN	SD	2	194
027790	LAMONZIE-SAINTE-MARTIN	La Bougatie-Ouest	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	43	196
027618	LISLE	La Peyzie	LEFEBVRE Alexandre	SUP	SD	9	196
027392	MARQUAY	Laussel	KLARIC Laurent	CNRS	PCR	38	197
027635	MARSAC-SUR-L'ISLE	Route de Marival	MICHEL Alexandre	COL	OPD	15	198
027613	MÈNESPLET	Barthomettes	FOLGADO LOPEZ Mila	INRAP	OPD	27	200
027665	MEYRALS	Le Berteil	BONNENFANT Jérémy	COL	FPr	40	200
027639	MONPAZIER	Centre Bourg	GERARDIN Cédric	EP	FP	63	202
027788	MONPAZIER	19 bis rue du Trottoir	SALVE Serge	INRAP	OPD	62	202
027793	MONTCARET	La Petite Borie AT 159	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	41	203
027794	MONTCARET	La Petite Borie AT 162-165-168	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	42	203
027691	MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE	La Balutie	ROYER Aurélien	CNRS	FPr	26	204
027657	MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE	Plaine du Chambon	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PRT	22	204
027810	MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE	8 Chemin de la Laurence	VIGIER Serge	INRAP	OPD	23	205
027685	NEUVIC-SUR-L'ISLE	Les Granges, Route de Saint-Astier	FOLGADO-LOPEZ Mila	INRAP	OPD	20	205
027721	PÉRIGUEUX	32 Boulevard des Arènes	SAUVAITRE Natacha	EP	FP	18	206
026991	PÉRIGUEUX	Puy-Saint-Front	GARROS Benoit	EP	FPr	17	208
027756	LA ROQUE-GAGEAC	Saint-Donat	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	54	212
027718	SAINTE-AVIT-RIVIÈRE	Abords de l'église	BARBEYRON Arnaud	COL	OPD	58	212
027706	SAINTE-AVIT-SÉNIEUR	Le Bourg	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	57	213
027619	SAINTE-CRÉPIN-DE-RICHEMONT	Carrière de Meules	BOYER François	BEN	PRT	5	214
027634	SAINTE-FÉLIX-DE-VILLADEIX	La Peyrouse	HIRIART Eneko	CNRS	SD	29	217
027616	SAINTE-FRONT-DE-PRADOUX	Site badegoulien de plein air du Chatenet	DUCASSE Sylvain	CNRS	APP	21	220
027784	SAINTE-LAURENT-DES-HOMMES	Centre Bourg	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	24	223
027617	SAINTE-LAURENT-LA-VALLÉE	Moulin à vent	MALASSAGNE Joël	BEN	SD	59	224
027695	SAINTE-LÉON-SUR-VÈZÈRE	Le Moustier	DISCAMPS Emmanuel	SUP	FPr	28	225
027751	SAINTE-VICTOR	Aménagement du bourg	BARBEYRON Arnaud	COL	OPD	10	226
027671	SAVIGNAC-DE-MIREMONT	La Ferrassie	CHIOTTI Laurent	Musée	FPr	31	227
027783	TOCANE-SAINTE-APRE	La Chauprade	FOLGADO LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	11	230
027775	LA TOUR-BLANCHE-CERCLES	Château	SALVE Serge	INRAP	OPD	6	230
027623	LA TOUR-BLANCHE-CERCLES	Chez Tezy	CHASSIN Simon	BEN	FPr	7	231

Antiquité,  
Moyen Âge

**ALLAS-LES-MINES  
Château de Ferrières**

Époque moderne

En octobre 2018, des travaux d'assainissement sur le flanc oriental du logis médiéval de Ferrières au bourg d'Allas-les-Mines ont provoqué la découverte fortuite de sols antiques et d'ossements humains dans des niveaux très superficiels. Un diagnostic de l'INRAP (Anne Pons-Métois, responsable d'opération) réalisé préalablement en avril 2018 avait pourtant montré sur un sondage 1, au-devant d'une poterne dans l'angle nord-est du logis, des niveaux d'apparition de vestiges (sépultures, fosse charbonneuse antique ?) bien plus en profondeur (1,40 m) que le terrassement conduit par le propriétaire plus au sud (cf. *BSR* 2018, p. 268). La configuration du terrain, formant un talus naturel à cheval duquel s'est installé le logis au XIVe siècle est clairement à l'origine de cette mésestimation.

A la suite du décaissement du propriétaire, dans le cadre d'une fouille exécutée par l'État en juillet 2019, un rectangle de fouille a donc été ouvert le long du flanc oriental du logis et le sondage 1 de l'INRAP a été revisité et élargi pour comprendre l'articulation des vestiges altimétriquement discordants à première vue.

La fouille a mis en évidence des murs antiques en partie récupérés (état 1). Subsiste une salle chauffée par hypocauste dont deux pilettes étaient en place sur un sol de tuileau (cf. fig.). Dans un second état deviné, le balnéaire alors ruiné est réoccupé par un bâtiment sur poteaux (trois ancrages assurés, deux supposés). Le talus au nord serait, dans cette période, aménagé d'une batterie de fours sans doute à vocation domestique. Les structures de combustion sont percées dans l'épaisseur du talus depuis le nord, profitant d'un épais niveau compact de gélifrac (grèzes) à cet endroit. La relation stratigraphique entre les fours et les vestiges antiques (état 1) et postérieurs (état 2) n'a pu être assurée mais la datation radiocarbone

des fours livre une fourchette de 1027 à 1160 (Lyon – 18684). L'espace est potentiellement remblayé ensuite et gagné peu de temps après par les inhumations en pleine terre et en caisson d'un cimetière (état 3). Les six sépultures recensées sont orientées tête à l'ouest et certaines repercent la zone des fours. Une extension d'un cimetière paroissial non cantonné est soupçonnée ici, malgré une distance de plus de 40 m à l'est du chevet de l'église Sainte-Croix d'Allas. À la fin du XIIIe ou au début du XIVe siècle, le logis-tour (*hospicium*) est construit prenant pied en travers du talus (état 4), présentant le petit côté de son rectangle bâti au nord en direction de la vallée de la Dordogne. La construction entraîne un décaissement des niveaux antérieurs, y compris au débouché d'une poterne ménagée dans son angle nord-est. Les transformations du logis à la Renaissance puis au XVIIe siècle (état 5) sont traduites par l'obturation de la poterne et une rupture de pente sur la vallée soulignée par un imposant mur-terrasse au nord.

Modeste dans sa superficie, cette fouille a eu à tout le moins le mérite de démontrer l'enjeu de l'espace intra-villageois au sein du bourg d'Allas-les-Mines, autant dans le statut qu'il recouvre que dans son évolution sur près de 1500 ans. Au déroulé classique d'un établissement gallo-romain réoccupé par des structures légères postérieures, s'ajoute la conquête d'un espace funéraire assez dense que la construction du logis phagocyte de manière brutale et sans ménagement. Cette opération démontre s'il en était besoin l'intérêt d'investir ces zones par l'archéologie pour en comprendre la genèse et le développement.

Gaillard Hervé



Allas-les-Mines - Château de Ferrières  
Vestiges de la salle chauffée, trous de poteaux et sépulture (cl. HG)

Bas Moyen Âge,  
Époque moderne

## BERGERAC

### 24, rue des Chais, rue de la Planche, rue Berggren

Un projet de construction de quinze logements sociaux dans le quartier de la Madeleine, sur une surface de 1060 m<sup>2</sup>, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique.

Les structures mises au jour appartiennent à deux époques distinctes. La période médiévale, plus précisément le XIV<sup>e</sup> siècle, est représentée par un ensemble de fosses dont l'ouverture se situe à 1,10 m de profondeur. Elles sont réparties sur la totalité des quatre sondages.

A l'époque moderne, d'importantes fosses sont creusées au sud de l'emprise, certaines afin d'extraire des matériaux, comme les fosses mises au jour au sud de l'emprise. Elles apparaissent aux alentours de 0,60 m de profondeur. D'autres fosses de grande taille n'ont pas pu être interprétées.

Enfin, les restes d'un angle de mur au nord semblent appartenir à cette période.

Silhouette Hélène

Haut Moyen Âge,  
Moyen Âge,

## BERGERAC

### Rue de la Brèche et rue Saint-Clar

Période récente

La réalisation de sondages destinés à recevoir des containers a permis d'ouvrir des fenêtres dans plusieurs secteurs du centre ancien de la ville de Bergerac. Deux sondages sur les huit prévus ont été réalisés en mai 2019.

Le premier site se positionne sur une petite place au croisement de la rue de la Brèche et de la rue des Petites boucheries.

Dans le fond du sondage, les vestiges d'un habitat aux murs en terre et d'une structure drainante ont été

reconnus. Au-dessus, la phase d'abandon, révélée par un épais remblai d'argile, sert d'appui à une nouvelle occupation définie par la présence d'une plaque foyer reposant sur les vestiges d'un plancher brûlé. Par-dessus, prennent place deux niveaux de circulation recouverts par un épais remblai de démolition. L'ensemble a été perturbé par la mise en place de latrines modernes aux murs en briques.

Ajoutons que l'interprétation de la coupe stratigraphique réalisée le long de la berme orientale a été réalisée avec l'expertise de Yan Laborie.

Le second sondage réalisé au cours de cette opération se situait rue Saint-Clar.

Dès les premiers coups de godets, un mur arasé situé le long de la berme orientale ainsi qu'un pavement

en briques qui lui était associé ont été mis au jour. Ce sol en bon état de conservation venait recouvrir une succession de niveau de circulation d'époque médiévale et un habitat du haut Moyen-Âge édifié en matériaux périssables. Enfin, à l'arrière du mur arasé, une cave remblayée par des gravats de démolition a été découverte.

Au total, ce sont 72 structures qui ont été répertoriées dont deux fossés, des silos et des trous de poteaux avec une chronologie d'occupation qui semble s'étaler du Haut Moyen-Âge à l'époque moderne voire contemporaine.

Mages Séverine



*Bergerac - Rue de la Brèche et rue Saint-Clar  
Vue de la coupe stratigraphique orientale du sondage 1, rue de la Brèche*

*Paléolithique supérieur*

## **BOURDEILLES Fourneau du Diable**

Le site du Fourneau du Diable, découvert à la fin du XIXe siècle et fouillé de 1912 à 1929 par D. Peyrony est un important gisement du Solutrén supérieur. La richesse des vestiges exhumés, la découverte d'un

bloc sculpté et l'identification de structures d'habitat en ont fait un gisement de référence pour la période. Depuis 2015, les travaux de terrain ont eu pour objectif la fouille des déblais, pour compléter des collections

muséographiques issues d'un ramassage très sélectif, et une réévaluation du potentiel archéologique du site, peu exploité au vu de l'ancienneté de sa découverte.

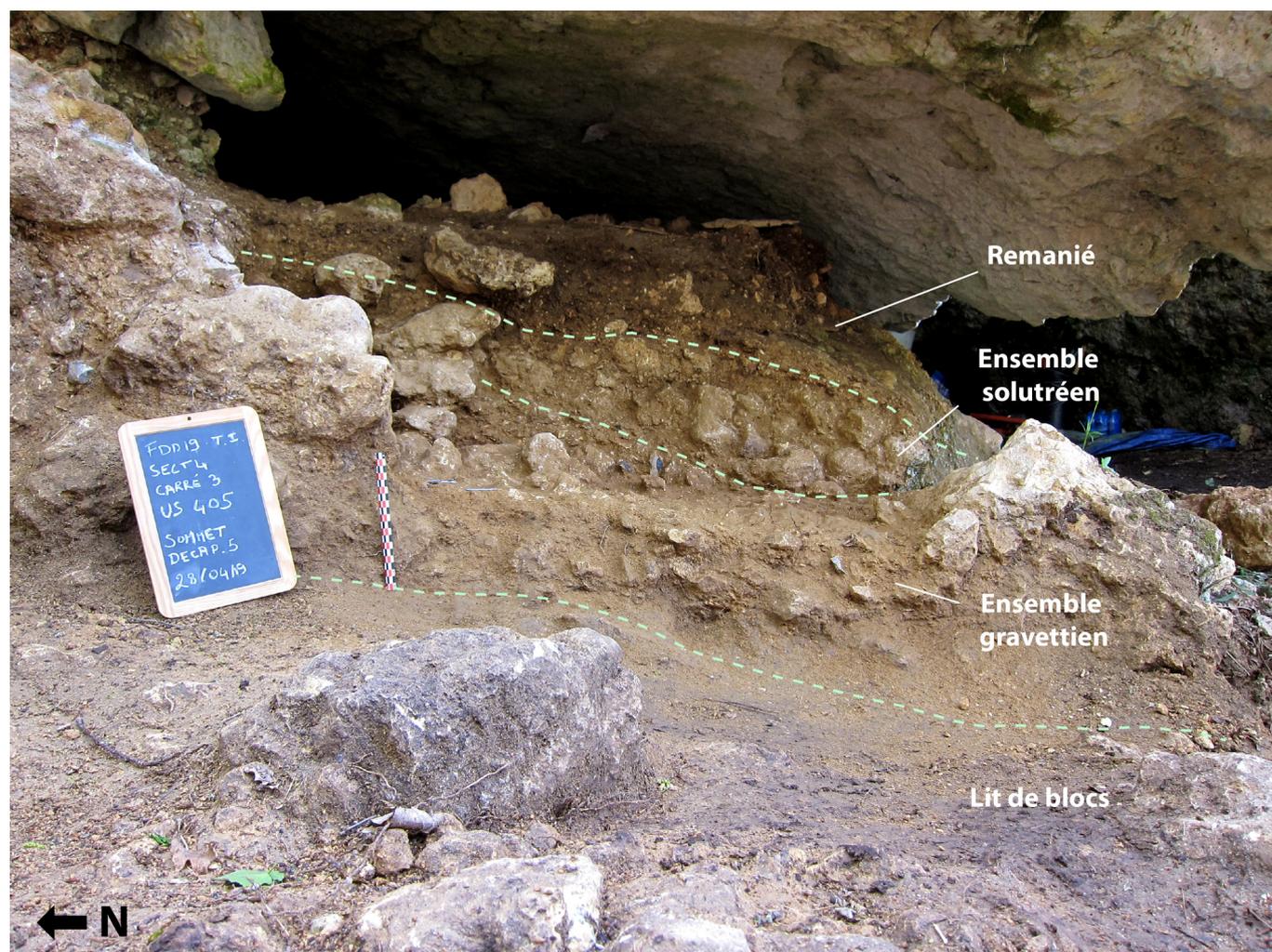
La campagne de 2019, deuxième année d'une triennale, a concerné la Terrasse inférieure. Il s'agissait de localiser les limites des fouilles anciennes pour retrouver et caractériser les niveaux archéologiques fouillés par Peyrony et Belvès en 1912-1913 dans cette partie du gisement. Deux sondages ont été implantés sous les deux grands blocs d'effondrement formant la « cabane » (Peyrony, 1932).

Le premier sondage (secteur 2), ouvert en 2018 et agrandi en 2019, est localisé sur la bordure sud du bloc sud. D'une emprise de 2,50 m dans l'axe nord-sud, sur 2,50 m dans l'axe est-ouest, il a permis de dégager, derrière une importante accumulation de déblais, une coupe montrant la succession de couches archéologiques en position secondaire regroupées en trois ensembles sédimentaires en cours d'analyse micromorphologique.

Le deuxième sondage (secteur 4), ouvert cette année, est localisé sur la bordure ouest de bloc nord et intègre le fantôme de la « Tranchée Belvès » (*ibid*). D'une emprise de 4,30 m dans l'axe nord-sud, sur 2,70 m dans l'axe est-ouest, il permet de suivre le

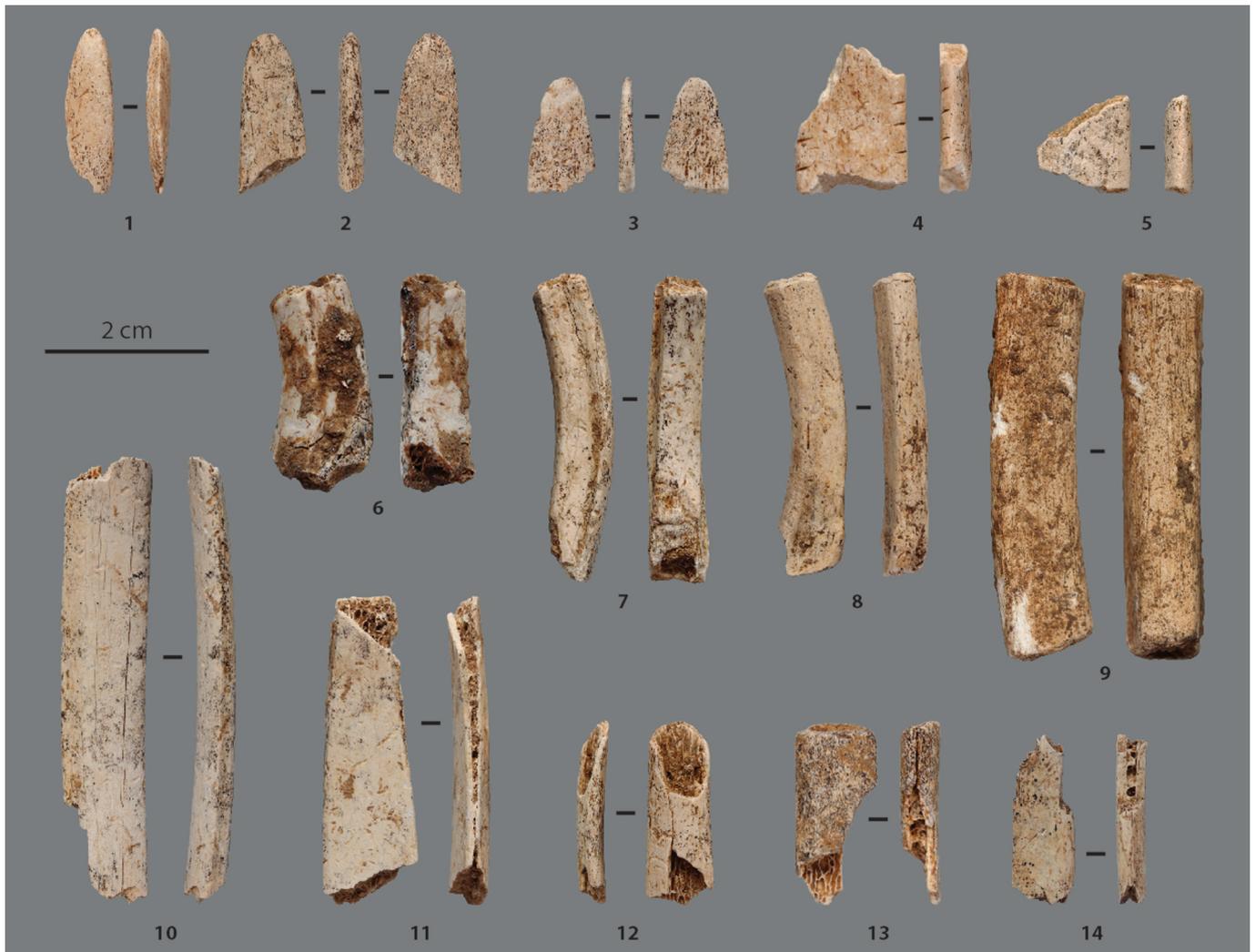
remplissage de la terrasse le long de la pente. Comme en secteur 2, on y observe la succession de couches archéologiques en position secondaire. A partir du substrat des occupations paléolithiques se succèdent deux ensembles distincts attribuables au Gravettien puis au Solutrén (cf. fig.). Les profils dégagés en 2019 confirment les observations stratigraphiques de D. Peyrony et permettent d'aller plus loin dans la compréhension et la caractérisation des dépôts. Les couches ont subi un déplacement important le long de la pente. Le Gravettien est caractérisé par une industrie lithique typique de la phase moyenne où la composante Raysse domine, tandis que le Solutrén, moins riche, ne semble comprendre que des pièces diagnostiques de la phase récente. L'industrie osseuse de l'ensemble gravettien, très homogène et nettement plus riche que celle des collections Peyrony constituées sur la même terrasse, renvoie à une production spécifique d'outils sur côte (cf. fig.). Sur l'ensemble du remplissage, la faune est largement dominée par le renne. Des restes ont été prélevés en coupe pour dater les ensembles.

Baumann Malvina



Bourdeilles - Fourneau du Diable

Vue du remplissage sous le bloc d'effondrement Nord de la « cabane », secteur 4, Terrasse inférieure, Fourneau du Diable, campagne 2019



*Bourdeilles - Fourneau du Diable*

*Industrie osseuse, 1 à 3-Fragments distaux de lissoirs sur héli-côte, 4 et 5-Fragments médiaux de lissoirs sur héli-côte, 6 à 9-Déchets de fabrication sur partie proximales de côtes entières, 10 à 14-Déchets de fabrication sur partie méso-distales de côtes entières ; Fourneau du Diable, campagne 2019*

Époques moderne  
et médiévale

## LE BUGUE Station d'épuration

Une extension de l'espace d'activité de la station d'épuration du Bugue, avec la construction de nouveaux bassins et de bâtiment au sud de la station existante, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. L'étude géologique des couches sédimentaires écarte la conservation en place de témoins paléolithiques.

Huit tranchées ont été creusées dans ce terrain qui faisait office d'aire de stockage de terre et de débris végétaux par la municipalité.

Seuls deux fosses silos ont été mises au jour dans une tranchée qui se trouve à l'extrémité est de l'emprise. L'absence de mobilier associé n'a pas permis de dater ces structures.

Silhouette Hélène

## LE BUISSON-DE-CADOUIN Grotte de Cussac

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Jaubert Jacques

## CARLUX Le château

Entre Sarlat (Dordogne) et Souillac (Lot), les ruines imposantes du château de Carlux couronnent un éperon calcaire dominant une étroite vallée aboutissant sur la Dordogne. Le château se décline en deux cours différenciées par leurs altitudes et leurs vestiges : au sud-est, une tour à contreforts plats voisine un massif d'entrée, tandis qu'au nord, se dresse une tour formant porterie, associée à un bâtiment barrant l'éperon. Si les sources historiques attestent de l'existence d'un château à Carlux dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, elles s'avèrent trop lacunaires pour éclaircir cette architecture complexe et largement ruinée.

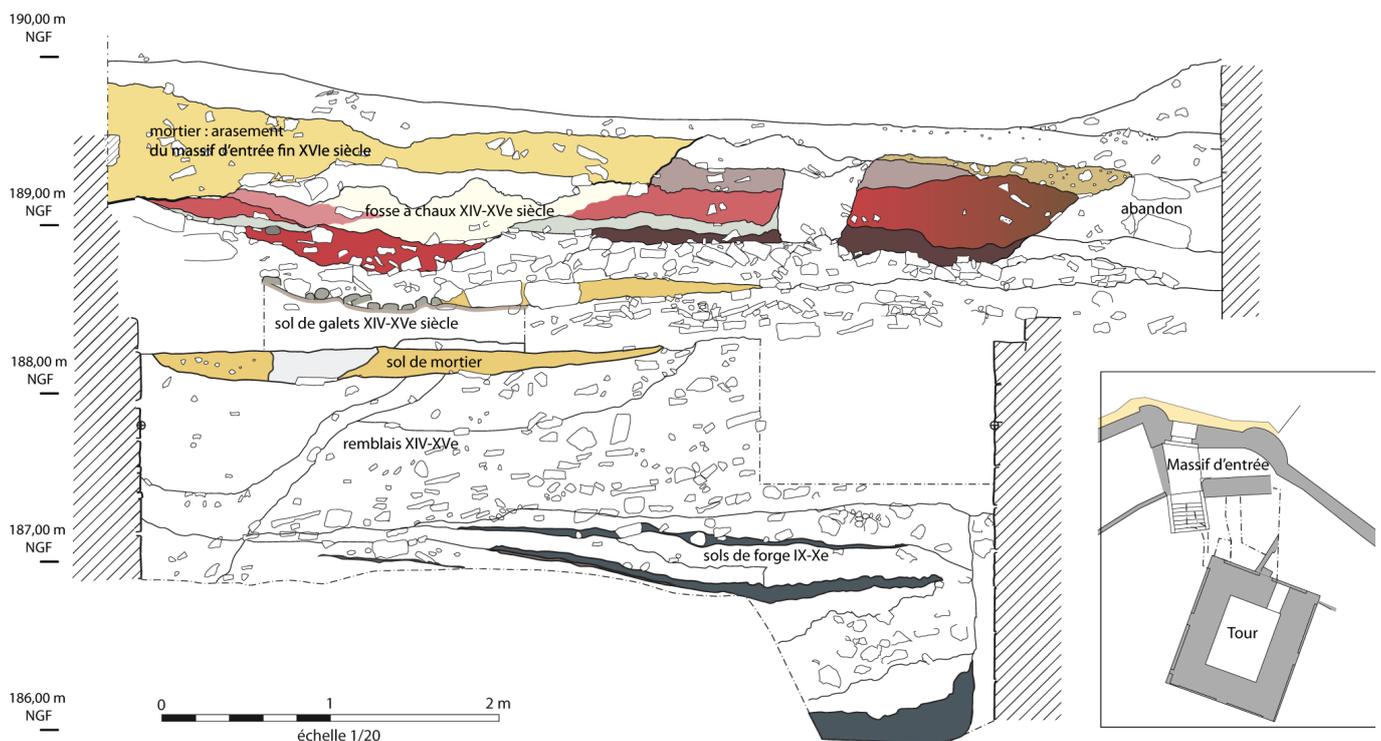
En 2018, l'association locale a entrepris la restauration d'un accès vers le massif d'entrée sud, au voisinage de la tour à contreforts plats, une intervention qui a donné lieu à une vaste excavation de plus de 5 m de profondeur. La prescription d'une fouille de sauvetage par le service régional de l'archéologie a permis de livrer de nombreuses informations inédites malgré les dommages.

Les premiers mètres de stratigraphie observés sont constitués de sols de forge successifs, essentiellement observés en coupe, hormis un foyer à proximité duquel ont été collectés des fragments de paroi vitrifiés et un sédiment riche en battitures. Deux datations effectuées sur le dernier sol de forge conservé situent cette activité métallurgique sur l'éperon entre la fin du VIII<sup>e</sup> siècle

et les deux premiers tiers du IX<sup>e</sup> siècle, ouvrant des perspectives de recherche inattendues concernant la genèse du site fortifié. À ces sols de forge succèdent des niveaux de circulation encore indatés, l'ensemble de cette stratigraphie étant recoupée par le creusement des murs de la tour à contreforts plats, intervenant vraisemblablement entre la seconde moitié du XII<sup>e</sup> et le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, est édifié un massif d'entrée desservant la tour à contreforts plats, dont le plan singulier indique un repentir en cours de chantier. Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'espace compris entre la tour et le massif d'entrée est remblayé, scellant les sols de forge, afin d'aménager des niveaux de sols bordant le massif d'entrée méridional. La stratigraphie suggère ensuite une phase d'abandon, recoupée par une vaste fosse à chaux. Cette dernière est sans doute alimentée par le démantèlement de maçonneries du château afin d'améliorer l'efficacité défensive de son enceinte aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, alors que les villes alentour subissent les troubles de la Guerre de Cent ans. Le massif d'entrée est finalement arasé pour constituer un cavalier d'artillerie lors de l'occupation du site par les Ligueurs à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Leroux Laure



Carlux - Le château

### ■ Recherche d'indices de feu au Pech de l'Azé IV

La saison 2019 était la première de l'opération triennale 2019-2021 qui implique une approche microstratigraphique pour l'identification, la description et l'analyse ultérieure des caractéristiques de combustion dans la couche basale du Pech de l'Azé IV datant du Paléolithique moyen.

À court terme, l'objectif du projet est de développer une méthodologie de compréhension des indices de feu afin d'obtenir des informations sur la morphologie, la durée, le carburant et sa consommation et ses fonctions au Pech de l'Azé IV. L'objectif à long terme est de mieux comprendre la nature de l'utilisation des feux néandertaliens et le rôle du feu dans les adaptations paléolithiques.

La couche basale, la couche 8, est datée d'il y a 100 000 ans et se distingue surtout par la concentration dense de résidus d'incendie et d'éléments de feu visibles en coupe stratigraphique. François Bordes a noté ces caractéristiques lors de ses fouilles dans les années 1970 et une première tentative a été faite pour les étudier lors de la fouille Dibble-McPherron au début des années 2000 (Dibble *et al* 2017). Cependant, les efforts pour isoler les caractéristiques individuelles n'ont pas été couronnés de succès et un banc de dépôts de la couche 8, d'environ 0,75 x 2,5 mètres et 20 centimètres d'épaisseur, n'a pas été fouillé (Dibble *et al* 2017).

### ■ Le projet actuel

En 2017-2018, l'équipe actuelle a commencé à développer une méthodologie de fouille qui pourrait potentiellement fournir un moyen d'isoler et d'étudier des caractéristiques individuelles du banc de la couche 8. Cette nouvelle méthodologie comprend plusieurs étapes majeures.

1/Enlèvement soigneux des blocs de sédiments intacts du banc de la couche 8 et transport au laboratoire de Carsac à proximité.

2/Au laboratoire, chaque bloc subit une fouille microstratigraphique haute résolution à l'aide d'un système unique de prélèvement d'échantillons par aspiration. Ce système permet d'atteindre un degré de précision de fouille nécessaire pour identifier et isoler les minces lentilles microstratigraphiques associées aux éléments du feu. La fouille en laboratoire permet également l'application d'une gamme d'éclairage qui aide à distinguer visuellement les différentes lentilles. L'origine des objets et des échantillons sont enregistrés à l'aide d'un microscribe avec un logiciel mis au point par S. McPherron. Plus tard, les coordonnées en laboratoire sont converties en coordonnées dans la grille du site.

3/Le système d'aspiration permet la collecte dans des conditions environnementales semi-contrôlées de tout le volume de sédiments en un grand nombre de petits échantillons (collectés dans des flacons en verre de 50 ml et conservés au réfrigérateur). Ceci permet un échantillonnage haute résolution et très précis avec un faible potentiel de contamination entre les échantillons. Il s'agit de la partie la plus importante de la méthodologie car elle fournit un moyen de rééchantillonner à plusieurs reprises des emplacements très précis dans la couche et d'intégrer étroitement les données de différents types d'analyses.

4/Les échantillons sélectionnés font ensuite l'objet d'un large éventail de types d'analyses : micromorphologie, spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier (IRTF) des sédiments et des silex brûlés, analyses paléomagnétiques, analyses géochimiques, analyse des phytolites, archéozoologie des os brûlés, et analyse anthracologique. Un bloc de sédiments sur trois est également imprégné et transformé en coupes minces pour une analyse micromorphologique des analyses paléomagnétiques ultérieures.

5/Les données résultantes initiales seront utilisées pour sélectionner stratégiquement d'autres échantillons pour diverses analyses, et finalement toutes les données seront rassemblées et utilisées pour identifier, décrire et caractériser les caractéristiques de combustion.

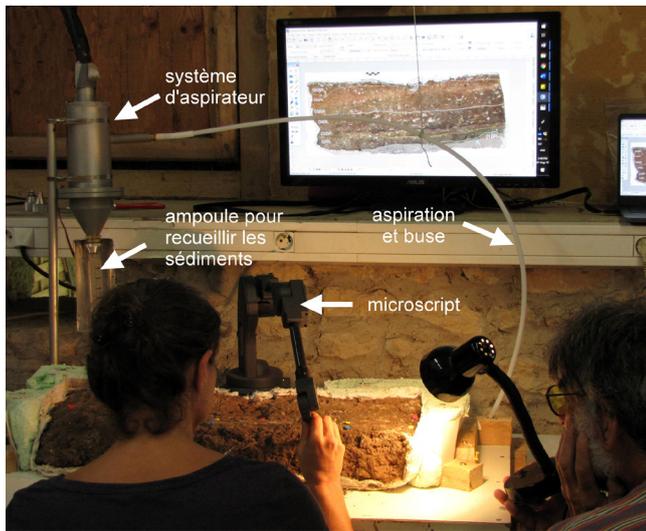
### ■ Résumé de l'opération 2019

Au cours de la saison 2019, nous avons réussi à retirer quatre blocs (en plus des deux prélevés en 2017). Au début de la saison, chaque enlèvement prenait plusieurs jours. À la fin de la saison, nous avons réduit ce processus à deux jours, même si une grande partie de ce temps impliquait simplement d'attendre que la mousse de polyuréthane sèche (utilisée pour stabiliser chaque bloc avant le retrait).

Des six blocs que nous avons retirés à ce jour, deux sont destinés aux analyses micromorphologiques (donc imprégnés de résine) et quatre à la fouille. Des deux blocs imprégnés, le second a également été préparé pour l'analyse archéomagnétique.

À la fin de la saison 2019, deux blocs ont été presque entièrement fouillés et, il s'est avéré que nos nouvelles techniques d'excavation et de géolocalisation ont très bien fonctionné. La fouille à l'aide des systèmes d'aspiration a été très efficace pour éliminer les sédiments sous forme de couches très minces (échelle mm) d'une manière très prudente et contrôlée et les déposer directement dans des flacons en verre.

Au cours de la saison 2019, 295 flacons de sédiments ont été récupérés et 16 fragments osseux, 131 pièces lithiques et 12 petits fragments de charbon



Carsac-Aillac - Pech de l'Azé IV  
Vu du poste de fouille en laboratoire

de bois ont été excavés, localisés, et archivés pour analyses.

Tableau 1. Résumé des objets d'objets et de sédiments récupérés au cours de la saison 2019.

Unité	Cailloux	Charbon	Os	Silex	Ampoules	Volume des sédiments	Topo*
BLOC02	1	10	89	74	143	7,15 litres	15
BLOC03	0	2	72	57	152	7,6 litres	17
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>171</b>	<b>131</b>	<b>295</b>	<b>14,75 litres</b>	

\* Topo fait référence au nombre de points topographiques enregistrant les limites des couches

## ■ Résultats analytiques

### Faune et Lithiques

L'analyse de la faune > 25 mm est en cours. L'analyse des lithiques, des pièces > 25 mm et des petites pièces (pièces < 25 mm), a été réalisée au cours de la saison et est terminée. L'analyse des 131 lithiques > 25 mm a suivi la procédure utilisée dans les fouilles de Dibble et McPherron au Pech de l'Azé IV.

L'analyse des 417 petites pièces lithiques s'est concentrée principalement sur l'identification du pourcentage de lithiques qui avaient été brûlées.

Tableau 2. Résumé de l'analyse des objets lithiques de petites découvertes

Bloc	Chauffé	NA	Non-Chauffé	Total	% Chauffé
BLOC 2	112	42	93	247	54.6
BLOC 3	99	24	47	170	67.8
<b>Total</b>	<b>211</b>	<b>66</b>	<b>140</b>	<b>417</b>	<b>60.1</b>

### Analyse des sédiments

Nous n'avons actuellement qu'un petit volume d'échantillons de sédiment provenant du banc qui peuvent être distribués aux différents spécialistes analytiques.

Tableau 3. Résumé de la sélection des échantillons et des analyses

Nombre d'échantillons	Type d'analyses	Analyste/Laboratoire	Statut
26 (sédiment)	Géochimiques: Biomarqueurs lipidiques	Carolina Mallo (Instituto Universitario de Bio-Orgánica Antonio González, Tenerife, Espagne)	En cours
6 silex (> 25 mm)			
5 os (> 25 mm)			
55	Archaomagnétisme	Ángel Carrancho (Burgos University, Spain)	Preliminaire
36	Spectroscopie Infrarouge à Transformée de Fourier (IRTF)	Dan Cabanes (Rutgers University, US)	Terminé
36	Phytolithes		

À ce jour, certains résultats ont été apportés, mais en eux-mêmes, ces résultats ne sont pas suffisants pour permettre l'identification ou la caractérisation de caractéristiques individuelles des feux. Les données résultant de ces analyses seront toutefois utilisées pour sélectionner d'autres échantillons des deux blocs fouillés en 2019 et pour aider à orienter notre stratégie d'échantillonnage pour les blocs fouillés lors des futures saisons sur le terrain.

Comme beaucoup de nos collègues, la saison 2020 prévue sur le terrain a été annulée en raison de la pandémie COVID-19. Cependant, nous prévoyons que nos travaux sur le terrain pourront se poursuivre à l'été 2021.

Sandgathe Dennis, Aldeias Vera, Goldberg Paul, McPherron Shannon, Olzsevski Deberah

Epoque moderne

## CASTELNAUD-LA-CHAPELLE Chapelle des Milandes

La découverte d'un caveau funéraire et de ses occupants au sein d'une chapelle du XVI<sup>e</sup> siècle attenante au Château des Milandes, a conduit à une première intervention archéologique de deux jours en octobre 2018 qui a permis la découverte d'un cardiotaphe en plomb, puis à une fouille complète de la structure du 30 septembre au 18 octobre 2019.

Le caveau représentait une petite surface d'environ 3 x 2,80 m pour une hauteur de 1,85 m au plus haut

sous la voûte. La fouille a livré de nombreux restes humains fragmentés et dispersés sans organisation apparente, des ossements susceptibles d'appartenir à une dizaine de membres de la famille noble des Caumont-La Force identifiés par les sources d'archives. Ils étaient associés à une grande quantité de petit mobilier de diverse nature (bois, clous, fragments de plomb, petits objets). Afin de fournir les coordonnées spatiales de chaque vestige, nous avons opté pour un



Castelnaud-la-Chapelle - Chapelle des Milandes  
Petit fermoir en or (CL.M. Bessou)

enregistrement photogrammétrique et une restitution en différents modèles correspondants aux trois phases successives de démontage des éléments découverts.

Au total, 2207 vestiges ont été enregistrés et identifiés, dont 1885 restes humains. Leurs analyses nous autorisent actuellement certains constats. Il s'agit de sépultures primaires avec des défunts initialement installés la tête à l'ouest dans des contenants en bois et en plomb, ces derniers étant superposés sur des planchers le long des parois du caveau.

Ces structures ont été fortement perturbées au cours du temps par des remaniements anthropiques (récupération de plomb ?). L'étude anthropologique a permis de dénombrer au moins 12 individus (7 adultes dont deux femmes et 5 sujets immatures) inhumés sur deux siècles. En raison du faible volume du caveau nous supposons des pratiques de réductions au cours du temps.

L'effectif des sujets identifiés par l'étude biologique, et celui des membres de la famille des Caumont supposés inhumés dans le caveau sur la base de quelques sources d'archives, diverge sur le nombre d'enfants : un seul est mentionné dans les textes alors que cinq ont été individualisés lors de notre analyse. Des pratiques d'embaumement fortement suspectées sur la quasi-totalité des adultes, et chez les enfants même très jeunes (moins d'un an) nous font plutôt pencher plutôt pour un regroupement de type familial. Peut-être que seuls les enfants ayant dépassé un certain âge (ici 8 ans) étaient mentionnés dans les archives comme

occupants du caveau ? Certains vestiges semblent bien confirmer l'hypothèse de la présence des membres de la famille noble des Caumont (fils d'or, petits fermoirs en or porteurs de symboles associés à la noblesse et à la fidélité, cardiotope en plomb) (cf. fig. 1).

De plus nous avons des indices probants (crânes sciés et traces anthropiques sur plusieurs ossements infra-crâniens) (cf. fig. 2) concernant la mise en œuvre de pratiques généralement réservées à des personnes privilégiées. Les cas d'embaumement à l'échelle d'un groupe familial d'individus, regroupant hommes,



Castelnaud-la-Chapelle - Chapelle des Milandes  
Vue postéro-latérale gauche d'un crâne adulte scié (CL.M. Bessou)

femmes et enfants, sont très peu documentés en Europe, ce qui fait des Milandes une collection exceptionnelle.

Certains résultats originaux feront l'objet de publications et devront être valorisés à court terme dans le musée actuel du château des Milandes dont une des salles est déjà affectée à la famille des Caumont. Des analyses spécifiques seront prochainement dévolues à l'ouverture du cœur et de son contenu (macro-

restes, palynologie, entomologie, analyses organiques et investigations médicales). Couplées avec celles d'autres cœurs en plomb découverts en Gironde, elles pourraient permettre, à plus large échelle, d'envisager une synthèse sur la mise en œuvre des pratiques d'embaumement destinées à certains nobles de Guyenne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Castex Dominique

Paléolithique

## CHAMPCEVINEL 73bis rue des Gravettes

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre de la réalisation d'une maison individuelle. Le projet est situé sur le plateau entre « Les Brandes », « Borie Brut » et « Le Bost » dans un contexte de colluvions ou dolines de plateaux formées dans les calcaires crétacés. Entre « Le Bost » et « Borie Brut » ont été découverts par prospection près de 200 bifaces, une industrie Levallois sur éclats, mais aussi une hache polie, des grattoirs et flèches (collection Jean Houreau, « Le Bost », « Borie Brut »).

L'emprise concernée par cette opération représente une surface de 3175 m<sup>2</sup> et a permis l'ouverture de neuf sondages. Aucun artefact archéologique ou structure anthropique n'ont pu être observés durant ce diagnostic.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salvé Serge.

## CHANCELADE Abbaye

La communauté de Chanoines Réguliers de Saint-Augustin, établie dans une partie des bâtiments de l'abbaye de Chancelade (propriété de l'Évêché de Périgueux), a entrepris depuis 2015 la restauration du logis de l'Abbé. Une étude archéologique du bâti accompagnée de sondages et d'un suivi de travaux a été prescrite par le service régional de l'archéologie de Nouvelle Aquitaine d'abord pour l'étude des façades extérieures (Boisserie 2019), puis pour les façades intérieures. Cette étude a pris fin en 2020.

L'abbaye de Chancelade, fondée en 1129 et établie sur le site présumé d'une ancienne communauté regroupée autour de Foucauld, ancien abbé de Cellesrouin (Charente), adopte la règle de saint Augustin en 1133. Le logis de l'abbé, mentionné comme tel en 1791 seulement, occupe aujourd'hui une position isolée à l'extrémité orientale du complexe monastique (cf. fig.). Les objectifs de l'étude étaient de cerner d'une part l'évolution architecturale de ce bâtiment complexe, d'autre part son rôle et les modalités de son intégration au sein de l'abbaye. Elle a abouti à identifier six phases chronologiques (cf. fig.).

La première phase remonte aux origines de l'abbaye (XII<sup>e</sup> siècle) : le bâtiment étudié est alors composé de deux parties distinctes :

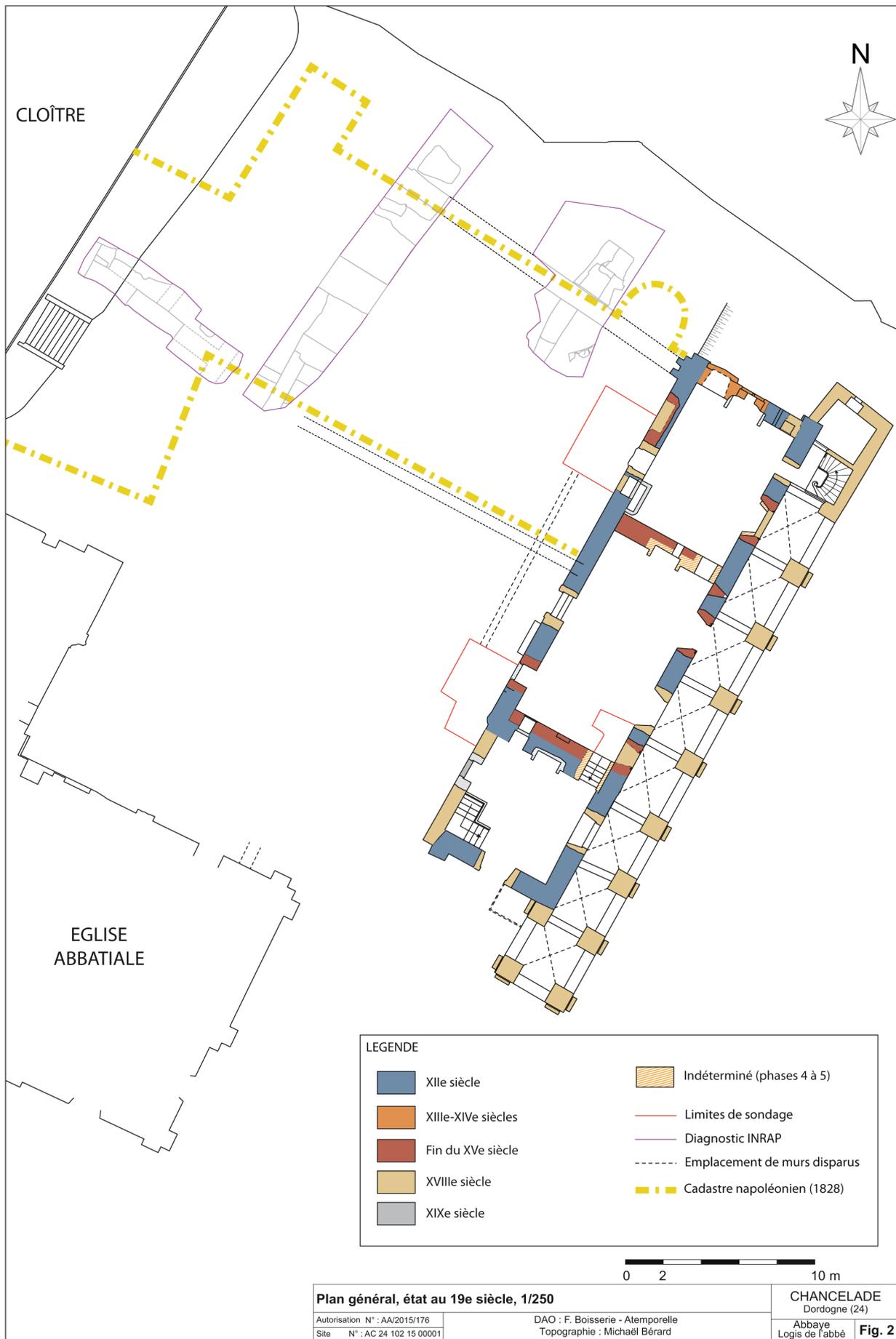
- un long bâtiment, orienté nord-sud, à un seul niveau éclairé par des fentes de jour à simple ébrasement

percées sur le mur est uniquement. Ce bâtiment est accessible par l'ouest et par l'est, et ne possède aucune division interne maçonnée. Deux portes aménagées dans le mur nord pouvaient desservir des latrines.

- au sud de ce bâtiment à simple niveau, une chapelle munie d'un chevet plat éclairé par au moins deux (vraisemblablement trois) baies à double ébrasement, séparées par des dossierets sur l'élévation extérieure. Des négatifs de dossierets et de colonnes engagées suggèrent qu'elle était voûtée (berceau sur doubleaux ?). Des croix de consécration sont apposées.

- ce bâtiment clôture vraisemblablement une cour secondaire située à l'est du cloître principal, au vu de plusieurs départs de murs. La chapelle constitue peut-être l'extrémité orientale d'une aile de bâtiments connectée au bras nord du transept de l'église abbatiale. Aucune galerie accolée aux édifices n'a été repérée pour cette phase.

Un premier grand remaniement intervient dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Tout en conservant la chapelle au sud, le bâtiment à simple niveau est rehaussé d'un étage « noble ». Cet étage conserve uniquement son mur pignon nord et quelques restes d'élévations des murs en retour vers le sud, uniquement à l'extrémité nord du bâtiment. Au rez-de-chaussée, le mur nord est muni d'une grande baie à

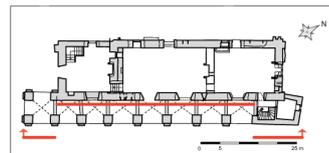


Chancelade - 1 Place de l'Abbaye

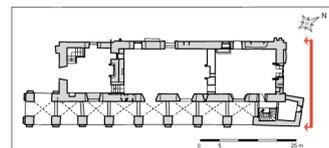
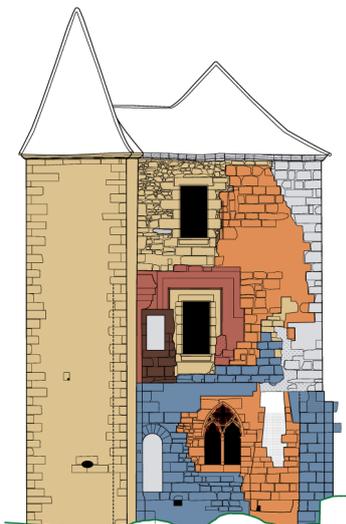
EST



Mur pignon de la chapelle romane



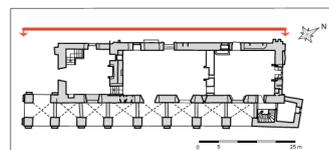
NORD



OUEST



0 5 10 m



LEGENDE

- XIIe siècle
- XIIIe-XIVe siècles
- Fin du XVe siècle
- XVIIIe siècle
- XIXe siècle

DOCUMENT PROVISOIRE

Chancelade - 1 Place de l'Abbaye

remplages jumelée à une cheminée. Une autre baie existait à l'étage. Des traces de rubéfaction indiquent que cet étage ajouté a probablement été détruit lors d'un incendie (charpente ?).

Dans le dernier quart du XVe siècle, l'étage noble est refait à neuf. Pourvu de belles baies à croisée, l'espace interne du logis est divisé en deux pièces à chaque niveau : ces pièces sont chauffées à l'étage comme au rez-de-chaussée par des cheminées monumentales dont une seule est conservée. Une galerie extérieure à deux niveaux est installée contre la façade ouest, accessible depuis l'étage. Dans le même temps, le cloître oriental est monumentalisé par la construction d'une aile de bâtiments contre son mur de clôture nord. Une mise en défense de la façade nord de cette aile et du logis de l'abbé est alors effectuée avec l'ajout d'une échaugette à l'angle nord-est du bâtiment, ainsi que d'une tour ou tourelle bâtie à cheval entre le logis et l'aile nord du cloître est (disparue aujourd'hui). En outre, des éléments de l'ancienne charpente du bas Moyen Âge sont encore conservés à l'étage : anciens entrails transformés en solives de plancher au XVIIIe siècle, et sablières de rive moulurées. Ces éléments, ainsi que certaines solives du plancher du premier étage, ont été datés par dendrochronologie du début des années 1480.

Au XVIIe siècle, des aménagements ponctuels sont à noter pour cette phase (remaniements de portes et fenêtres principalement).

Au XVIIIe siècle, le logis ainsi que le cloître oriental connaissent un nouveau remaniement global. Dans ce dernier, l'aile sud est détruite tandis qu'un élargissement de l'aile nord est mis en œuvre. Le logis connaît quant à lui une transformation radicale : il est pourvu d'un étage supplémentaire, de deux pavillons carrés ainsi que d'une galerie sous arcades soutenant une terrasse d'agrément.

Enfin, après 1828, l'aile nord du cloître oriental est abattue, et le logis de l'abbé se retrouve désormais déconnecté de l'ensemble monastique.

Quelques indices textuels et topographiques concourent à supposer une fonction de pôle sanitaire et mémoriel au bâtiment du XIIe siècle : la mention d'un « *claustrum infirmorum* » à l'abbaye avant 1189 ;

l'intégration à l'église abbatiale dès ses débuts d'une chapelle des malades consacrée à la Vierge au mois de mai 1171 ; la présence d'un autel dédié aux messes pour les défunts situé entre cette chapelle et l'église, consacré le 13 avril 1159 ; la mention d'une infirmerie dans le complexe abbatial à partir des années 1330. La situation topographique de la chapelle identifiée au sein du bâtiment étudié, à l'est du chevet de l'église, rappelle, en outre, de nombreux cas de chapelles mémorielles, souvent dédiées à Notre-Dame, en contexte clunisien mais qui semble trouver un écho chez les chanoines séculiers du sud de la France ou les réguliers en Angleterre. Cette thématique est encore à explorer chez les chanoines réguliers, même si nous savons que l'ordre de Saint-Ruf pratiquait une liturgie mémorielle. Le bâtiment à simple niveau qui lui est associé, peu éclairé, pourrait être une infirmerie, intégrant éventuellement une salle de traitement des corps post-mortem.

Un changement majeur au sein de ce pôle semble intervenir au moins à la fin du XVe siècle, avec l'ajout d'un étage noble au bâtiment associé à la chapelle. Les éléments de confort et de décor qu'il intègre semble indiquer que la fonction résidentielle et d'apparat occupe désormais une place prépondérante. Ce changement fonctionnel intervient peut-être dès la fin du XIIIe – XIVe siècles avec l'ajout de l'étage, malheureusement trop peu conservé pour en tirer des conclusions. Ce bâtiment devient-il le logis abbatial ? La situation excentrée du bâtiment ainsi que la présence de la chapelle, peut-être transformée en chapelle privée, constituent éventuellement des indices à cette attribution. Un autre indicateur est celui du commanditaire de ce grand remaniement : selon les datations dendrochronologiques de l'ancienne charpente, il s'agit de Geoffroi de Pompadour, abbé de Chancelade entre 1478 et 1514, mais aussi conseiller de trois rois de France, probablement responsable également de l'édification du logis de Bourdeilles, autre bâtiment résidentiel du site monastique. Cette fonction résidentielle sera maintenue au logis de l'abbé au XVIIIe siècle et jusqu'à la Révolution.

Boisserie Florence

Époque indéterminée

## COULOUNIEIX-CHAMIERIS

### 161 avenue Winston Churchill

Cette opération de diagnostic a été motivée par le projet d'extension du laboratoire départemental et de recherches sur les parcelles limitrophes.

La prescription portait sur une emprise de 6000 m<sup>2</sup> dont seuls 4000 m<sup>2</sup> étaient accessibles. 9,6 % du terrain a été sondé, soit 384 m<sup>2</sup>, sous la forme de neuf tranchées de 20 m de long.

Les sondages ont livré peu de vestiges archéologiques. Les découvertes se résument à deux

alignements de fosses de plantation arasées qui pourraient attester de l'exploitation de ces parcelles à des fins agricoles (viticulture ?), ainsi que deux possibles fossés parcellaires. A cela s'ajoute un unique éclat Levallois collecté en position secondaire.

Chamaux Gabriel

## COURS-DE-PILE Château de Pile Migay

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a eu lieu au lieu-dit Migay dans la plaine fluviatile, en rive gauche de La Dordogne et fait suite à une prescription émanant de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Elle concerne le projet d'aménagement d'un lotissement.

Douze tranchées, ont permis de prospecter 680 m<sup>2</sup> soit 7 % de la surface accessible des 116970 m<sup>2</sup> prescrit.

Les découvertes archéologiques correspondent à du mobilier lithique et céramique ainsi que trois structures en creux. Pour ce qui concerne le mobilier, les 130 pièces lithiques et 29 tessons de céramique ont été découverts dans des contextes stratigraphiques remobilisés (labours et colluvions agricoles) ou soumis à des changements (limons de colmatage). Les trois structures découvertes correspondent à deux fossés,

d'orientation nord-ouest/sud-est et nord-sud et à une fosse/foyer ou structure de combustion. Ils ont un aspect lessivé et aucun mobilier ne leur est directement associé. Le bruit de fond attribué essentiellement à la période néolithique n'est aperçu que par un petit groupe de pièces caractérisées (nucléus) et une petite hache polie fragmentée.

En effet, la plus grande partie des pièces lithiques correspond à des éléments technologiquement communs à plusieurs périodes (Paléolithique, Néolithique et Protohistoire) qui pourraient également être représentées. Aussi, si les quelques tessons de céramique récoltés pourraient être attribuables au Néolithique, des tessons à l'aspect plus récent, allant de l'Antiquité à la période moderne ont également été repérés.

Folgado Mila et Bertran Pascal

## CREYSSE Grand Jean

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a eu lieu sur la commune de Creysse au nord-est de Bergerac et fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Elle concerne le projet de construction d'une maison individuelle, sur une parcelle de 2 500 m<sup>2</sup> qui est située dans un secteur sensible à la présence d'occupations de périodes anciennes pouvant aller de la Préhistoire au Moyen Age.

Au total, 65 pièces lithiques ont été découvertes au sein de contextes stratigraphiques différents. Toutes les pièces correspondent à du silex bergeracois local et présentent des états de conservation et patines très variés.

Dans le tiers nord de l'emprise, la présence d'indices correspondant aux apports d'occupations diverses (paléolithiques et néolithiques) est attestée essentiellement dans les niveaux supérieurs (couches C1 et C2). La préservation des sites semble

compromise par une remobilisation (d'origine naturelle et anthropique) relativement intense des vestiges lithiques.

Dans le secteur sud, l'ensemble lithique détecté dans la couche C6 (galets et fragments de silex dans matrice argileuse) présente une homogénéité industrielle encourageante évoquant un débitage de conception Levallois du Paléolithique moyen. Une tendance laminaire, moins répandue que la modalité centripète, mais déjà observée dans le secteur sur le site de Cantalouette 1 (Brenet et al. 2006), semble se dégager de ce petit ensemble.

Cependant, il faut souligner que les patines différentielles et les ébréchures sur les objets lithiques, ainsi que la distribution partielle de cette couche sur l'ensemble du secteur prospecté, nous incitent à émettre des doutes quant à la position et la qualité de la mise en place stratigraphique de l'industrie.

Folgado Mila et Bertran Pascal

## CUBJAC-AUVÉZÈRE-VAL D'ANS

### La forge d'Ans

Dans le cadre du PCR « Au temps des hauts fourneaux en Dordogne, Charente et Limousin » une étude du bâti du double haut fourneau de la forge d'Ans a été entreprise. Celle-ci visait à compléter nos connaissances sur l'histoire récente de l'édifice et d'éclaircir, si possible, des contradictions constatées entre les différentes sources testimoniales datant du début du XIXe siècle relatives à la forge.

La forge d'Ans a été construite en 1691 afin de répondre aux besoins en armement de l'arsenal royal de Rochefort. La forge fut l'un des établissements sidérurgiques les plus actifs du Périgord et comporta jusqu' à trois hauts fourneaux. Elle cessa toute activité en 1870 et l'essentiel des bâtiments composant le domaine fut détruit avant 1905.

L'analyse de l'édifice a permis de mettre en évidence que le double haut fourneau sous son état actuel est constitué de deux édifices accolés. L'étude du massif de maçonnerie composant la base de l'édifice a en effet révélé des ruptures dans l'assemblage des maçonneries à l'intersection des deux hauts fourneaux. Le haut fourneau ouest semblerait être le plus ancien (il n'a pas été possible de dater cet édifice), tandis que le haut fourneau est serait une probable construction de la première moitié du XIXe siècle. Le revêtement

extérieur des deux cheminées est issu d'un seul et même programme architectural. Des gros blocs en travertin extraits très probablement sur place ont servi à leur construction. L'édification des cheminées date soit de la construction du haut fourneau est, soit il s'agit d'une reconstruction postérieure à celle-ci.

L'étude du bâti a mis en évidence que le double haut fourneau présentait dès l'origine des défauts structurels ayant régulièrement engendré des mouvements de ses maçonneries. Celles-ci ont fait l'objet de réfections régulières de manière à garder l'édifice en état fonctionnel.

L'étude a pris en considération également quelques éléments connexes au double haut fourneau : la pile d'accès aux gueulards des cheminées, le canal d'évacuation des eaux qui entraînaient les roues à aubes du double haut fourneau, l'aqueduc d'adduction des eaux, le seul mur subsistant d'un édifice visible sur le cadastre de 1841 et qui venait en appui contre le haut fourneau enfin, un bâtiment abritant un générateur hydroélectrique fondé au cours de la première moitié du XXe siècle et qui a détourné le système hydraulique du double haut fourneau pour son fonctionnement.

Bonnenfant JérémY



## DOMME Château du Roy

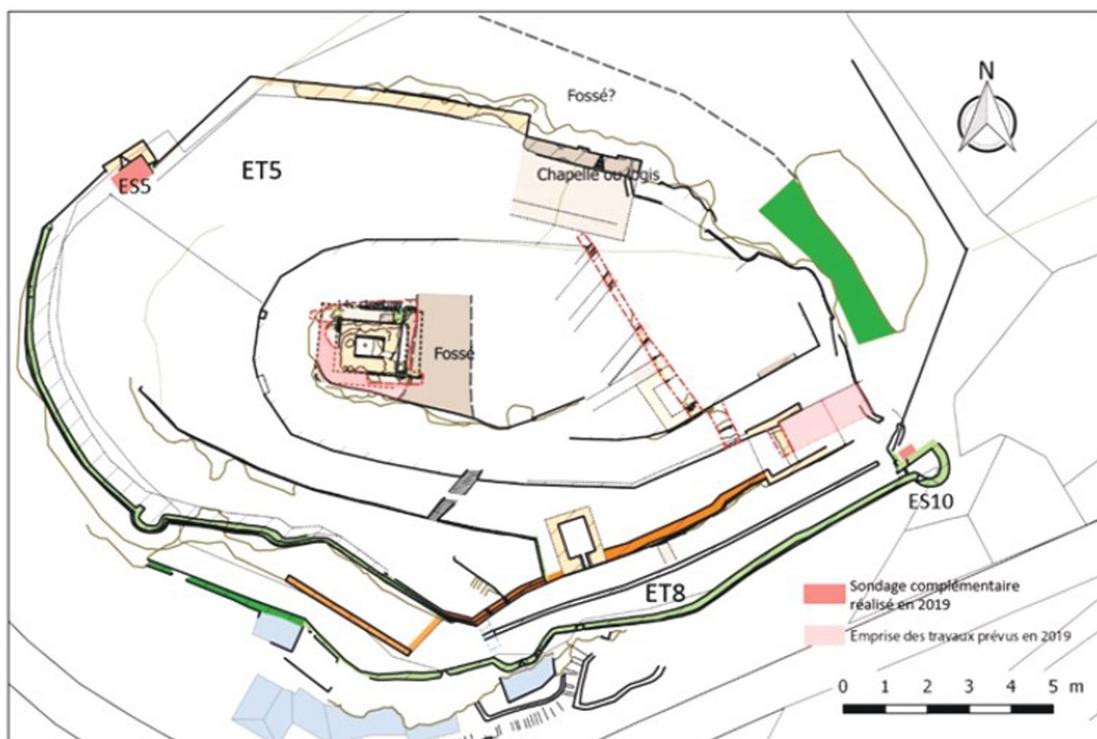
En 2019, le secteur du castrum de « Domme-Vieille » dénommé le Château du Roy a fait l'objet d'une courte campagne de fouille programmée (2 semaines) s'inscrivant dans la continuité d'opérations menées en 2016 et 2017. Initialement, l'opération visait trois objectifs :

- démonter un mur de terrasse dissimulant les élévations de deux tours maîtresses successives
- créer une rampe d'accès pour des engins mécaniques à travers une courtine
- obtenir une cartographie des vestiges et éventuellement du relief, notamment des karsts au moyen d'une prospection par géoradar.

Le taux inattendu de participation et l'investissement soutenu des membres de l'ASBDR ont permis d'entreprendre des travaux supplémentaires aux abords de deux tours connectées, l'une à l'enceinte, l'autre à la fausse braie.

L'intervention sur les deux tours maîtresses successives a surtout permis de compléter le plan des édifices. La première construction correspond à une tour quadrangulaire possédant une superficie de 52 m<sup>2</sup> en œuvre (6,17 m x 8,55 m), avec des murs variant de 1,80 à 2 m d'épaisseur (soit environ 10 x 12,5 m hors-œuvre). Aucun vestige n'autorise une restitution des élévations, pas même une hypothèse de hauteur ou une organisation interne. L'incertitude des datations obtenues par l'analyse radiocarbone des charbons

prélevés en 2017 dans les mortiers a conduit à sélectionner trois nouveaux échantillons sur la portion de maçonnerie M28 découverte en 2019. Un charbon pris dans le blocage, sur l'arase supérieure, a confirmé une « pollution » par des vieux bois du haut Moyen Âge. En effet, les deux autres dates discréditent le postulat d'une construction établie entre 656 et 769 (SG19165). On notera néanmoins la cohérence de cette datation avec l'échantillon SG18234 calé entre 668 et 778. Le nouveau *terminus post quem* de la construction est fourni par deux charbons prélevés à deux endroits distincts du blocage. Le premier donne une fourchette 962-1022, et le second 986-1030 (SG19163 et SG19164). Sur la question des comparaisons, la tour de Domme possède plusieurs traits communs avec des constructions castrales contemporaines décrites par Yan Laborie. Elle présente notamment « un mode de chaînage des besaces en grand appareil de faible épaisseur » comparable aux constructions de Clérans et Auberoche. Ses dimensions sont en revanche plus proches de celles des tours de Biron et Beynac. Concernant le cadre historique, on peut dorénavant rapprocher l'émergence du castrum avec plusieurs contextes déjà évoqués. Premièrement, le phénomène succéderait peut-être à l'accord passé vers 1018 entre l'évêque de Périgueux et le duc d'Aquitaine pour chasser les Normands. Dans cette démarche, les deux autorités ont dû s'appuyer sur



DOMME - Château du Roy  
Localisation des interventions réalisées en 2019

des lignages seigneuriaux émergeant, tel les Domme. Deuxièmement, l'essor de Domme correspondrait à l'extension de l'influence cadurcienne et des comtes de Toulouse par l'intermédiaire de la famille de Gourdon. De cette famille sont issus en effet deux évêques de Périgueux dans cette période, Frotaire (976-991) et Géraud (1037-1059) et conjointement quelques évêques de Cahors dont Gausbert II (990-1004) et Géraud (seconde moitié XIe siècle).

L'amélioration des connaissances relatives aux deux tours successives ne permet pas d'affirmer catégoriquement que la tour primitive est détruite à la demande de Simon de Montfort. De même, malgré la découverte de ses parements sud et ouest, la construction de la seconde tour supposée être la Vistor n'est pas mieux datée. L'analogie avec la tour de Teyssieux (Lot) bâtie par la famille Bonafos oriente vers une chronologie dans la seconde moitié du XIIIe siècle.

La création de la rampe d'accès a mis en évidence une portion de courtine épaulée par trois contreforts ainsi qu'une maçonnerie contrôlant la circulation entre les entités topographiques 2 et 3 par le biais d'une porte. Aucun vestige n'autorise actuellement la restitution d'une porterie tel qu'envisagé à partir des élévations relevées en 2017. La question n'est cependant pas écartée, la fouille étant interrompue sur les niveaux de circulations modernes précédant la transformation du site en terrain agricole.

Les observations réalisées sur la tour associée à la fausse braie (ES10) ont permis de préciser son

plan, avec notamment la découverte d'une canonnière et d'une poterne attenante. L'ensemble des données contribue à une révision de la chronologie relative. Cette tour pourrait correspondre à la « petite tour devers lad. ville de Domme » commandée au trésorier Pierre de Meille en 1495. Celle-ci est prévue « au bout de la muraille de la faulce braye nouvellement faite ».

Le dégagement partiel des élévations de la tour associée à l'enceinte (ES5) pose la question d'une communication vers l'ouest, en relation avec un chemin de ronde couronnant l'enceinte établie en phase VIII, soit à l'issue de la guerre de Cent ans.

Enfin, les résultats du géoradar se révèlent difficilement exploitables pour appréhender l'organisation spatiale du site. La démarche a néanmoins documenté l'épaisseur de certaines accumulations stratigraphiques ainsi que la probable conservation de murs au niveau de la plateforme sommitale, précisément au contact d'une maçonnerie jugée ancienne au regard de son parement avec une assise de moellons posés en oblique.

Le contexte favorable aux recherches et l'intérêt suscité par les premiers résultats justifient l'ambition de mettre en œuvre un PCR intitulé *Domme médiévale et moderne*. Ce travail pluridisciplinaire porterait sur le castrum, la bastide et Campréal.

Bouvard Patrick



DOMME - Château du Roy  
Vestiges des deux tours à l'issue de la campagne 2019 (O. Bigot, D. Gislard Drac NA)

Depuis deux ans, nos investigations se concentrent sur une zone de fouille couvrant une surface avoisinant huit mètres carrés (travées 50 et 51, carrés G, H, I et J ; cf. fig.).

Pour rappel, les travaux menés jusqu'alors dans cette zone ont permis de définir plusieurs unités lithologiques (UL), au sein desquelles ont été distinguées, en fonction de la densité et de la composition en vestiges fauniques et lithiques, plusieurs unités archéo-stratigraphiques (UA). Au terme de la campagne 2018, la base de l'UL-A fut atteinte. La fouille du sommet de l'UL-B a débuté en 2019 et a permis d'amorcer l'exploration des dépôts ayant livré des séries Quina.

### ■ Résultats de la campagne

La fouille a tout d'abord concerné l'ensemble de l'unité de terrain N6 (horizon sableux à sablo-limoneux soliflué) qui correspond aux dépôts situés à l'interface entre les deux unités lithostratigraphiques UL-A et UL-B. Sous cet horizon se trouve des dépôts sableux à microstructures lamellaires qui se démarquent nettement et que nous avons distingués à la fouille comme unité de terrain N7 (cf. fig.). Celle-ci, assez pauvre en matériel archéologique, fut quasi intégralement fouillée. Sous-jacent à N7, dans les carrés I et J (travées 50 et 51), la transition s'opère nettement avec des dépôts bruns/gris, distingués comme unité de terrain N8, dans lesquels la densité en vestiges lithiques et fauniques est très importante. Dès la phase de post-fouille menée conjointement tout au long de l'opération, nous avons pu reconnaître la très forte proportion d'objets lithiques pouvant être attribués au techno-complexe Quina (cf. fig.) : prédominance du débitage d'éclats asymétriques épais, l'asymétrie pouvant être en section (dos) ou de profil (talon épais, lisse, large et incliné) ; un outillage retouché se composant majoritairement de racloirs à retouche écaillée (parfois scalariforme).

La fouille de l'unité de terrain N8 a pu être largement avancée sur toute la travée 50 et une partie de la travée 51. Dans celle-ci, il subsiste encore des blocs correspondant au bourrelet convexe (lobe de solifluxion), observé dès N6 puis dans N7. Ces blocs marquent également une limite franche entre les unités N7 (très épaisse en G51) et N8.

### ■ Première synthèse archéostratigraphique

Au terme de la sixième campagne de fouille, et consécutivement aux études réalisées sur les

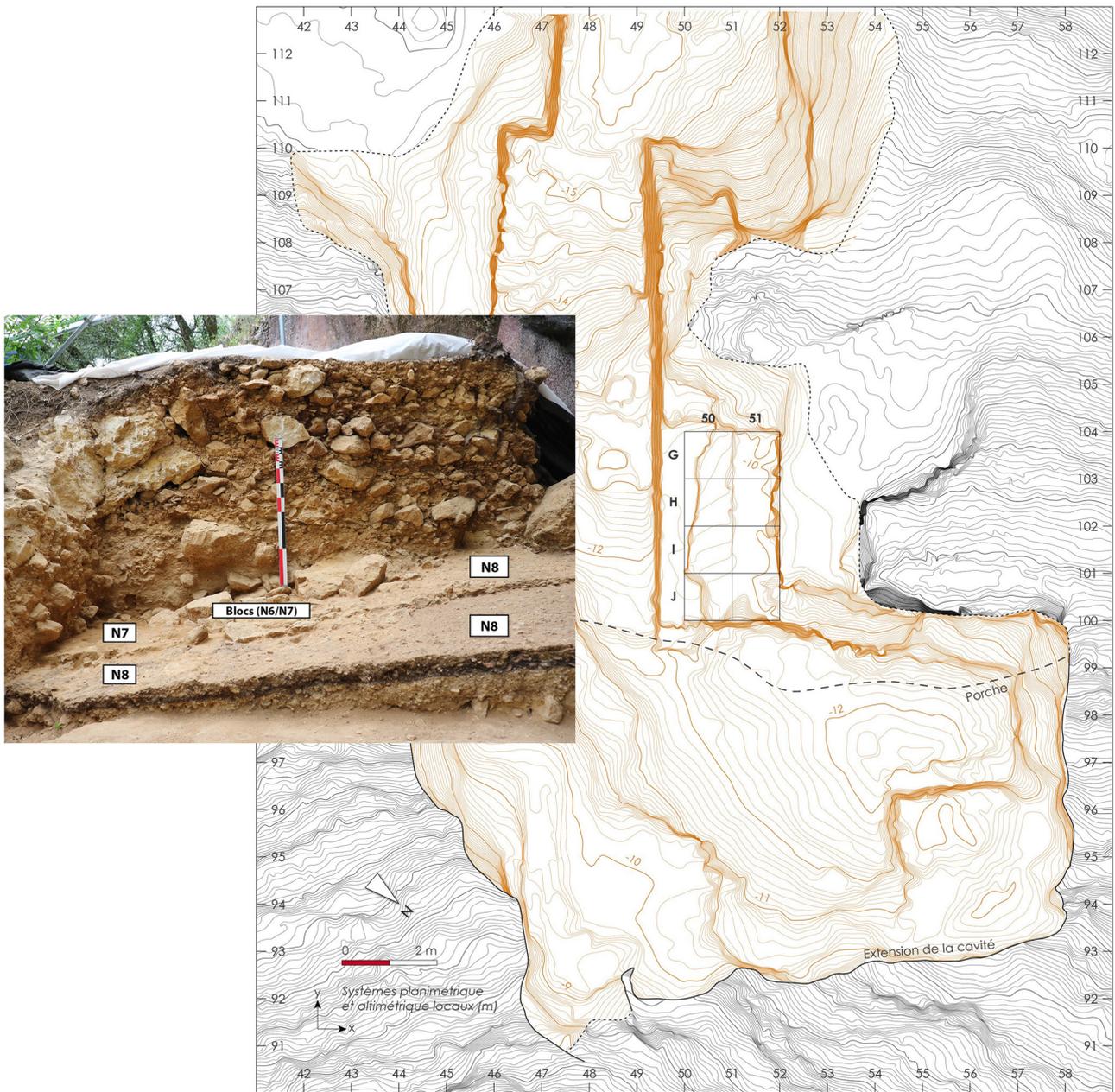
séries fauniques et lithiques, une première synthèse archéostratigraphique peut être proposée (fig.) : une très forte homogénéité technologique caractérise les unités archéostratigraphiques UA-2 à UA-5. Celles-ci livrent des séries basées sur un système de débitage Discoïde dominant qui, parfois, coexiste avec de petites composantes Levallois (rars nucléus et éclats). L'outillage retouché associé, peu abondant, se compose de pièces à encoche clactonienne ou de supports aménagés par retouche denticulée, ce qui corrobore les corrélations établies avec les couches 11 à 14 de F. Bordes attribuées par l'auteur au Moustérien à denticulés.

Par contre, cet épisode marqué par la prédominance du Discoïde ne caractérise pas les séries lithiques issues des unités de terrain N6 et N7 (non encore distinguées en terme d'unité archéostratigraphique) : ce système de débitage y est absent et seuls quelques éléments peuvent être diagnostiqués comme relevant d'un débitage Levallois ou Quina. Cette hétérogénéité technologique, ainsi que le faible échantillon de pièces provenant de ces unités, caractérisent tout autant les séries des couches 15 et 16 issues des fouilles de F. Bordes. L'unité de terrain N8 sous-jacente (elle aussi non encore distinguée en tant que UA à ce stade de la fouille) tranche par la composition très homogène du matériel lithique montrant toutes les caractéristiques techno-typologiques du techno-complexe Quina. Là encore, notre démarche visant à établir des correspondances avec les couches anciennement définies nous amène à corréliser notre unité de terrain N8 à la couche 17 de F. Bordes, première depuis le sommet de la séquence à livrer du Moustérien de type Quina.

### ■ Conclusion

La fouille des dépôts livrant du Quina se poursuivra lors de la prochaine campagne. Celle de 2019 ne s'est malheureusement pas conclue par l'habituelle opération estivale. En effet, le site a fait l'objet, en fin d'année, d'une fouille clandestine affectant directement les dépôts de l'unité 8. Cet acte malveillant fut immédiatement suivi d'un dépôt de plainte et, dans les mois qui suivirent, de la mise en place de moyens visant à sécuriser le site.

Favre Jean-Philippe



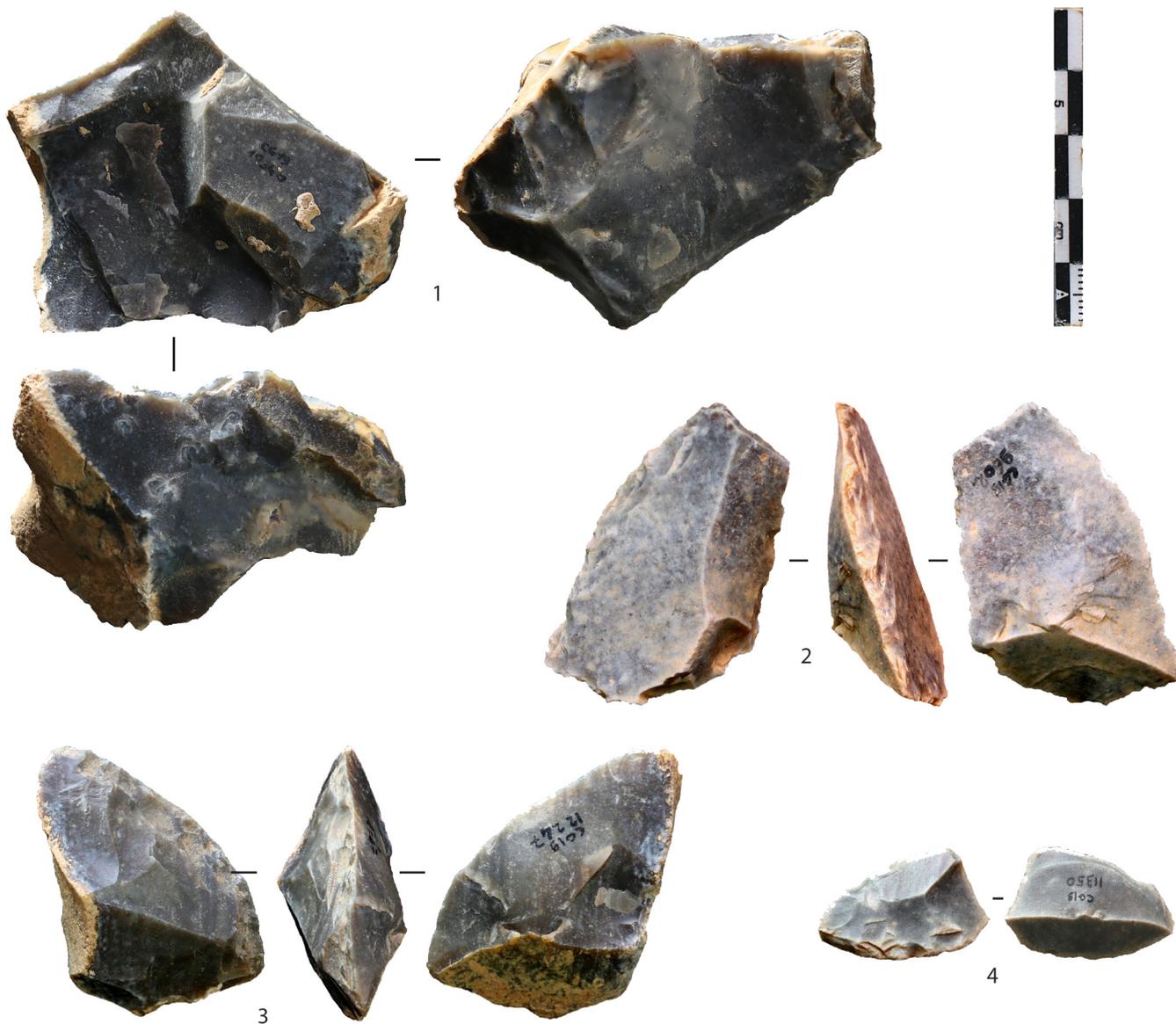
DOMME - Combe Grenal

A – Plan général du site réalisé à partir d'une couverture LIDAR (réalisation société Get In Situ), Vue des unités de terrain N7 et N8 au terme de la campagne 2019

Couches F. Bordes	UT (terrain)	UA (analyse archéo)	Système tech dominant	Espèces majoritaires
9-10 (D)	N0	UA-1	Discoïde	faible échantillon
11 (E1)	N1			Renne
12 (E2)	N2 N3			Bov & Cerf
13 (F)	N4 N5	UA-4		faible échantillon
14 (G)	N6	UA-5		Renne & Cheval
15-16 (H)	N7	UA en cours de définition	divers	
17-20 (I)	N8		Quina	Renne

DOMME - Château du Roy

Synthèse archéostratigraphique des fouilles menées à Combe-Grenal depuis 2014 et corrélations avec les couches définies par F. Bordes



DOMME - Combe Grenal  
Matériel lithique : racloir Quina (1), racloirs (2-3), éclat de réaffûtage de racloir (4)

Période indéterminée

## EYMET Containers enterrés

Cette intervention fait suite à un projet d'installation de cinq spots de containers enterrés. L'opération s'est déroulée sur cinq secteurs différents :

Site n° 1 : Le long de la départementale 18, en bordure du quai de la navigation près du parking qui borde le Dropt et non loin de l'ancien moulin.

Site n° 2 : En bordure orientale du cimetière, sur le bord nord de l'avenue Charles De Gaulle.

Site n° 3 : Le long du chemin de la Plaine de Bretou, non loin et au nord du Dropt.

Site n° 4 : En bordure du parking du collège, près d'un bassin d'eau pluviale.

Site n° 5 : Le long de la départementale 25 (route de la Sauvetat).

La zone à sonder représentait une superficie cumulée de 260 m<sup>2</sup>. Elle a fait l'objet de sept sondages

Aucun vestige structuré ou isolé, d'origine anthropique n'a été retrouvé. De même aucun « bruit de fond » sous forme de mobilier épars ou d'éléments lithiques n'a été mis en évidence.

Sandoz Gérard

## LES EYZIES-DE-TAYAC

### Les traces colorées de la grotte de Combarelles I

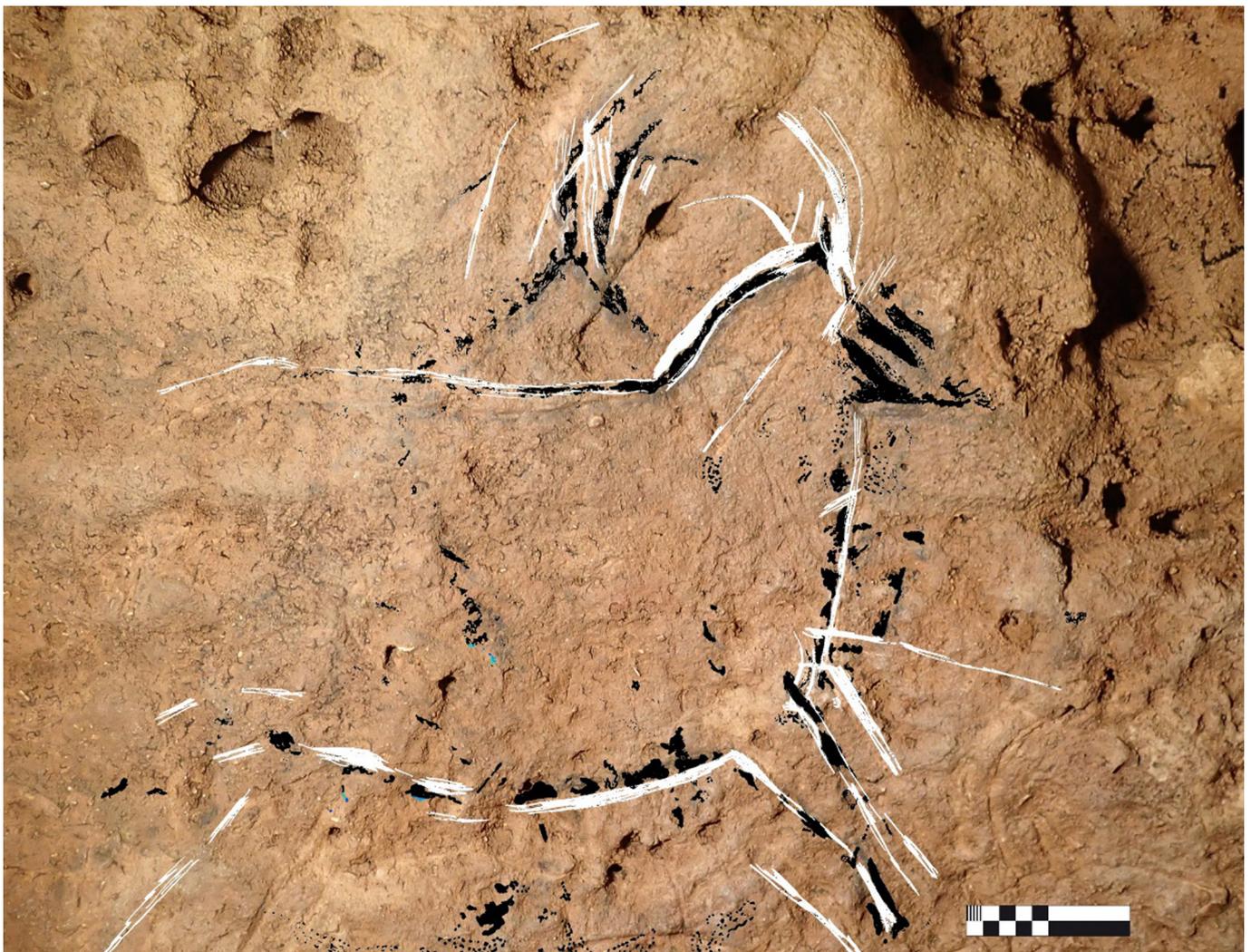
Le programme que nous avons dirigé pendant quatre années avait pour vocation de mettre la couleur au cœur du dispositif pariétal de Combarelles I. Après deux années consacrées à un inventaire, nous avons prolongé notre travail afin de mieux cerner à la fois l'importance qualitative et quantitative de cet « art dans l'art » et également de mieux comprendre les raisons de sa discrétion, qui sont autant à rechercher dans les conditions de conservation que dans la propre technique utilisée par les artistes paléolithiques. 183 traces colorées ont été identifiées, replacées dans leur contexte immédiat et dans une vision plus générale de l'art de la cavité.

Il semble aujourd'hui indispensable d'enfin considérer Combarelles I comme une grotte au décor mixte d'un point de vue technique et bien plus

complexe que ce que le premier abord nous offre. La dernière opération archéologique menée dans la cavité dans le cadre de notre programme, à la fin de l'année 2019, a été consacrée à des contrôles de l'ensemble des données acquises jusque-là et des vérifications de certains détails, notamment en ce qui concerne les éventuelles chronologies de réalisation entre figures gravées et traces colorées.

Ces représentations originales permettent de proposer une nouvelle vision du décor de la cavité. En effet, on a l'habitude dans les grottes de séparer le corpus gravé du corpus peint, en y ajoutant quelques figures « mixtes », à l'image du bouquetin IX-10 (cf. figure).

Il nous semble désormais nécessaire d'y ajouter une autre catégorie, celle de tracés gravés rehaussés



Eyzies-de-Tayac-Sireuil - Les Combarelles I

de couleur. L'analyse menée a permis de démontrer des constantes dans les zones ainsi « marquées » en noir (tête, bois des rennes, crinières de chevaux), permettant de suggérer une volonté des artistes d'insister visuellement sur les animaux représentés et peut-être de leur ajouter une dimension symbolique

spécifique. De nombreuses autres entités graphiques, limitées à des points, taches ou lignes nous rappellent par ailleurs que la couleur était omniprésente dans le décor de la grotte.

Paillet Elena

Paléolithique supérieur

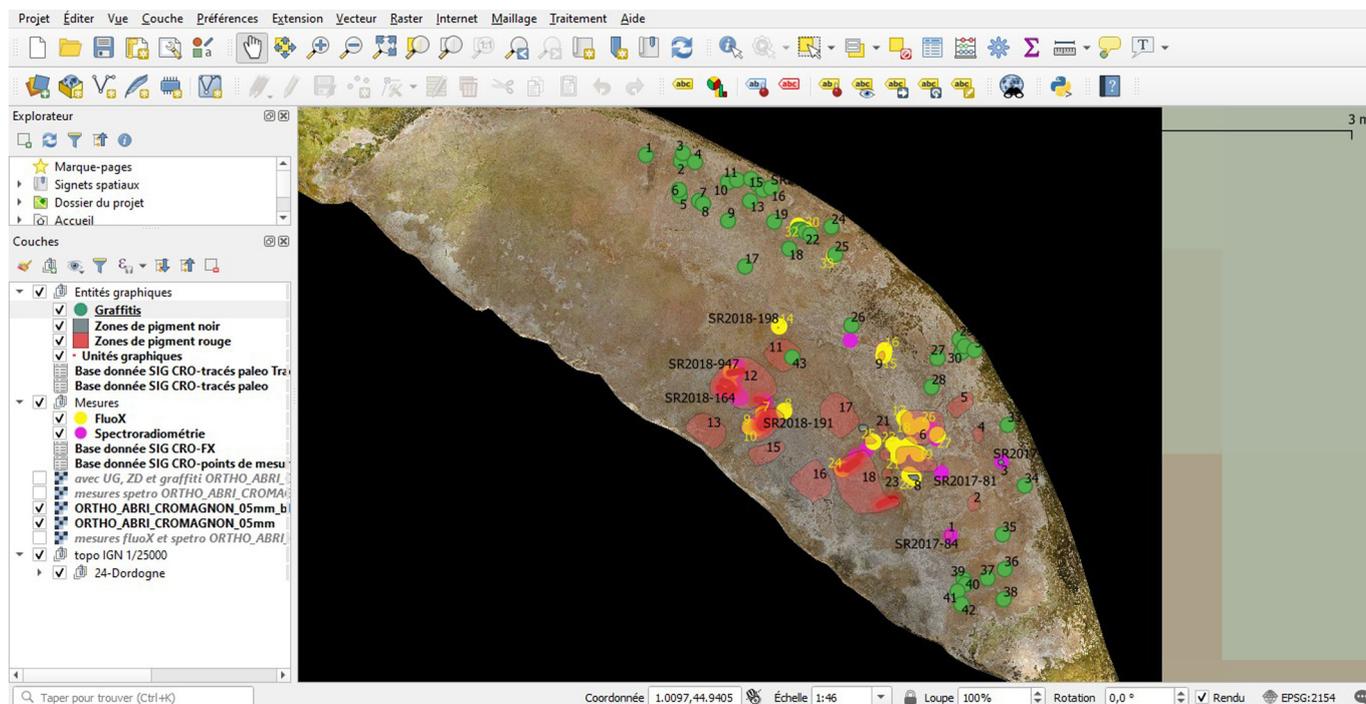
## LES EYZIES-DE-TAYAC Relevés d'art rupestre à l'Abri Cro-Magnon

L'abri Cro-Magnon est un site mondialement connu pour la découverte qui y a été faite en 1868 d'une sépulture renfermant au moins cinq squelettes d'*Homo sapiens* au sein de niveaux archéologiques. Cette découverte eut un immense retentissement car elle permit à l'époque de prouver l'ancienneté de notre espèce humaine. Fouillé à de nombreuses reprises jusqu'au début du XXe siècle, l'abri a été vidé et aucune opération de terrain n'y a ensuite pris place jusqu'à son aménagement touristique entre 2012 et 2014. Cette opération a permis d'identifier des déblais et des lambeaux de couches archéologiques en place, mais surtout de reconnaître des traces de pigment résiduelles sur les parois mêmes de la partie sépulcrale de l'abri. En 2019 s'est tenue la troisième campagne d'étude de ces traces.

En 2019, toutes les données recueillies lors des précédentes campagnes (tracés anciens reconnus,

prises de mesures par différentes techniques et base de données correspondante, graffitis modernes) ont été intégrées dans un Système d'Information Géographique établi à partir d'une orthophotographie géoréférencée de la zone ornée (cf. fig.) dans le but de constituer une base de données à la fois visuelle et informative. La réalisation de ce système a nécessité une reprise systématique de l'organisation de l'inventaire avec des identifiants uniques. A cette occasion, un nouveau trait (UG5) a pu être reconnu sur la partie plafonnante amenant l'inventaire total des unités graphiques à un bouquetin fragmentaire (UG1), un groupe de traits parallèles (UG2), et trois traits subrectilignes (UG3, UG4 UG5).

L'analyse des traces de pigment rouge sur les littorines percées provenant de la sépulture de Cro-Magnon et conservées au musée d'art et d'archéologie du Périgord et au musée d'Aquitaine a été



Eyzies-de-Tayac-Sireuil - Abri Cro Magnon  
Vue d'ensemble du Système d'information Géographique de la zone ornée de l'Abri Cro-Magnon (Les Eyzies de Tayac, Dordogne)  
cumulant toutes les couches associées aux éléments étudiés en paroi et leurs données (E. Bougard et S. Konik)

continué avec les techniques de la spectrocromimétrie et de la LIBS (spectroscopie sur plasma induit par laser). Il est à noter que l'application de la LIBS sur des objets paléolithiques français est une nouveauté.

L'utilisation des mêmes techniques d'analyse des pigments en paroi et sur le matériel archéologique de la sépulture de Cro-Magnon (qui se situait exactement à l'aplomb de la zone ornée) a pour but, à terme, de pouvoir comparer la nature de ces pigments pour

préciser la présence ou l'absence de lien entre eux (et donc d'une possible contemporanéité). A cette occasion, un référentiel d'analyse est également constitué, ce qui permettra d'affiner les méthodes employées. Nous continuerons l'année prochaine nos recherches dans ce sens.

Bougard Estelle

## LES EYZIES-DE-TAYAC

### Abri du Squelette – Laugerie-Haute

L'abri du Squelette correspond à l'extrémité ouest du vaste gisement de Laugerie-Haute, dont il constitue le point le plus méridional. Le site se trouve à environ deux kilomètres en amont du village des Eyzies-de-Tayac, en rive droite de la vallée de la Vézère, légèrement en aval de sa confluence avec le Manaurie. Il est depuis peu propriété du département de la Dordogne.

Suite à cette acquisition foncière, il avait été réalisé en 2012 par D. Henry-Gambier et J.-P. Chadelle un nettoyage du site, laissé à l'abandon depuis sa découverte, ainsi qu'un bilan sur l'état de conservation des restes humains trouvés par J. Maury, S. Blanc et M. Bourgon en 1938 (trois squelettes avaient à l'époque été signalés). Le rapport d'analyse avait également permis d'obtenir une date  $^{14}\text{C}$  pour cet ensemble, permettant ainsi l'attribution au Mésolithique de cette sépulture ( $8420 \pm 40$  BP). Après cette opération, la surveillance régulière du site avait permis de constater la lente dégradation de la sépulture et, sur recommandation du SRA, il a été décidé d'en réaliser le prélèvement. Cette opération réalisée en 2018 a donc permis de récolter tous les restes humains encore présents qui occupaient une surface d'environ un mètre carré, sous un gros bloc d'effondrement.

Le squelette présent sous l'abri (cf. fig. 1) est celui d'un homme d'âge moyen qui avait été déposé en position hyper fléchie sur le côté droit - position fréquente au Mésolithique - qui suggère l'emploi de lien ou d'un contenant en matière périssable. Il s'agit sans aucun doute d'une sépulture primaire ayant évolué en espace colmaté comme en témoigne le maintien de plusieurs connexions anatomiques. En outre, l'abri

a livré les vestiges d'un deuxième squelette sur la base de quelques os surnuméraires. Les conditions de découverte et les dégagements préalables à son exposition ont malheureusement créé des perturbations qui limitent les observations quant à l'existence d'une fosse sépulcrale et sur les relations entre les différents corps. Par exemple, le haut du corps a semble-t-il été bougé compte tenu de l'absence du rachis cervical. Ni offrande ni parure n'accompagnaient le défunt qui ne portait aucune trace d'ocre comme cela est parfois le cas à cette période. Aucun élément ne permet de considérer les quelques éléments lithiques contenus dans les sédiments comme des dépôts accompagnant les défunts.

Les pratiques funéraires étant tellement variées à cette période, il est impossible de privilégier un traitement plutôt qu'un autre. S'il subsiste encore bien des interrogations, cette découverte fournit de précieuses informations en venant enrichir le maigre corpus des sépultures mésolithiques à l'échelle du grand Sud-Ouest.

L'étude anthropologique intègre les vestiges humains actuellement conservés au Musée National de Préhistoire identifiés au sein de la collection Maury. Sont en cours une série de datations radiométriques et une batterie d'analyses biologiques concernant la morphologie, le régime alimentaire, l'état sanitaire et l'origine du défunt par des approches paléogénétique et isotopiques.

Michel Alexandre et Courtaud Patrice  
(co-responsable)



*Eyzies-de-Tayac-Sireuil - Laugerie Haute  
Abri du squelette, vue de la sépulture (Cliché P. Courtaud)*

## LES EYZIES-DE-TAYAC

### Grotte de La Mouthe

Après une année 2018 d'étude probatoire, 2019 a été l'occasion d'affiner et de renforcer nos problématiques.

L'enjeu scientifique de notre projet est de restituer et d'éclairer la chronologie des occupations du site. Matériel archéologique attribué au Moustérien, voire à l'Acheuléen, objets ou images associés successivement à l'Aurignacien, au Gravettien, au Solutrén supérieur, au Magdalénien ancien, moyen, supérieur et à l'Azilien : la présence de sociétés préhistoriques à La Mouthe a-t-elle été aussi fréquente ? Le matériel retrouvé à l'entrée de la grotte est-il celui des auteurs des gravures et des peintures ?

Le dispositif pariétal est-il aussi hétérogène que l'ont proposé aussi bien Henri Breuil qu'André Leroi-Gourhan ? Le site a-t-il eu des fonctions différentes au fil des temps paléolithiques ? Que reste-t-il aujourd'hui de la grotte parcourue au Pléistocène supérieur, mais aussi aux débuts de l'Holocène ?

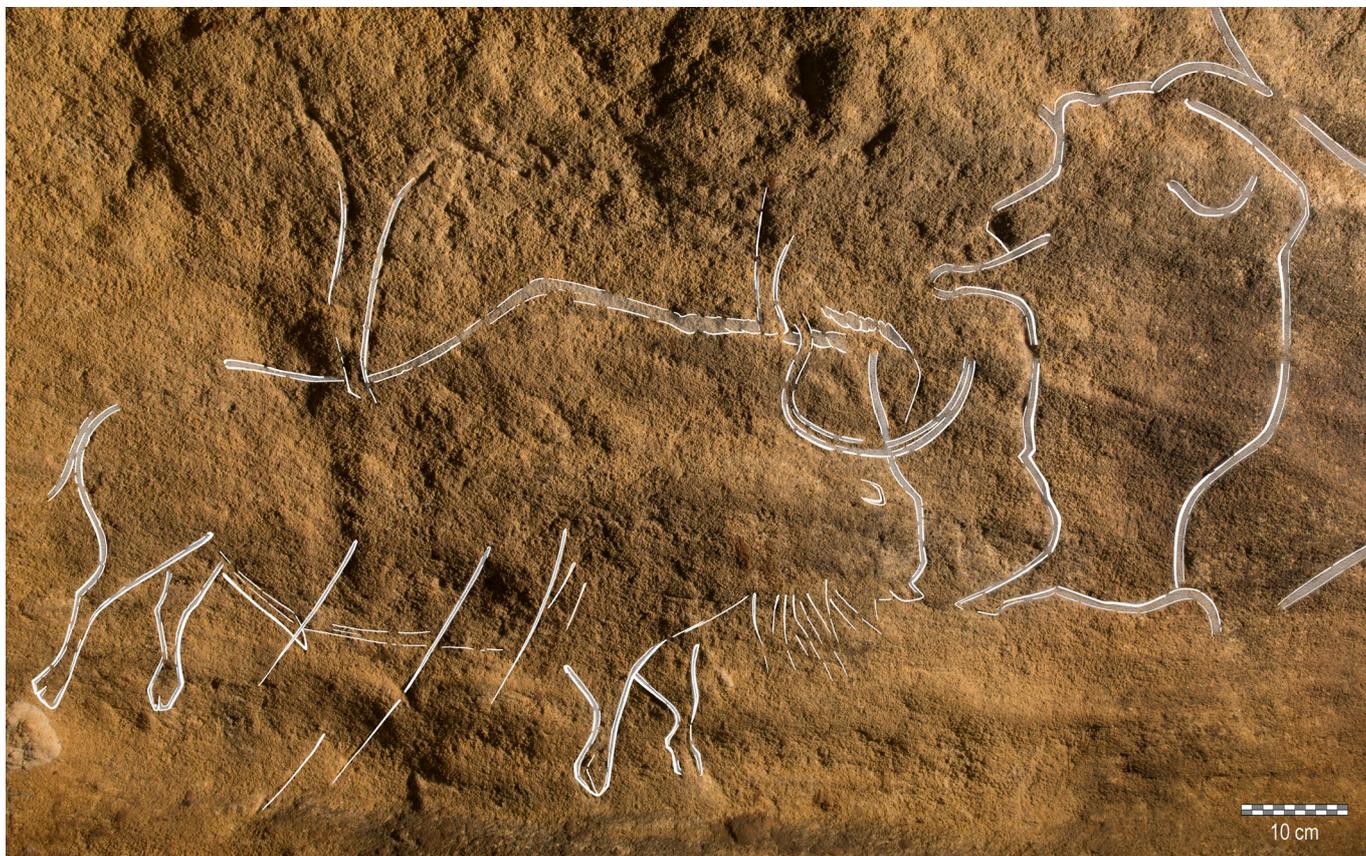
Le programme des interventions prévues pour cette année 2019 a pu être en grande partie respecté tant dans les champs pariétaux (cf. fig.), archivistiques, enregistrement 3D, géomorphologiques qu'archéologiques. Toutefois, soulignons que certaines avancées documentaires, comme la consultation des moulages centenaires conservés au MAN ou

des archives iconographiques Roussot et Delluc, ont dû être reportées à un futur proche. D'autres sont apparues, comme la présence d'une collection Rivière au British Museum de Londres.

De plus, après une réflexion *in situ* à l'issue des premiers rafraîchissements de coupes, l'équipe, confortée par l'avis de Nathalie Fourment et Olivier Ferullo du SRA, a décidé de ne pas prélever certains charbons destinés à la datation avant une caractérisation anthracologique préalable de ces derniers. Nous verrons en effet combien il est important de prendre la mesure de l'ensemble des champs disciplinaires les plus adaptés et ne pas précipiter nos interventions.

Notre approche se structure en cinq temps :

- la maîtrise des différentes interventions passées *in situ* à travers le récolement des collections archéologiques et des fonds iconographiques ;
- l'enregistrement de la grotte et de ses parois : topographie, photographie, 3D et tracéologie ;
- l'analyse de l'art pariétal, les relevés et l'actualisation de l'inventaire des représentations ;
- l'étude de la karstogénèse et de la sédimentologie de la grotte ;



Eyzies-de-Tayac-Sireuil - La Mouthe  
Bison gravés de la Salle des Bisons (relevé Petrognani/Robert ; photo Lesvignes)

- les rafraîchissements de coupes et l'avancée des différentes problématiques archéologiques.

Ces cinq chantiers souligneront les liens étroits et permanents entre l'ensemble des données : matériel lithique et osseux, faune, gravures, peintures, restes de foyers, mais aussi processus taphonomiques, sur les sols et en paroi.

Le récolement des données, des archives, tout autant que la confrontation des contextes archéologique, graphique et géologique, apparaît plus qu'essentiel pour définir la place de la grotte de La Mouthe dans l'espace social paléolithique du Sud-Ouest de la France.

Petrognani Stéphane

Paléolithique récent

## LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL

### Abri du Poisson

L'abri du Poisson est situé dans le vallon de Gorge d'Enfer, au cœur de la concentration des sites paléolithiques classés au titre du Patrimoine mondial. Il fait partie des quinze sites du bien et est classé Monument Historique, principalement à cause de sa remarquable sculpture de saumon. Nous y menons une opération de relevé d'art rupestre depuis 2017, et d'analyses depuis 2018.

En 2019, l'étude de l'encaissant calcaire a permis de caractériser le banc qui a été sculpté. Il s'est avéré que la nature du calcaire, micacé et à biotite abondante, était poreuse et friable, offrant aux paléolithiques le matériau idéal à la réalisation d'une sculpture. Aucun des quinze échantillons analysés ne présente de dépôt d'oxyhydroxydes ou de plages d'hydroxydes. L'hypothèse d'une coloration par migration de fer dans la roche peut donc être écartée. Une campagne de prospection par tomographie de résistivité électrique a également été réalisée. Le remplissage à la perpendiculaire du vallon, très hétérogène, est représentatif des pieds des grands escarpements bordant la Vézère dans ce secteur. On y devine des blocs d'effondrement, une structure karstique (doline, diaclase ou autre ?) et la localisation probable des anciennes fouilles et des aménagements.

Sur le plan de l'archéologie, le corpus des entités graphiques du plafond et celui des blocs ornés est maintenant complet et stabilisé. Les anneaux percés

ont tous été relevés, étudiés et analysés, intégrant les résultats de plusieurs expérimentations : ils sont antérieurs à la sculpture. Les résultats croisés de l'étude des anneaux, des plaquettes peintes et gravées conservées au musée national de Préhistoire et des remplissages archéologiques (travaux 2019) permettent d'affirmer qu'il y a donc au moins deux étapes de réalisation du décor de l'abri du Poisson :

- une première phase, durant l'Aurignacien, où les anneaux auraient été percés et un premier décor peint et gravé aurait été réalisé puis se serait assez rapidement détruit par desquamation ;

- le poisson sculpté a été réalisé dans un second temps, postérieur à la formation de l'unité 1b dont la composante est encore très cryoclastique ; la peinture et la main négative, puis la gravure, constituent les dernières interventions, sans que l'on puisse pour l'instant déterminer si elles sont contemporaines ou postérieures à la sculpture.

La datation radiométrique du remplissage, également fondamentale pour cette question, est en cours. Les premiers résultats radiocarbones sont plus jeunes que ce que nous attendions. En l'attente des résultats de l'OSL, nous allons donc examiner l'hypothèse d'une présence postérieure au Gravettien moyen.

Cretin Catherine, pour l'équipe

Paléolithique

## LES EYZIES-DE-TAYAC

### Serres

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a eu lieu et fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Elle correspond à un projet de construction d'une maison d'habitation sur une parcelle qui, située en rive droite de la Vallée de la Vézère, repose sur le moyen versant du plateau dans une position qui semble favorable à la conservation d'occupations anciennes.

Six tranchées ont permis de prospecter 161 m<sup>2</sup>, soit 8,2 % des 1966 m<sup>2</sup> prescrits.

Huit pièces en silex sénonien, transportées depuis un lieu plus ou moins proche sur le plateau par des activités érosives, ont été trouvés éparés dans l'emprise à une profondeur variable entre - 0,40 m et - 0,60 m. Ces artefacts correspondent à des éclats corticaux et divers aménagements de nucléus qui laissent suspecter un débitage laminaire probablement du Paléolithique supérieur.

Enfin, de nombreux blocs, non taillés, essentiellement en calcaire, de dimensions variables entre 20 cm et 60 cm, ont été mis au jour à - 0,50 m sous le sol actuel tout au long de la tranchée d'orientation nord/sud proche de la limite ouest de l'emprise, en pente vers le sud et vers l'est. Une origine anthropique (muret de terrasse écroulé ou accumulation des blocs suite aux

nettoyages successifs lors des anciennes mises en culture des champs) avait été suspecté. Finalement, le point de vue géo-sédimentaire explique l'accumulation de ces blocs par un effet naturel dû au glissement des blocs sur les argiles qui encaissent la rive ouest du vallon.

Folgado Mila et Bertran Pascal

Antiquité,  
Moyen Âge

## ISSIGEAC 2 Grand Rue

Des travaux de terrassements avaient été entrepris pour l'aménagement d'une cave à l'arrière du restaurant de la « Maison des Dîmes », situé au 2 Grand Rue, en limite nord du bourg d'Issigeac, dans une bâtisse qui, bien que non protégée aux Monuments Historiques, constitue l'un des édifices particulièrement remarquable de la cité. Ces travaux, non déclarés initialement, ont été arrêtés par le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine après découverte de plusieurs vestiges (murs, sarcophage, bassin, etc.) et une prescription de fouille archéologique préventive a été émise afin de régulariser la situation. La pièce concernée par les travaux couvre une superficie de 28 m<sup>2</sup>. Elle se trouve au contact direct d'une portion de voirie sous laquelle un suivi de travaux en 1994 avait permis de révéler les vestiges d'une luxueuse villa tardo-antique. Dans ses ruines, une aire sépulcrale s'est implantée au haut Moyen Âge, matérialisée par de nombreuses inhumations en sarcophages. Si le patrimoine et le passé d'Issigeac ne laisse aucun doute quant à leur richesse et leur intérêt scientifique, les données manquent cruellement tant d'un point de vue historique qu'archéologique. L'intervention du 2 Grand Rue s'est déroulée en avril 2019 sur deux semaines avec une équipe de quatre personnes.

Malgré de fortes contraintes de fouilles (emprise restreinte et très encaissée, remouillée importante de la nappe phréatique et décaissement quasi-total de la stratigraphie de la pièce sans surveillance archéologique), les résultats de cette intervention se sont avérés particulièrement fournis. Quatre grandes phases d'occupation ont ainsi été identifiées sur cette modeste emprise (cf. fig.) : une pièce octogonale chauffée se rattachant à la villa antique, une réutilisation de ses ruines pour une première occupation funéraire, la construction d'un imposant édifice médiéval conjointement à une persistance de l'aire sépulcrale, et enfin, l'implantation de la maison des Dîmes.

Les vestiges antiques, identifiés sur le site du 2 Grand Rue, sont matérialisés par un ensemble de cinq maçonneries, partiellement observées, chaînées, avec des angles obtus. Ces maçonneries dessinent le plan partiel d'une pièce octogonale d'environ 25 m<sup>2</sup> de superficie intérieure, dont le tiers septentrional se trouve hors emprise sous le restaurant des Dîmes. La présence d'un canal de chauffe dans le mur occidental indique

que la pièce était dotée d'un système de chauffage par hypocauste (cf. fig.). Toutefois, les maçonneries ont été arasées sous le niveau de la *suspensura*, c'est-à-dire sous le niveau de sol antique. La présence d'un canal de chauffe dans le mur ouest de la pièce octogonale nous permet également de déduire que directement à l'ouest de notre emprise, se trouve soit un *praefurnium*, soit une autre pièce sur hypocauste par laquelle transiterait l'air chaud. Les fortes rubéfections visibles au niveau du canal de chauffe et le noircissement des dalles du conduit plaident toutefois en faveur de la première hypothèse. Le secteur, immédiatement à l'ouest de l'emprise, correspondrait en ce cas à des espaces de service. Cette salle chauffée s'inscrit bien dans le plan des vestiges déjà connus de la villa. Cependant, les investigations de 1994 ayant été sommaires, il demeure difficile de recontextualiser précisément les découvertes.

De manière plus globale, la forme octogonale de cette pièce est caractéristique du plan de certains espaces des *villae* tardives sur l'ensemble de l'Empire romain. Si ces comparaisons ne permettent pas de déterminer avec certitude la nature de la salle octogonale mis en évidence pour Issigeac, elles tendent en revanche à confirmer la datation tardive de ce secteur de la villa. En effet, en se basant sur les critères stylistiques des mosaïques observées en 1994, les vestiges sont attribués aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles. Une datation radiocarbone a été entreprise sur un charbon provenant du mortier de l'un des murs antiques (MUR 11 – US 1071) afin d'essayer d'étayer cette hypothèse, voire d'en préciser l'intervalle chronologique. Malheureusement le résultat obtenu sur ce charbon fournit une date trop ancienne pour être vu comme représentatif de la date de construction de ces murs.

Aucun niveau de démolition en lien avec l'abandon de cet espace n'a été retrouvé. Les vestiges antiques sont scellés par plusieurs remblais et les maçonneries de la pièce octogonale apparaissent soigneusement arasées traduisant un abandon volontaire du bâtiment antique avec une probable récupération des matériaux.

Cette utilisation des ruines de la villa coïncide vraisemblablement avec un usage de l'espace en zone funéraire. Une sépulture a en effet été découverte dans ces remblais (SEP 15), au niveau de l'ancien canal de chauffe dégagé en limite ouest de l'emprise. Le remploi



*Issigeac - 2 Grand Rue*  
*Sarcophage du haut Moyen Age (SEP 15) réutilisé au Moyen Age, au pied du mur de la chapelle Sainte-Marie du Mercadil*

de ce conduit par la sépulture indique peut-être que les vestiges de la villa étaient toujours présents dans le paysage lorsque l'inhumation a été pratiquée. Cette sépulture se rattache vraisemblablement au peuplement funéraire déjà identifié en 1994 dans les ruines de la villa. La typo-morphologie des sarcophages trapézoïdaux, dont certains avec couvercle en bâtière, et la découverte de quelques éléments de mobilier avaient alors conduit à placer cette occupation funéraire aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles. Une datation C14 effectuée sur une incisive de la sépulture 15 tend à confirmer cela, orientant néanmoins vers la frange haute de la fourchette chronologique : l'intervalle 664-768 est ainsi donné avec 95,4 % de probabilité. Cette datation fournit par la même occasion un terminus ante quem fiable pour l'abandon de la villa gallo-romaine et la récupération de ses matériaux.

Le souvenir de la villa et de la sépulture 15 semble en revanche avoir disparu lorsque le bâtiment médiéval, matérialisé par deux épaisses maçonneries (MUR 6 et 5), s'implante. Les maçonneries en lien avec cette phase d'occupation médiévale sont robustes et de mise en œuvre soignée, témoignant probablement d'un monument d'envergure. Cependant, la petite fenêtre d'observation que constitue notre emprise offre une vision très réduite de cet édifice. Les deux murs observés sont situés sur le tiers ouest de l'emprise. Le premier, axé nord-sud (MUR 6), sépare un espace

intérieur à l'ouest d'une zone en aire ouverte à l'est. À son extrémité nord, une porte, dont l'encadrement est en pierre de taille, permet de transiter entre ces deux espaces. À son autre extrémité, le mur 6 présente un départ d'arondi sur son parement extérieur, tandis qu'en intérieur, un mur de refend (MUR 5), orienté est-ouest, est chaîné. Contre le parement intérieur, à proximité de la porte 7, se trouve une petite structure maçonnée quadrangulaire, de type bassin ou cuve (STR 8), qui repose sur une excroissance des fondations du MUR 6. L'aménagement de cet édifice s'accompagne d'un remblaiement général du secteur, d'une épaisseur d'environ 0,20-0,30 m en intérieur et autour de 0,50 m pour l'espace extérieur. Des niveaux de sol ont été identifiés par lambeaux de part et d'autre du MUR 6.

Par son positionnement dans le bourg, et grâce aux connaissances déjà acquises, on peut présumer être face aux vestiges partiels de l'une des portes de la ville, la maison des Dîmes étant bâtie contre l'enceinte d'Issigeac. Par ailleurs, on sait que l'une des portes qui flanquent cette enceinte s'ouvre dans ce secteur, sur le flanc nord de la bourgade ; celle-ci étant connue sous le toponyme de porte du Mercadil. Cet aménagement est à voir comme l'un des témoins de la mutation importante que semble connaître la cité autour de l'an Mil. Cela concorderait d'ailleurs avec les indices chronologiques recueillis sur notre emprise. Ainsi,

la céramique collectée dans les remblais en lien avec l'installation des murs médiévaux fournit un spectre chronologique large mais homogène, centré sur les Xe-XIIIe siècles. C'est toutefois surtout la datation radiocarbone effectuée sur un charbon dans l'un des premiers niveaux de sol associé aux murs 5 et 6, qui vient corrélérer ce constat. Cette analyse fournit une datation de ce charbon entre 900 et 1019 avec 95,4 % de probabilité, et oriente même plutôt sur l'intervalle 948-1019 (81,1 % de probabilité).

Sur l'espace extérieur de cet édifice médiéval, outre les niveaux de sol, deux structures ont été identifiées. Dans la coupe est, une fosse (FOS 13) a été observée, contemporaine du premier niveau de sol conservé. En plan, dans l'emprise, un sarcophage a également été dégagé (SEP 15) (cf. fig.). Ce sarcophage se composait d'une cuve en calcaire trapézoïdale et d'une couverture en dalles calcaires brutes liées au mortier. Un seul individu était inhumé à l'intérieur. Si typologiquement ce sarcophage se rattacherait plutôt à des périodes antérieures, les niveaux d'encaissant de cette sépulture sont les mêmes que ceux dans lesquels sont aménagés le mur 6, contenant de la céramique des Xe-XIIIe siècles. Son positionnement et son altimétrie témoignent également de cette contemporanéité et semblent même indiquer une volonté d'inhumation au plus proche de cette possible porte médiévale.

Cette polarisation funéraire, associée à la présence d'un possible départ d'abside à l'extrémité sud du mur 6, permet même de formuler l'hypothèse d'une chapelle de porte. La petite structure maçonnée (STR 8), située à l'intérieur de l'édifice à proximité de la porte, pourrait ainsi être vue comme une cuve liturgique. Si cette hypothèse de chapelle de porte était confirmée, il serait tentant d'y voir l'édifice consacrée sous la titulature de

Sainte-Marie du Mercadil citée dans la bulle pontificale d'Eugène III de 1153.

Les informations relatives à l'abandon de ce bâtiment et aux phases postérieures sont ensuite limitées, l'emprise ayant été décaissée préalablement à l'intervention archéologique. Seules une coupe stratigraphique résiduelle à l'est et quelques fenêtres d'observations sur le bâti de la pièce permettent de déduire quelques éléments sur les occupations plus récentes de cet espace.

Comme précédemment pour les vestiges de la villa, l'arasement des maçonneries médiévales est net et aucune couche de démolition n'a été trouvée en lien avec la désaffectation de cet édifice. Un démontage volontaire est donc là-aussi probable, même si la vision offerte par la seule emprise apparaît réduite. Dans la coupe est, au-dessus des niveaux d'occupation médiévale, on observe des couches de remblai qui semblent directement en lien avec la fondation de la maison des Dîmes. L'épaisseur cumulée des remblais 1016 et 1017 coïncide ainsi avec le sommet des fondations des murs sud et nord de la pièce (MUR 2 et 4).

Si la construction de la maison des Dîmes est estimée au XIVe siècle, il ne fait toutefois aucun doute que la configuration actuelle de celle-ci est le fruit de nombreuses évolutions et de différentes étapes de constructions. Ainsi, l'observation du seul mur 4 permet de déduire l'existence de plusieurs états (au minimum trois), mais sans fouille de la stratigraphie liée, celle-ci ayant disparu, et sans réelle étude du bâti, il n'est toutefois pas possible d'aller plus loin dans l'étude de cette phase, ni de proposer de datation pour les divers états de construction de cette partie de la maison des Dîmes.

Perrot Xavier

## JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE- SAINT-ROBERT Forge Neuve

Période récente

Deux sondages archéologiques ont été réalisés dans le bâtiment qui a abrité les hauts fourneaux jumelés de la Forge Neuve de Javerlhac.

Cette opération a été conduite dans le cadre du PCR « Au temps des hauts fourneaux en Périgord Angoumois et Limousin » (direction Gilbert Faurie). Ce programme est animé par un collectif d'associations (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Varaignes, Feu Fer Forges, Route des Tonneaux et Canons, et Route des Canons) dont une dizaine de membres ont participé à l'opération.

Le bâtiment industriel de la Forge Neuve de Javerlhac a connu de multiples phases d'activité entre les XVIIIe et XXe siècles. Les sondages ont été

réalisés à l'emplacement des embases des soufflets du haut fourneau nord, ainsi qu'à celui des canaux de coulée de ce même haut fourneau. Ils ont été réalisés dans le double but d'enregistrer les informations archéologiques (plan des structures et stratigraphie associée aux différentes phases d'activité) et d'utiliser ces dernières pour mettre en place une reconstitution la plus fidèle possible du haut fourneau nord. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la valorisation du site.

Dans la halle des soufflets, le premier sondage a mis en évidence une structure de contrebutement des supports de la soufflerie. L'un d'eux devait exister sous le nez des soufflets, hors de la limite sud de



*Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert - Forge neuve  
Vue de la halle de coulée nord ; fosse creusée pour l'aménagement des canaux de coulée*

notre sondage. L'emploi en abondance d'argile entre des blocs peu organisés paraît de nature à absorber les vibrations de la soufflerie. L'enchâssement de ces aménagements dans le rocher sur trois côtés au moins devait assurer la stabilité de l'installation.

Le sondage réalisé dans la halle de coulée a révélé les vestiges de trois phases d'activité du bâtiment. La plus récente est matérialisée par un niveau de circulation lié à une activité agricole. D'après les archives analysées par les membres du PCR, cette activité serait à dater des années 1930.

Une seconde phase correspond à un remblai et à un niveau de circulation. Malgré l'absence de mobilier datant, l'absence de structures associées à la métallurgie porte à croire que ces niveaux correspondraient au fonctionnement d'un four à chaux à l'emplacement du haut fourneau sud, une activité initiée dans les années 1860.

La séquence la plus ancienne est marquée par une fosse creusée dans le substrat rocheux et partiellement remplie de sable grossier (environ 3-4mm). Cet aménagement a très certainement servi à la mise en place de canaux de coulée du haut fourneau vers une fosse ménagée sur la médiane des deux hauts fourneaux, dans laquelle des canons ont été coulés pour la marine royale lors de la première phase de fonctionnement du site, entre 1778 et 1804. Un élément de moule en terre a été mis au jour dans cette fosse, reposant sur le sable. Il a probablement servi à mouler un élément en fonte de type volant d'inertie. Cet élément serait lié à une période durant laquelle un haut fourneau à marchandise a succédé à la fonderie de canons, entre 1804 et 1860.

Disser Alexandre, Dubois Claude, Faurie Gilbert

## LAMONZIE-SAINT-MARTIN

### La Bourgatie-ouest

Le projet de transformation des deux parcelles A470p et 1597p en quatre parcelles destinées à être loties a fait l'objet d'un arrêté de prescription archéologique. L'emprise du projet est de 7978 m<sup>2</sup>.

L'emprise se trouve à 180 m du lit actuel de la Dordogne. A l'emplacement du gué dit gué de Russel, avant 1978, les dragages ont fourni un important mobilier métallique de l'Âge du Bronze, des périodes gallo-romaine et médiévale. Au carrefour de la Nauve, un tronçon d'aqueduc descendait vers la Dordogne. D'autres tronçons sont signalés, l'un traversant le jardin du presbytère, l'autre le cimetière. Une photographie aérienne des années 1980 (campagne IGN du 17 mai 1989) portait le plus de renseignements relatifs au potentiel de l'emprise. De la villa de la Nauve, établie sur un léger relief, court en direction des parcelles de la Bourgatie un tracé sombre assimilable à un axe routier curviligne, traversant la parcelle.

Vingt-trois structures ont été mises au jour au cours du diagnostic archéologique. Elles sont apparues sous la terre végétale, entre 0,40 et 0,50 m de profondeur, selon l'importance des labours, soit entre 25,90 et 26,70 m NGF selon leurs localisations sur le site.

Comme il était déjà prévisible aux vues des photos aériennes depuis les années 60, un important fossé de 4 m de large et de plus de 3 m de profondeur traverse le site du nord-ouest au sud-est, mais sans que l'on puisse l'attribuer à une période précise.

Trois fossés suivent les orientations du cadastre actuel. De la céramique et des éclats de silex ont été récoltés dans l'un d'eux, tandis que de la céramique médiévale a été récoltée dans un autre.

Seize fosses ont été de même mises au jour. Trois de ces fosses ont été identifiées comme étant des fosses silo grâce à leur creusement significatif. Une de ces fosses silo a fourni de la céramique médiévale, tandis que dans une autre fosse silo de la céramique néolithique a été récoltée.

De nombreux autres fragments de céramique et de silex appartenant au néolithique ont été récoltés dans les niveaux qui affleurent sous la terre végétale.

En l'état des connaissances, il est difficile de déterminer le type, la fonction et l'emplacement précis de l'occupation néolithique.

Silhouette Hélène

## LISLE

### Abris/grotte de la Peyzie

#### ■ Des premières fouilles peu documentées

Les premières fouilles de la Peyzie sont menées entre 1933 et 1936 sous la direction de Paul-Émile Jude. Peu d'informations nous sont parvenues de ces premières opérations. Le seul document publié est une courte notice parue en 1934 à l'occasion de la visite du site par les congressistes du XI<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France à Périgueux. La stratigraphie fait alors état de quatre couches dont seulement deux témoignent d'activités anthropiques : une couche inférieure attribuée au Magdalénien supérieur coiffée par une couche supérieure azilienne. Parmi les pièces attribuées au site, deux bâtons percés suscitent encore aujourd'hui la curiosité pour leur facture exceptionnelle, mais aussi parce que leur origine dans la cavité n'est pas certaine.

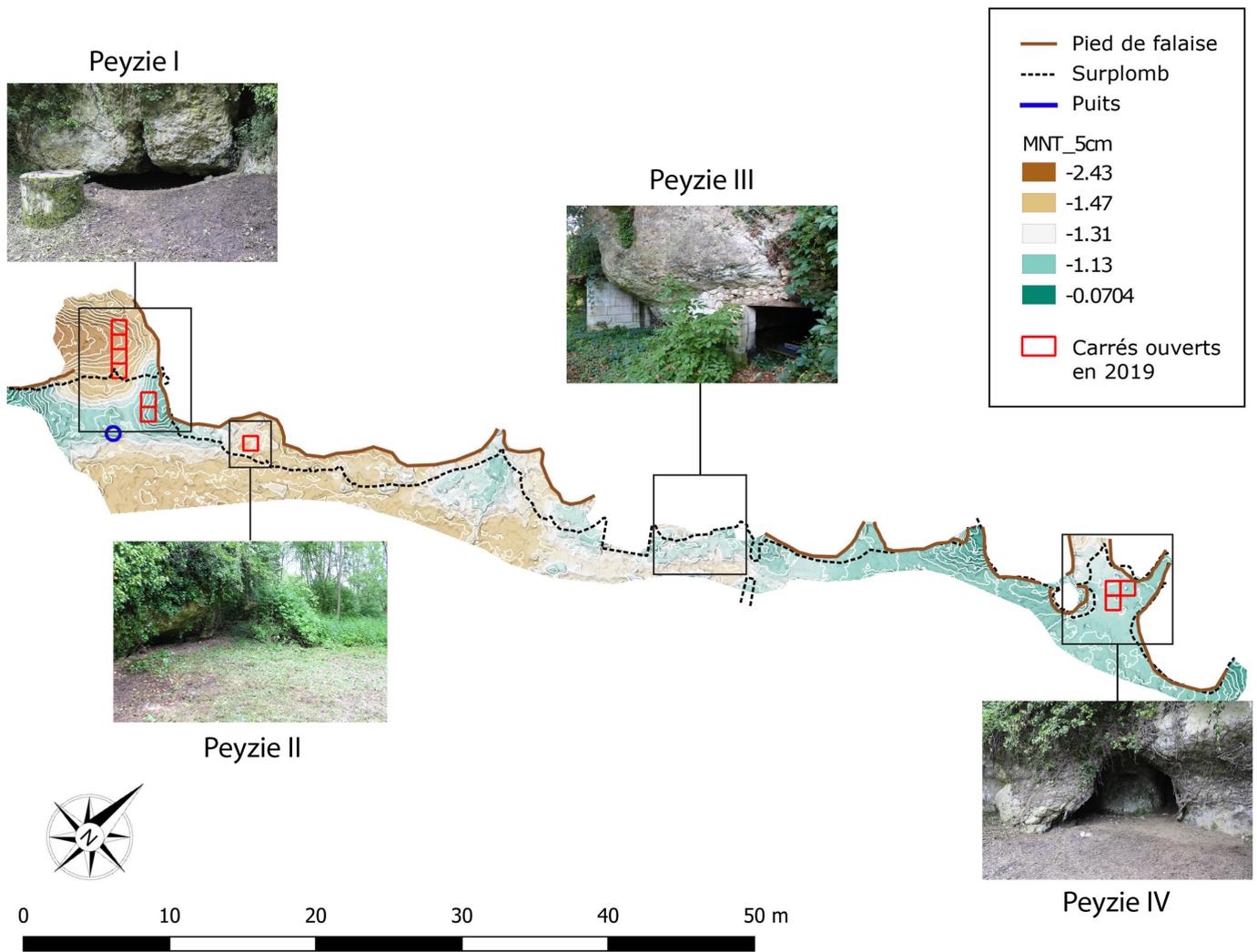
#### ■ Campagne de sondages en 2019

La reprise des fouilles à la Peyzie s'inscrit dans l'étude des transformations des sociétés de chasseurs-collecteurs nomades nord-aquitains en lien avec les modifications profondes que connaît l'environnement à la fin de la dernière glaciation. Deux objectifs

principaux ont guidé notre intervention : 1) localiser et mesurer l'extension des fouilles anciennes et 2) tester le potentiel archéologique de la falaise. Ainsi, quatre sondages ont été disposés à des endroits stratégiques de la falaise dont deux au niveau de l'abri fouillé par Jude (Peyzie I, cf. fig. 1). La Peyzie II est un sondage d'un mètre carré environ situé à proximité de l'abri principal, alors que la Peyzie IV est une entrée de petite grotte, localisée à 70 mètres au nord-est, fouillée sur une emprise de trois mètres carrés.

#### ■ La Peyzie IV : une séquence inédite ?

La campagne 2019 a confirmé la localisation des fouilles Jude à l'intérieur de l'abri principal (Peyzie I) mais n'a pas permis d'en mesurer l'extension totale. Parmi les premières conclusions, l'origine des bâtons percés dans l'abri est contredite à partir de l'étude des états de surface des bois de renne. Il n'est pas exclu que ces deux objets proviennent de la grotte de Rochereil toute proche. Si les sondages réalisés à l'avant de l'abri, et à proximité de ce dernier (Peyzie II), sont restés peu concluants, la fouille de Peyzie IV a permis de découvrir une séquence rarement documentée dans la région. En fin d'opération, des restes osseux et lithiques, incluant



Lisle - La Peyzie  
 Plan général des sondages réalisés à la Peyzie en 2019 (DAO, Get in Situ & AL)

plus d'une dizaine de lamelles à dos, ont été mis au jour à la surface d'un niveau apparemment intact. Confortée par deux dates cohérentes sur renne entre 17,3 et 16,9 ka cal BP (IntCal20,  $2\sigma$ ), la poursuite des fouilles à la Peyzie IV offre l'opportunité de documenter plus avant la transition entre les phases moyenne et

supérieure du Magdalénien dans le nord du Bassin aquitain, période jusqu'à présent mal caractérisée dans la région.

Lefebvre Alexandre avec la collaboration de Paillet Patrick et Elena

## MARQUAY Laussel

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Klaric Laurent (CNRS)

Ce diagnostic précède les travaux de construction d'une zone d'activités au niveau du petit vallon sec de Marival, situé en rive gauche de l'Isle, sur la commune de Marsac-sur-l'Isle. La prescription initiale portait sur une emprise de 47 385 m<sup>2</sup>. La présence d'une habitation sur une des parcelles nous a conduit à réduire la surface à sonder à 44 791 m<sup>2</sup>. Au total, 9,7 % de la surface a pu être sondée, ce qui représente 4 358 m<sup>2</sup>, répartis sur 80 tranchées.

Cette opération a permis de mettre en évidence une occupation du vallon sur une période relativement longue s'échelonnant du Paléolithique moyen à aujourd'hui (cf. fig. 1).

Trois occupations paléolithiques, non contemporaines et géographiquement disjointes, ont été repérées. Toutes trois se situent sur le versant ouest du vallon et ne sont représentées que par des vestiges lithiques. Au sud, l'occupation la plus ancienne correspond à des vestiges lithiques attribuables au Moustérien. L'organisation spatiale de ce petit locus ne semble pas très bien conservée. Au centre-ouest du site, un petit amas de débitage bien conservé dans un niveau de grèzes semble pouvoir être attribué au Châtelperronien. Enfin, plus au nord, le dernier locus, plus récent, pourrait être daté du Magdalénien. Ce petit locus, situé au-dessus des argiles à silex, correspond également à un amas de débitage structuré autour de ce qui semble être deux blocs sièges.

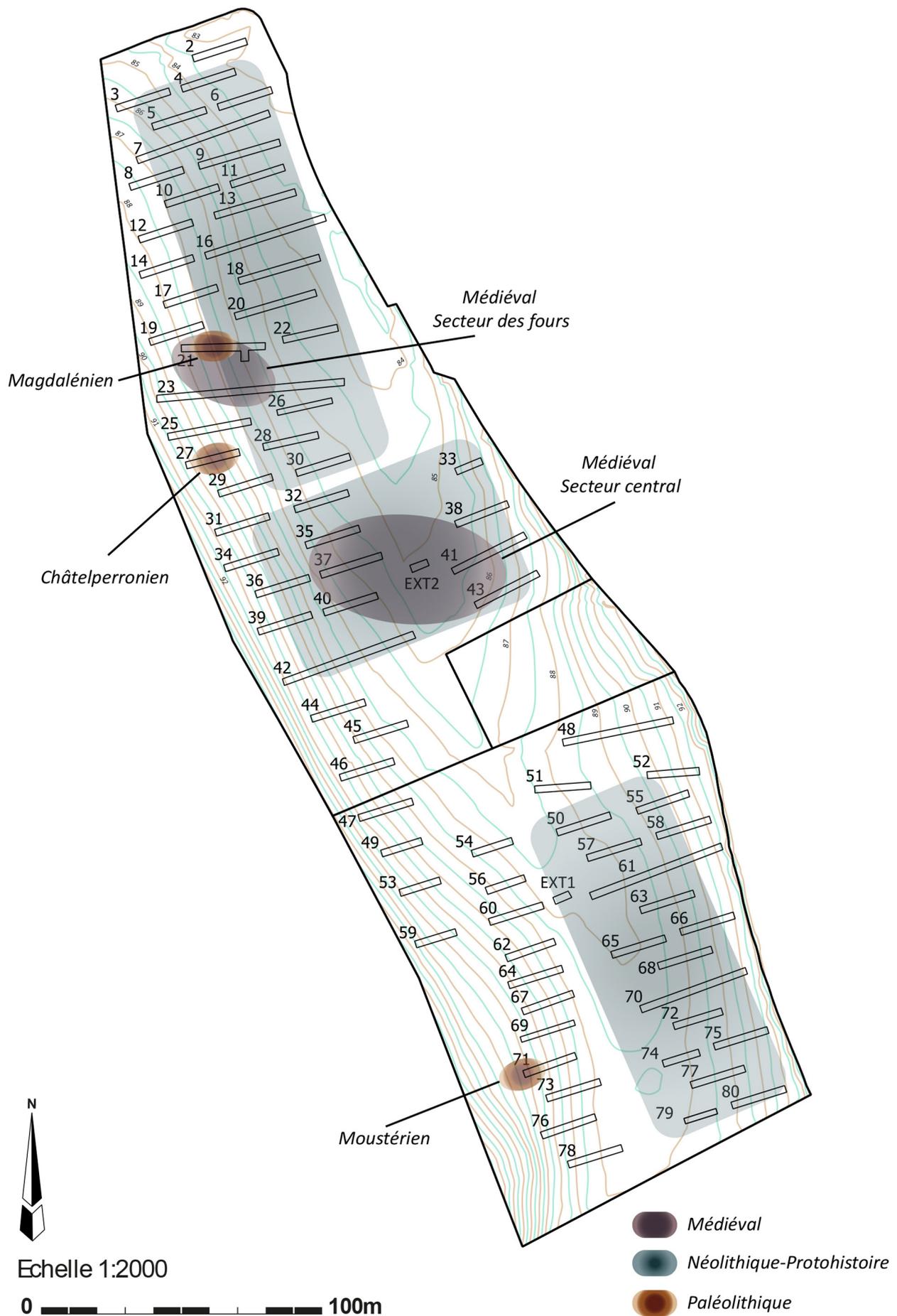
Plus ou moins tout le long du talweg est conservé un paléosol qui a livré plusieurs vestiges mobiliers (lithiques et céramiques) ainsi que quelques structures dont l'âge probable est à placer entre le Néolithique



Marsac-sur-l'Isle - Parc d'activité Route de Marival  
Fig 3 : Four de potier du Haut Moyen-Age



Marsac-sur-l'Isle - Parc d'activité Route de Marival  
Fig 2 : Fragments de peigne médiéval avec décor en ocelle



Marsac-sur-Ille - Parc d'activité Route de Marival  
 Fig 1 : Localisation et extension probable des différentes occupations

final et l'Âge du Bronze ancien, avec une probabilité plus importante d'appartenir à l'Âge du Bronze. Le mobilier se distribue essentiellement au nord-ouest (aval rive gauche) et au sud-est (amont rive droite) du site. La partie nord-ouest apparaît la mieux conservée puisqu'elle recèle la plupart des structures et des vestiges céramiques.

Au centre du site, de part et d'autre du talweg, un second paléosol a également été rencontré. Celui-ci a livré des vestiges mobiliers plus récents, dont les formes céramiques et un élément de tableterie (peigne en os avec décor en ocelle, cf. fig. 2) permettent de proposer un âge mérovingien (VIe-VIIe siècle ap. J.-C.). La nature de l'occupation reste actuellement incertaine, les structures associées sont peu nombreuses, et une partie du niveau (dont une structure linéaire de type

empierrement en galet de silex) a été conservée en place.

Enfin, sur le versant ouest, en aval, a été rencontré un four de potier (cf. fig. 3). Celui-ci a été simplement nettoyé en surface et conservé en place, après prélèvement de quelques tessons de céramique et de TCA nécessaires à la datation de cette structure. La présence de plusieurs ratés de cuisson permet de valider un usage comme four de potier. L'examen des productions potières suggère également une inscription dans le Haut Moyen-Âge. Ce four pourrait être contemporain ou un peu plus récent que l'occupation du locus central.

Michel Alexandre

## MENESPLET Barthomettes

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a eu lieu à l'intersection des routes D6089 et D9E1 (Rue des Barthomettes) et fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Elle correspond à un projet de construction d'un local artisanal et commercial, de voies de circulation et d'une aire de stationnement sur une parcelle qui, situé sur les moyennes terrasses de l'Isle, présente des conditions environnementales favorables à la conservation d'occupations anciennes du Paléolithique et du Néolithique.

Quatre tranchées ont permis de prospector 190 m<sup>2</sup>, soit 7,5 % des 2585 m<sup>2</sup> prescrits.

Aucune découverte archéologique n'a été effectuée malgré la recherche systématique de niveaux d'occupation dans les couches stratigraphiques qui, sous deux niveaux de remblais, étaient favorables, par leur contexte, à la présence d'industries du

Paléolithique. Les travaux de terrassement effectués lors de la réalisation du rond-point accolé à la parcelle semblent à l'origine de la perturbation (arasement et remblaiement) des couches stratigraphiques supérieures (entre 0 m et 0,80 m). Bien que le résultat du diagnostic soit négatif, le contexte stratigraphique dans le secteur reste toujours favorable à la présence d'indices d'occupations anciennes. Les sites de la période du Paléolithique moyen et ancien et du Paléolithique supérieur découverts sur le tracé de l'A89 entre Montpon et Saint-Médard-de-Guizières et également associés à des moyennes terrasses en rive gauche de l'Isle en sont l'exemple : Les Forêts (Folgado et Brenet 1997, Brenet 2003, Guibert 2004), Le Champ des Débats (Brenet et Folgado 1997), La Rogère (Folgado et Brenet 1997), La Madeleine (Brenet 1997) et La Croix Trotte (Brenet et Folgado 1997).

Folgado Mila et Bertran Pascal

Moyen Âge classique,  
Bas Moyen Âge

## MEYRALS Le Berteil

Le site du Berteil est constitué d'une plateforme (85-90 m de diamètre), ceinte d'une levée de terre et d'un fossé

L'intervention sur la levée de terre circulaire du Berteil s'est décomposée en trois étapes : un levé micro-topographique, une fouille limitée extensivement prenant la forme de deux tranchées et une prospection magnétique dans l'espace interne du site.

Le levé micro-topographique a été effectué sur l'ensemble du site. La modélisation de la topographie des vestiges grâce au levé a permis d'affiner le calcul des dimensions du site. L'espace interne de la levée de terre fait 2200 m<sup>2</sup> et la plateforme près de 1350 m<sup>2</sup> (43 m x 40,5 m). Il a entre autres permis de dévoiler la présence d'une large dépression comblée dans l'emprise de l'enceinte. Le MNT généré à partir du levé



Meyrals - Le Berteil  
Vue du Solin en pierre

devrait permettre à l'avenir de faire une estimation du volume de l'amas de déchets de réduction du minerais de fer présent à l'intérieur du site.

Les deux tranchées réalisées à l'occasion de la fouille avaient des visées différentes. La première a été implantée de manière à couper perpendiculairement la levée de terre et le fossé qui la circonscrit afin d'étudier leurs compositions et leurs morphologies. La levée de terre a été altérée par des phénomènes liés à la pédogénèse du site qui a uniformisé les différents niveaux qui la composaient sur l'essentiel de sa puissance. Le paléosol sur lequel l'ouvrage a été construit est clairement apparu lors de la fouille. Le fossé de la levée de terre a fait l'objet d'au moins un creusement, modifiant sa morphologie préexistante. Ni la levée de terre, ni le fossé n'ont pu être datés directement. Toutefois, l'extension de la tranchée vers la plateforme a permis de mettre au jour un probable dépotoir en position primaire situé dans la même position stratigraphique que la levée de terre. Ce niveau a été daté par le matériel qui en a été extrait et par une datation  $^{14}\text{C}$  à une période comprise entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. À proximité immédiate, un solin en pierre d'un mur et des niveaux de sols dallés ont été mis au jour présageant ainsi du relativement bon état de conservation des structures construites au sein

de la plateforme. La seconde tranchée a été réalisée dans la partie la plus haute du monticule de scories qui actuellement occupe près d'un quart de l'espace interne de la levée de terre. La fouille du monticule n'a livré que des déchets de réduction directe. La morphologie des scories est caractéristique des bas fourneaux à scories écoulées. Sous le monticule de scories, qui atteint au maximum 1,55 m d'épaisseur, deux niveaux caractéristiques du concassage du minerais de fer grillé ont été mis au jour. Une datation  $^{14}\text{C}$  a été réalisée sur un charbon provenant de l'un de ces deux niveaux. Le XIII<sup>e</sup> siècle est avancé comme résultat.

La prospection magnétique réalisée sur la plateforme a permis de mettre en évidence quelques anomalies dipolaires, qui peuvent éventuellement correspondre à des structures de chauffe, à proximité immédiate de l'amoncellement de scories. Des vérifications sur le terrain seront nécessaires pour pouvoir interpréter ces réponses géophysiques. Quelques anomalies magnétiques non structurées sont également apparues à proximité du solin de pierre mis au jour dans la tranchée de fouille traversant la fortification du site, ce qui peut laisser présager de la présence d'éléments enfouis fonctionnant avec la maçonnerie.

Bonnenfant Jérémy et Parcollet Virginie

## MONPAZIER Centre bourg

Une surveillance archéologique visait les travaux de rénovation de l'assainissement du centre-bourg de Monpazier. La prescription de fouille préventive prévoyait la réalisation de dix tranchées transversales aux rues concernées. Une première tranche s'est déroulée en 2019 avec deux ouvertures dans la rue Notre-Dame et une dans la rue Saint-Jacques. Une seconde tranche s'est déroulée en 2020 avec deux tranchées dans la rue Saint-Joseph, une dans la rue Transversale et une nouvelle rue Notre-Dame. Une dernière phase est prévue pour l'automne 2021 qui soldera les trois dernières ouvertures. Les objectifs visés par la prescription portent sur la relation physique entre les maisons et les voiries, s'agissant d'une bastide fondée en 1284 et dont la trame urbaine est cristallisée depuis le Moyen Âge.

Les premiers résultats font surtout valoir que les vestiges des anciennes voiries sont systématiquement supprimés au profit des nouveaux aménagements. Les rares éléments conservés sont compressés dans les premiers centimètres sous les préparations d'enrobé. Il en va de même aux abords des façades dont le

sous-sol se révèle durement impactés par les trottoirs actuels.

Fait intéressant, à l'emplacement de la porte Notre-Dame aujourd'hui disparue, le rocher affleurant présente des entailles qui révèlent deux choses. Le tracé de la voirie se dessine et prend appui sur la roche calcaire creusée et terrassée à cet effet. En surplomb, une plateforme calcaire sur laquelle devait prendre appui la tour occidentale de la porte se démarque des creusements liés à la rue.

Cette opération révèle une particularité à Monpazier. La roche affleurant accompagnée ou non d'argile décalcifiée constitue le substrat sur lequel la ville s'est appuyée et dans lequel les aménagements les plus récents ont tendance à s'inscrire. Il n'y a guère d'apports de remblais. Il est donc d'autant plus nécessaire de fouiller les cœurs d'îlots dès que l'occasion en est donnée, car ceux-ci sont susceptibles de révéler davantage d'informations, notamment sur la création des ayraux et les dynamiques d'urbanisation.

Gérardin Cédric

## MONPAZIER 19 bis rue du Trottoir

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre de la construction d'une maison individuelle. La parcelle prescrite se trouve dans l'angle nord-ouest de la bastide médiévale, entre la rue du Trottoir (19 bis) et le chemin du Tour de Ville (rue du Paradis), dans un secteur dépourvu de constructions et de la trame parcellaire serrée des îlots alentour.

La bastide de Monpazier est placée sur un rebord de plateau dominant le Dropt, couvrant un rectangle de 6 ha. Deux îlots centraux sont dévolus au commerce (place des Cornières) et à l'activité religieuse (église Saint-Dominique). Venu assez tôt après la fondation, un rempart avec fossé extérieur et contrescarpe cerne l'ensemble percé de trois tours-portes au nord, du côté accessible, deux portes au sud et une centrale sur chaque autre flanc. L'opération archéologique de 1993 (J. Pons, Afan) concernant les abords extérieurs nord de la bastide (secteur du foirail) a mis en évidence une occupation de faubourg développée aux XIVe et XVe siècles, signe d'une particulière vitalité de la ville durant cette période.

Trois sondages ont été réalisés pour une surface totale de 60,42 m<sup>2</sup>. Seule la tranchée Tr01, dans l'angle nord-ouest de l'emprise, a livré deux structures

anthropiques ainsi que quelques éléments de céramique.

Les structures de la tranchée Tr01 consistent en un puits (puisard ?) (St1) de 0,9 m de diamètre apparaissant à - 0,8 m (197,2 m NGF) sous le niveau du sol actuel ainsi que d'un mur de pierres sèches orienté ouest/est (St2) situé à seulement 0,7 m de la structure précédente. Ce mur (muret ?) possède une largeur de 0,8 m pour une hauteur conservée d'environ 0,5 m. Compte tenu des impératifs de sécurité, le puit St1 n'a été sondé que jusqu'à la cote de 1,3 m et n'a livré aucun élément de mobilier archéologique. Quelques tessons de céramique ont pu être recueillis dans les niveaux antérieurs à l'installation de St1 et St2 : onze tessons dans l'us 3 venant sceller ces structures et présentant des périodes chronologiques hétérogènes (XIVe-XVe siècles, XVe-XVIe siècles et XIXe-XXe siècles), et cinq tessons dans l'us 5 (pierrier venant probablement colmater la dépression liée à la présence du puits) que l'on pourrait attribuer aux XIVe-XVe siècles.

La parcelle concernée par cette opération ne semble n'avoir jamais été construite et le puits (puisard ?) et le mur (muret de parcellaire ?) observés semblent nous orienter vers un jardin clos. Malgré les cinq tessons

attribuables aux XIVe-XVe siècles retrouvés en us 5, il paraît difficile d'attribuer avec certitude l'abandon du puits à cette période, cette unité stratigraphique ayant pu être rapportée à des parcelles voisines lors

de constructions ultérieures pour assainir et remblayer le secteur.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salvé Serge.

Protohistoire

## MONTCARET

### La petite borie AT159

Deux projets de construction de quatre maisons groupées ont fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie et concernent les parcelles AT 159, AT 162, 165 et 168. Les opérations de diagnostic archéologique ont été menées conjointement.

Aucune structure n'a été mise au jour au cours du diagnostic de la parcelle AT 159. Toutefois, nous avons récolté quelques tessons de céramique protohistorique

à 0,90 m de profondeur. Mais, ces fragments n'étaient pas assez importants pour proposer une attribution culturelle. Dans un même temps, le diagnostic des parcelles se trouvant à l'est, AT 162, 165 et 168 a fourni des structures et des niveaux appartenant à la Protohistoire et à l'Antiquité.

Silhouette Hélène

Antiquité,  
Moyen-Âge

## MONTCARET

### La petite borie AT 162-165-168

Le projet de construction de quatre maisons groupées a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. L'emprise de 1507 m<sup>2</sup> occupe la totalité des parcelles AT162, 165 et 168.

Un deuxième projet du même aménageur, concernant la construction de quatre autres maisons sur les parcelles voisines, AT 159, a fait lui aussi l'objet d'un arrêté de diagnostic archéologique mené conjointement.

Divers diagnostics archéologiques avaient été réalisés aux alentours de la prescription de 2019 entre 2002 et 2009. En 2003, une tranchée de 50 m de long, avait mis en évidence la présence d'un « niveau de démolition constitué essentiellement de tuiles, mais aussi de céramique romaine qui apparaissait dès la profondeur de 0,40/0,50 m. A son extrémité est, se trouvait une vaste fosse remplie de charbons, de résidus métallique et de céramiques ». En 2009, un unique sondage a mis au jour « deux fosses dépotoirs, liées vraisemblablement à un artisanat du fer ». Plus au sud de l'emprise, n'a été mis au jour qu'un fossé drainant antique et la fondation d'un mur datant du Haut Moyen Âge.

Le diagnostic a confirmé la présence d'un remblai de pierres, tegulae et céramique antique qui recouvre au nord un ensemble de structures principalement des fosses oblongues qui pourrait être associé à la culture de la vigne. Une large structure, certainement un fossé, n'a été observé que dans la tranchée Tr2 et a fourni de la céramique protohistorique. Sur cette structure se trouve une concentration de *tegulae* et de pierres calcaires.

A l'extrémité sud-ouest des parcelles diagnostiquées, un ensemble de niveaux présente beaucoup de fragments de loupes et témoigne de la présence d'un atelier métallurgique proche. Cet ensemble est associé à de la céramique du Bas-Empire ou du Haut Moyen Âge. Il avait déjà été vu en 2003 et interprété alors comme une fosse. Aucune de ces structures pourtant n'a été mise au jour dans la parcelle ouest voisine, AT 159, qui a fait l'objet d'un diagnostic dans le même temps.

Silhouette Hélène

## MONTIGNAC-SUR-VÉZÈRE

### La station de La Balutie

La station de la Balutie est localisée en Dordogne sur la colline de Lascaux (Montignac-sur-Vézère). Situé à 500 m de Lascaux et de Regourdou, le gisement fut découvert presque 70 ans plus tôt que ces deux derniers, au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Reverdit, 1873; 1878). Ce site se compose d'un ensemble de *loci* (une grotte, un redent et deux abris) qui sont localisés le long d'une ligne de falaise mesurant environ une centaine de mètres de longueur. Lors des opérations de Reverdit, il a été mis en évidence la présence de plusieurs industries lithiques ; dont du Moustérien, de l'Aurignacien et du Solutréen ; chacune localisées chacun au sein d'un *locus* du site. Excepté les travaux de Reverdit (1873, 1878), ce site reste relativement peu documenté. Ce manque d'informations notamment à propos des technocomplexes Moustérien retrouvés nous a conduit notamment à nous interroger sur le potentiel de ce gisement oublié, sur l'occupation de la colline de Lascaux par les Néandertaliens et sur la place chronologique et culturel de ce gisement au sein des sites moustériens de Dordogne.

Depuis 2016, le terrain a été réinvesti par une équipe pluridisciplinaire dont la plupart des membres appartiennent aux UMR 6282-Biogéosciences, 5199-PACEA, 5608-TRACES et au Conseil Départemental de Dordogne, pour mieux appréhender le développement des groupes des Néandertaliens au sein de leurs environnements. Les travaux à la Balutie en 2019 ont été engagés durant une période de trois semaines en septembre. Dans la continuité des recherches précédemment réalisées, la campagne de fouille a été menée au sein de l'un des deux abris, qui ne livre que du matériel Moustérien. Cette campagne a ainsi permis d'explorer spatialement les ensembles inférieurs lithologiques jaunes et concrétionnés, suggérant pour

le premier, la présence de bioturbation racinaires et de petits mammifères. Les questions d'ordre chronostratigraphique restent toujours actuellement posées. Les premiers éléments des niveaux inférieurs au sein de l'ensemble concrétionné suggèrent l'éventualité de possibles éléments Quina, proposant une éventuelle correspondance avec le stade isotopique marin 3. Ces éléments restent encore à confirmer, mais s'opposent d'ores et déjà à l'homogénéité des niveaux supérieurs en place, qui sont en cours de fouille. La première date radiocarbone obtenue sur un vestige de renne suggère une accumulation durant le milieu du stade isotopique marin 3. En terme de faune, le matériel de ces niveaux inférieurs est jusqu'à présent principalement constitué de rennes. Les proportions restent extrêmement élevées et rarement décrites sur d'autres gisements non-Quina. Les fouilles réalisées ont pu mettre en évidence une quantité importante de vestiges bien conservés tels que des mandibules et des extrémités épiphysaires fracturées, certaines étant encore en connexion articulaire. Cette dernière campagne a par ailleurs mis en évidence la présence de taxons d'environnements plus rigoureux comme de la marmotte. Les travaux futurs menés dans le cadre d'une tri-annuelle se donnent donc pour objectif de mieux appréhender ce gisement moustérien et les différentes périodes chronoculturelles qui y sont présentes.

Royer Aurélien

- Reverdit, A. Stations préhistoriques de Saint-Léon, la Balutie et la Tuilière-sur-Vézère. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*, 1873, volume 8, 36-38.
- Reverdit, A. Stations et traces des temps préhistoriques dans le canton de Montignac-sur-Vézère (Dordogne). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1878, 5, 384-419.

## MONTIGNAC-SUR-VÉZÈRE

### Plaine du Chambon

La campagne de prospection thématique menée en 2019 a constitué une nouvelle opportunité d'enrichir nos connaissances concernant les dynamiques d'occupation de la plaine du Chambon (Montignac, les Farges, Aubas et Auriac-du-Périgord, Dordogne).

Tout d'abord, une nouvelle prospection pédestre a été menée dans l'emprise de l'agglomération secondaire des Olivoux en collaboration avec les élèves du collège Y. Delbos de Montignac. Cette année, le choix a été fait de scinder en deux les effectifs pour aborder deux parcelles distinctes, inscrites dans deux contextes différents et encadrant le sanctuaire prospecté l'année

précédente. La première zone, au nord, est implantée dans une zone dépourvue de construction en dur. Elle pourrait se trouver en dehors de l'agglomération. La seconde, à l'ouest, concerne « le quartier artisanal ».

Ensuite, il a été procédé à un réexamen des déchets métalliques mis au jour lors des opérations de fouille préventives de 2005, 2011 et 2013, dans le but de caractériser la production et d'établir un rapprochement éventuel avec un site de production peu distant au nord mis au jour lors d'un diagnostic archéologique en 2014 (F. Grigoletto) (C. Dunikowski, S. Bauvais).

Un autre volet du programme est constitué par les prospections géoradar. Cette technique a été employée à nouveau en bordure de Vézère, à l'est de l'église Saint-Pierre-ès-Liens, détectée en 2017. Les résultats n'ayant cette fois-ci pas été des plus probants, nous avons décidé de nous rabattre sur l'agglomération pour tenter d'en compléter le plan. Ceci a été effectué à l'ouest ainsi qu'au sud, ce dernier ensemble pouvant en outre être superposé aux résultats d'un diagnostic mené en 2010 (A. Hanry 2010). En tout, c'est une surface de près d'un hectare qui a été traitée. En parallèle, un traitement approfondi des données de 2017, pour les profondeurs comprises entre 1,6 et 3 m a été conduit.

Elizagoyen Vanessa

Néolithique  
et Protohistoire

## MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE 8 chemin de la Laurence

Un projet de construction deux maisons a déclenché cette intervention de diagnostic archéologique sur un secteur riche en vestiges de la préhistoire récente et jusqu'au Moyen-Âge car localisé entre le site du Buy (agglomération antique des Olivoux) et de l'église Saint-Pierre en bord de Vézère.

Les horizons supérieurs de ces parcelles, fortement remaniés, ont permis la collecte de mobilier archéologique couvrant la Préhistoire à la période contemporaine. La présence d'un drain empierré,

L'analyse du relevé LiDAR a été poursuivie via des retours sur le terrain. Elle s'est attachée au flanc oriental du promontoire Gascogne. A nouveau, différents types d'exploitation du calcaire ont été reconnus, en particulier des extractions de meules. Des bories, ainsi que le réseau karstique ont été caractérisés et décrits.

Enfin, une nouvelle campagne de sondage a été menée au Cheylard, commune des Farges. Son objectif était de tenter d'appréhender avec davantage de précisions des niveaux anciens entrevus l'an passé. Ils pourraient être attribués au Haut Moyen Age.

probablement gaulois, démontre une mise en culture des sols dès la Protohistoire, provoquant ainsi la destruction partielle des niveaux d'occupations plus anciens. Toutefois, quelques vestiges attribuables au Néolithique attestent un niveau d'occupation peu marqué mais préservé dans des horizons hydromorphes d'un ancien chenal situé sur les basses terrasses de la rivière Laurence, affluent de la Vézère.

Vigier Serge

Paléolithique

## NEUVIC-SUR-L'ISLE Les Granges, Route de Saint-Astier

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a eu lieu au lieu-dit Les Granges, en bordure de la route de Saint-Astier, en rive droite de l'Isle et fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Elle concerne un projet de lotissement de plusieurs parcelles qui, situées sur les moyennes terrasses de l'Isle, présentent des conditions géologiques et topographiques favorables à la conservation d'occupations anciennes du Paléolithique. L'environnement archéologique est documenté par les données issues des opérations préventives réalisées lors des travaux de contournement de la RN 89, puis par les diagnostics et fouilles réalisées préalablement à la construction de l'autoroute A 89.

Ainsi, des sites archéologiques associés à des activités diverses : habitats, occupations temporaires. Des dépôts et sépultures sont à signaler dans un secteur plus ou moins proche à l'emprise des travaux. Ils concernent des périodes chronologiques allant de

la Préhistoire à la période médiévale, en passant par la Protohistoire.

Finalement, dans la dernière décennie, les diagnostics sur des parcelles destinées à la construction de maisons d'habitation ont permis de localiser des zones négatives, des zones à préservation différentielle et, parfois, de déceler certains indices d'occupations paléolithiques et médiévales.

Deux tranchées sur les onze effectuées dans l'emprise de 6257 m<sup>2</sup> ont fourni neuf artefacts lithiques en silex sénonien local, qui, arrivés par colluvionnement, ont été découverts au sein de la couche C1 correspondant aux anciens labours. L'état de conservation est moyen (patines et ébréchures variables ont été constatés dans toutes les pièces). Deux nucléus Levallois récoltés dans une des tranchées attestent le Paléolithique moyen. Un grattoir et un éclat allongé dans la deuxième tranchée pourraient évoquer le Paléolithique supérieur. Un fossé ou drain (récent) d'orientation nord-ouest/sud-est a été également observé à l'est de l'emprise.

Folgado Mila et Bertran Pascal

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien couvent Sainte-Marthe à Périgueux, une fouille préventive a été prescrite sur la parcelle 842p (section AZ). Cette dernière est située au cœur du quartier de la Cité, circonscrit par l'enceinte de l'Antiquité tardive, entre l'amphithéâtre antique du I<sup>er</sup> siècle au nord et l'église Saint-Etienne de la Cité au sud (cf. fig.). Les investigations, menées sur une emprise 938 m<sup>2</sup>, avaient pour but de retrouver les vestiges des bâtiments canoniaux dépendant du groupe épiscopal.

L'examen des niveaux anciens échappe en grande partie à la prescription en raison de leur profondeur d'apparition. Cependant, sous l'aile de l'ancienne école démolie, sont apparues les ruines de l'aqueduc dit de Sainte-Marthe daté du IV<sup>e</sup> siècle. Cet ensemble, orienté nord-est-sud-ouest, a pu être suivi sur une longueur maximale de 9 m (cf. fig.). Il est constitué d'un canal central de 0,90 m de large, recouvert par un mortier en béton de tuileau très compact. Il est bordé par deux imposants murs de 1,50 m large. Cette portion constitue le prolongement des vestiges reconnus par Max Sarradet en 1960 (rue des Gladiateurs). Sa côte d'altimétrie avait été relevée alors à une moyenne de 94 m NGF.

Sous la cour de récréation, en contre haut, subsistent les vestiges, encore en élévation sur près de 5 m, des murs de la salle capitulaire, construite dans le prolongement de la chapelle Saint-Jean Baptiste, d'une partie d'une tour à contreforts et une vaste salle éclairée au nord par au moins trois baies (cf. fig.). Ces constructions se distinguent par l'emploi de moellons allongés pour le parement et de pierres de taille pour les encadrements des baies et des contreforts. Le mur nord de la salle capitulaire, plus ancien, se démarque par l'emploi de petits moellons cubiques et de quelques assises en *opus spicatum*. Salle et chapelle comportent encore des retombées de voûtes en moyen appareil.

Les analyses <sup>14</sup>C permettent de caler au Haut Moyen Âge (871-988 AD) l'édification de la salle capitulaire tandis que la tour et la salle voûtée sont érigées successivement entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle (1031-1158 AD).

Au sud de la salle capitulaire, sept piliers de la galerie nord du cloître ont été mis au jour (cf. fig.). Bâti en pierre de taille, avec parfois la réutilisation de blocs antiques, la majorité présente un plan au sol de 0,93 m de côté. La découverte d'un pilier plus épais, associé à d'autres indices maçonnés, permet de valider le retour de la galerie ouest et de restituer un cloître de plan



Périgueux - 32 Boulevard des Arènes  
Vestiges de la galerie nord du cloître, cliché N. SAUVAITRE, Hadès

carré de 30 m de côté. Les datations radiocarbone permettent de dater cette construction entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle.

D'importantes modifications réalisées au cours de la période moderne ont pu être constatées dans la galerie nord du cloître. Les deux portes en plein cintre permettant d'accéder à la salle capitulaire et les passages entre chaque pile sont murées. De nouvelles maçonneries sont érigées entraînant un rehaussement du niveau de circulation.

Les découvertes réalisées sont d'un intérêt scientifique et patrimonial certain. En concertation avec le promoteur immobilier, les vestiges seront conservés et intégrés dans leur projet.

Sauvaitre Natacha



*Périgueux - 32 Boulevard des Arènes  
Tronçon de l'aqueduc mis au jour, cliché N. SAUVAITRE, Hadès 2019*



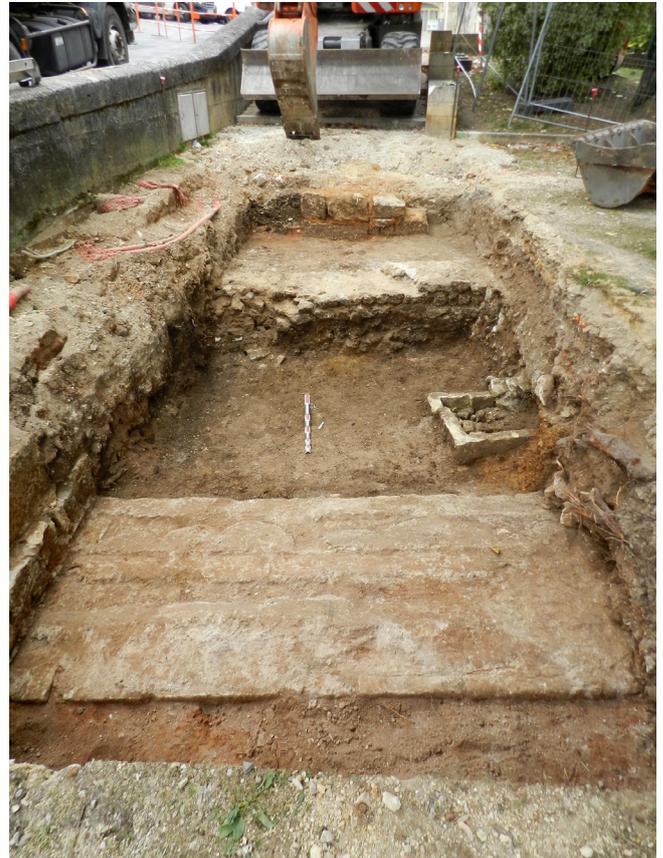
*Périgueux - 32 Boulevard des Arènes  
Vestiges de la tour romane et de la salle voûtée, cliché N. SAUVAITRE, Hadès 2019*

Depuis février 2016, la mairie a mis en œuvre un vaste programme de collecte des déchets dans le centre-ville. Le projet porte sur l'implantation de bornes enterrées destinées aux ordures ménagères. Les douze bornes desservant le quartier Saint-Front et le pourtour nord-est du Puy bénéficient d'une sensibilité archéologique spécifique et contraignante en raison de son passé médiéval et moderne. Ces fenêtres d'observation disséminées au sein de la trame urbaine du bourg médiéval présentent un intérêt manifeste car elles sont autant de diagnostics permettant d'alimenter la carte archéologique. C'est dans cette optique et eu égard à l'emprise des terrassements et à leur profondeur de 3 mètres que le service régional de l'archéologie a prescrit des suivis de travaux préventifs sur les différents sites de cette programmation pour une surface cumulée d'un peu moins de 200 m<sup>2</sup>.

Par nature, le projet comporte plusieurs emplacements qui constituent autant de sites présentant des contextes historique, géographique et géologique différents. Ils se répartissent ainsi :

- n°1 : place du Coderc (4 bornes)
- n°7 : place Emile Goudeau (3 bornes)
- n°8 : angle sud-ouest de la place Hoche et du cours Fénelon (2 bornes)
- n°9 : angle rue Charles Mangold et cours Fénelon (2 bornes)
- n°10 : jardin du Touin (3 bornes)
- n°12 : angle cours Michel de Montaigne et rue de Equillerie (3 bornes)
- n°14 : angle cours Tourny et rue du Plantier (2 bornes)
- n°17 : rues de l'Abreuvoir, du Port de Graule et Boulevard Georges Saumande (3 bornes)

Dans la majeure partie des locus, les séquences sédimentaires perçues présentent une dynamique stratigraphique artificielle constituée par des apports anthropiques dans une perspective d'exhaussement du niveau de sol. Peu de surfaces de circulation ou d'occupation ont été mises en évidence. Cet état de fait, et les quelques indices chronologiques à notre disposition tendraient vers cette hypothèse, est à mettre en relation avec les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle accompagnant le percement des grandes artères de circulation et le désenclavement de la cathédrale Saint-Front. Dans le détail, seul l'emplacement n°10, proche de la place de la Clautre, se distingue par un état de conservation remarquable. Passé le premier mètre marqué par des remaniements, la séquence est en place et les vestiges de toute nature sont bien préservés. Il n'y a finalement qu'au nord de la cité, avec le conteneur n°14, que l'étude a renseigné un niveau naturel en place.



*Périgueux - Quartier Saint-Front  
Vue d'ensemble du sondage dans le jardin de Thouin  
(cliché de B. Garros, Hades, 2020)*

### ■ Sondage n°1

Ce terrassement visait l'élargissement d'une ancienne borne de collecte qui n'avait pas fait l'objet d'une surveillance archéologique à l'époque. En dépit, d'une perte conséquente d'informations et de la destruction de maçonneries, l'emprise se révèle être une source de données significatives (fig. a). L'intervention a mis au jour quatre murs formant un espace incomplet à l'est où sa limite n'a pas été appréhendée sous la berme. De fait, on ne peut en préciser la forme générale, bien qu'un module carré semblerait se préciser. Il mesure en l'état au moins 7,70 m de large hors œuvre avec une profondeur d'au moins 3 m (fig. b). Il délimiterait un espace interne de 3,50 m de large soit approximativement 1 m<sup>2</sup>.

La concordance topographique, l'analogie de plan et les données métriques suggèrent l'identification de la tour-beffroi de la maison du Consulat. Cet édifice, réalisé après le Traité d'Union de 1240 entre le Puy et la Cité, constitue une limite « fictive » entre les paroisses Saint-Front et Saint-Silain. L'épaisseur massive des murs, à même de recevoir une élévation conséquente



*Périgueux - Quartier Saint-Front  
Maçonnerie appartenant à la Maison du Consulat, Place Coderc (cliché de B. Garros, Hades, 2020)*



*Périgueux - Quartier Saint-Front  
Maçonnerie bordant le cours Fénélon et probable mur d'escarpe du dispositif défensif de la ville (Cliché B. Garros, Hades, 2020)*

et des étages qu'elle suppose accrédite d'autant plus cette supposition. Au regard de la physionomie des maçonneries et de la cote atteinte, l'hypothèse d'un étage en sous-sol paraît valide. Il semble bien que les murs délimitent un espace de type cave ou cachot.

#### ■ **Sondage n°7**

La problématique de l'organisation urbaine et de sa topographie a été renseignée dans le cadre du sondage n°7 (place Emile Goudeau). Les terrassements ont dégagé une partie d'un ancien îlot d'habitats rasé en 1858. Les vestiges se caractérisent par une dizaine de maçonneries délimitant au moins quatre espaces, vraisemblablement des caves d'époque moderne (fig. c). Les murs ont fait l'objet de remaniements dans l'optique de couvrir une des caves avec un plancher reposant sur des corbeaux insérés dans les parties hautes des murs. L'analyse documentaire permet, avec prudence, d'identifier les parcelles 135 et 136 situées au croisement des rues des Drapeaux et Saint-Georges figurant sur le cadastre de 1828.

#### ■ **Sondage n°8**

Par son emplacement ce locus concerne un espace de circulation débouchant sur la porte de l'Aubergerie et les abords immédiats de l'enceinte. Particulièrement impactée par la présence de réseaux actifs, la stratigraphie se révèle relativement indigente. Cependant, un négatif de creusement se distingue. Son faciès vertical et régulier suggère un aménagement anthropique conséquent. L'emplacement, à quelques mètres du rempart au nord, et l'orientation nord-ouest/sud-est parallèle à l'enceinte, désigneraient un élément fossoyé en relation avec le système défensif de la ville. Plus précisément, la rectitude du creusement que nous avons observé qui correspond mal à un profil de fossé, s'accorderait peut-être avec l'emplacement du mur d'escarpe aujourd'hui disparu. La sédimentation relevée matérialiserait ainsi le remblaiement massif du fossé.

#### ■ **Sondage n°9**

L'analyse de la dynamique sédimentaire se limite essentiellement à la coupe orientale. En effet, la berme occidentale est occupée sur les 3 m de profondeur de l'excavation par le comblement de la tranchée de fondation de l'immeuble adossé. À l'extrémité nord de l'emprise, un mur d'axe nord-ouest/sud-est a été dégagé sur 3,10 m de long (fig. d). Il mesure 1,23 m de large pour une élévation observée de 2,20 m. La confrontation des plans anciens avec l'emplacement de ce mur permet de proposer l'identification d'un aménagement défensif. La physionomie de la maçonnerie et ses dimensions plaident en faveur d'une escarpe coiffant le talus du fossé d'enceinte.

#### ■ **Sondage n°10**

L'ouverture du sondage en périphérie occidentale du jardin du Thouin a livré une densité de vestiges non soupçonnée (fig. e). La zone paraît avoir revêtu dès l'Antiquité une fonction funéraire incarnée par la présence de trois incinérations dont l'une a bénéficié d'une datation radiocarbone livrant un intervalle compris

entre 250 et 129 avant J.-C. (91,8 %). Immédiatement sus-jacent, prend place un sarcophage monolithe trapézoïdal en calcaire. Il renferme un premier individu dont on a procédé au déplacement pour y déposer un second sujet. Deux réductions ont également été mises en évidence. L'attribution temporelle de cette séquence a fait l'objet d'une datation dans l'Antiquité tardive (426 - 541 AD à 95,4 %). Le couvercle du sarcophage a également servi de fond à une sépulture en pleine terre. Ces inhumations pourraient être mises en relation avec un mur, dont l'orientation, est-ouest, est analogue à celle du sarcophage.

Le locus se distingue également par la mise au jour d'un puissant mur de 1,50 m de large dont la fondation est de l'ordre de 2 m de profondeur (fig. f). Préservée sur deux assises, pour une hauteur de 0,30 m, l'élévation présente un appareil régulier allongé de pierres en calcaire taillées de petit à moyen modules. Les observations stratigraphiques tendent à prouver sa contemporanéité avec trois silos mesurant à minima 1,60 m de diamètre. Une datation radiocarbone pratiquée sur un charbon pris dans le mortier de la maçonnerie a livré un intervalle compris entre 1156 et 1220 ap. J.-C. avec une probabilité de 87,6 %. Ce résultat paraît concorder avec le type d'appareil en présence, semble-t-il caractéristique de la période romane à Périgueux. L'association d'une maçonnerie massive, à même de supporter une élévation à étages, et des structures de stockage des denrées, suggère l'identification du Grenier du chapitre édifié dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle.

Le nord du sondage a livré une dernière maçonnerie, sans doute d'époque moderne dont l'aspect dénote vis-à-vis des précédentes. La mise en parallèle avec le plan de la place de la Clautre établit une correspondance avec la façade d'un bâtiment situé à l'angle sud-ouest de l'ancien évêché.

#### ■ **Sondage n°12**

A l'angle de la rue Aguilierie, l'emprise a livré une canalisation du XIX<sup>e</sup> siècle à mettre certainement en relation avec l'aménagement du boulevard Michel de Montaigne (fig. g). Ce n'est semble-t-il pas le cas d'un mur appareillé en pierres de taille dont le tracé est légèrement convexe (fig. h). Sa mise en œuvre suggérerait un bâti édifié entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. La réalisation d'une datation radiocarbone sur charbon a livré un intervalle compris entre 1255 et 1286 après J.-C. L'emplacement des vestiges au sein de la trame urbaine, sa physionomie et sa chronologie laissent à penser qu'il peut s'agir de la tour porte de l'Aguillierie. Le registre de la Charité de 1247 fait état de la première mention de la porte sur le front ouest de l'enceinte.

Les deux autres sondages (n°14 et 17) n'ont pas mis en évidence de vestiges. L'emprise du boulevard Georges Saumande (n°17) se distingue uniquement par une stratigraphie témoignant d'une séquence de remblaiement à l'aide de matériaux de démolition. Aucun indice concernant la tour Barbécane n'a été appréhendé.

Garros Benoit



*Périgueux - Quartier Saint-Front  
Détail du mur appartenant vraisemblablement au « Grenier du chapitre » (cliché de B. Garros, Hades, 2020)*



*Périgueux - Quartier Saint-Front  
Maçonnerie au débouché de la rue Aiguillerie figurant la tour porte de l'enceinte (cliché de B. Garros, Hades, 2020)*

La Roque-Gageac est implantée le long de la Dordogne, dans un environnement de vallée sinueuse à fond plat, surplombée en rive convexe par les falaises des plateaux massifs en calcaire du Crétacé supérieur. Les falaises sont occupées dès la Préhistoire, comme en témoignent les campagnes de recherches successives entreprises depuis 1967 sur le gisement paléolithique de la grotte Maldidier (Boudadi-Maligne, 2014-2018). Le lieu-dit Saint-Donat est situé à 1,7 km en direction du sud-est, le long de la route D 703 longeant la rivière. La tradition locale et les témoignages manuscrits et cartographiques passés s'accordent sur la présence à cet endroit d'un établissement d'exploitation rural antique, auquel aurait succédé au Moyen Âge un regroupement d'habitat autour d'une ancienne église paroissiale disparue dans le courant du XVIIe siècle et aujourd'hui mal localisée.

L'opération de diagnostic de la parcelle AD 104 précède un projet de construction d'une maison individuelle dans une zone d'habitat pavillonnaire formant la transition entre un versant boisé au nord et des terres agricoles relativement planes et inondables le long de la rivière au sud. Le terrain est pentu et borde à l'est un petit vallon sec correspondant au débouché d'une combe, caractérisé géologiquement par la présence d'épaisses colluvions issues de l'érosion des formations calcaires des reliefs situés au nord.

Les cinq sondages creusés représentent une surface d'investigation de 327,65 m<sup>2</sup>, équivalente à 8,48 % de l'emprise prescrite. A l'extrémité ouest du terrain, où les colluvions sont les plus épaisses, le sous-sol a livré les restes de trois tranchées irrégulières orientées nord-nord-est/sud-sud-ouest, globalement

perpendiculaires à la pente. Les rares indices matériels collectés en leur sein (éclat lithique en position secondaire et tessons de céramique), de même que la position stratigraphique de ces structures, autorisent une datation historique, sans doute récente, pour ces traces d'aménagements agraires dont la fonction n'est pas aisément perceptible. Il peut s'agir de fossés-rigoles ou de drains destinés à canaliser et évacuer les eaux d'écoulement sur ces anciennes terres cultivées, mais on peut également y voir des tranchées de récupération de muret-terrasses destinés à niveler une partie des terrains pour en faciliter l'exploitation. Ces vestiges sont installés sur une colluvion de sable brun clair avec peu d'inclusions qui scelle une séquence plus ancienne de dépôts bruns, observée ponctuellement en sondage profond. Dans ces derniers, ont été trouvés un petit éclat en silex noir et brun et deux tessons de céramique non tournée. Ces indices isolés peuvent être attribués au Néolithique ou à la Protohistoire ancienne, sans plus de précisions. Ils n'étaient associés à aucune trace d'aménagement, ni creusement anthropique. Le substrat calcaire est présent sur un grand tiers sud-est de la parcelle. Il affleure presque en partie haute du terrain et aucun indice d'occupation humaine passée n'a été décelé à sa surface.

Les faibles résultats de ce diagnostic nous amènent à penser que l'établissement gallo-romain et l'église disparue de Saint-Donat sont donc peut-être à rechercher un peu plus au sud-est vers la plaine alluviale fertile, à des emplacements moins accidentés et soumis à des mouvements de terrain.

Duphil Vincent

Rares sont les occasions de sonder au plus près du portail occidental d'une église. Pour le bourg de Saint-Avit-Rivière, situé non loin de l'abbaye de Cadouin, cette évaluation archéologique fut une première. Le présent diagnostic a été réalisé dans le cadre du réaménagement des abords de l'édifice et du cimetière. Limité à deux jours, il livre peu d'indices mobiliers mais assez d'éléments pour fixer quelques jalons pour le site.

Les deux sondages pratiqués se sont révélés largement positifs. Sur treize structures enregistrées, douze sont des inhumations mais aucune n'a été fouillée intégralement. Seuls, des prélèvements ciblés sur les comblements en surface ont été effectués. La

plupart des tombes sont issues d'horizons modernes, pratiquées en cercueil. Le seuil d'apparition des sépultures a été clairement identifié. Il est compris entre 0,60 m (TR 1) et 0,90 m (TR 2) de profondeur sous le niveau de sol actuel.

Dans l'axe du portail, le sondage 1 a permis d'identifier l'ancien seuil avec dallage du XIXe siècle et de reconnaître le niveau d'apparition des sépultures modernes (fait 1 à 5). Cette excavation a permis aussi de mettre au jour la fondation occidentale d'un porche aujourd'hui disparu, postérieur aux dernières inhumations et dont les ancrages sont encore visibles sur la façade de l'édifice. Sur le flanc sud, parallèle à la nef, le sondage 2 révèle trois sépultures modernes (fait

6 à 8) et permet d'accéder entre – 1 m et – 1,30 m à une occupation antique inédite. Celle-ci se caractérise par une fondation en moellons calcaire et des sépultures à proximité.

En l'état, de rares fragments de céramique de type Terra Nigra ou commune grise nous orientent vers le Haut Empire, entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre

ère. Les indices céramiques étant fort restreints, une datation AMS-C14 sur charbons (US 46) et sépulture (fait 10, US 44) permettra peut-être de conforter cette proposition chronologique.

Barbeyron Arnaud

## SAINT-AVIT-SÉNIEUR

### Le Bourg

Une opération de diagnostic de trois jours a été réalisée à Saint-Avit-Sénieur en préalable à des travaux de réhabilitation d'un logement ainsi que d'assainissement le long du mur gouttereau nord de l'abbaye.

Trois sondages ont permis de répondre aux questions posées sur la présence de niveaux médiévaux en relation avec l'édifice. En l'occurrence il apparaît que le sous-sol ne conserve pas de niveaux anciens, soit qu'ils aient été terrassés et remplacés par



Saint-Avit-Sénieur - Le Bourg  
Sd 1, vue d'ensemble de la porte médiévale Photographies Inrap, Bertrand Ducournau

des apports de remblais jusqu'à une période assez récente, soit qu'ils aient subi l'impact des travaux de consolidations de l'édifice, là encore sur des périodes récentes. Le diagnostic a permis d'observer dans sa totalité une porte médiévale (cf. fig.), ouverte sans doute entre le XIIe et le XIIIe siècle dans le mur gouttereau après que celui-ci ait eu à souffrir de violents incendies que nous situerons vraisemblablement pendant les guerres franco-anglaises. Le niveau de seuil ainsi que

les ressauts de fondations intérieurs et extérieurs du mur (cf. fig.) ont pu être mis en perspective afin de corrélés leurs altitudes, rigoureusement similaires. Enfin le diagnostic a permis de lever le doute sur la présence d'un espace funéraire à cet endroit. Aucune trace de sépulture ni d'ossements même en position secondaire n'a été observée.

Ducournau Bertrand



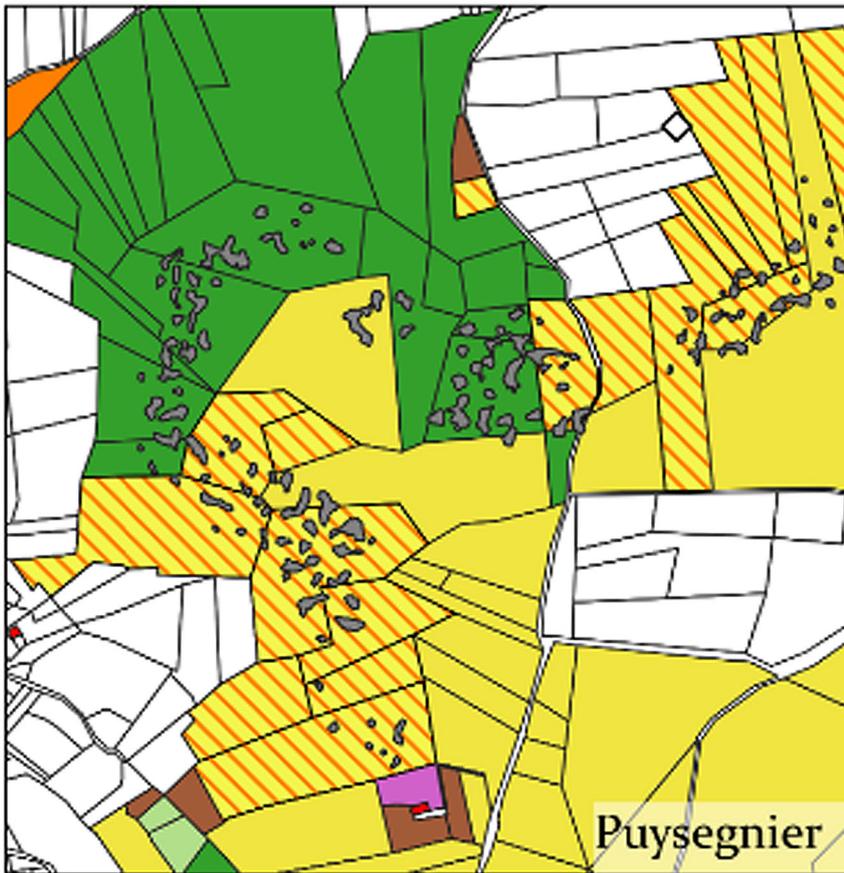
*Saint-Avit-Sénieur - Le Bourg  
Sd 2, vue du ressaut de fondation du mur gouttereau. Photographie Inrap, Bertrand Ducournau*

Protohistoire,  
Histoire

## SAINT-CRÉPIN DE RICHEMONT Carrières de meules

La redécouverte d'un grand complexe meulier tombé dans l'oubli malgré une activité prolongée sur plus de deux millénaires, est marquée de plusieurs étapes. Après un premier signalement succinct de Christian Carcauzon en 1988, l'intérêt s'accroît avec plusieurs années d'une prospection inventaire conduite par Christian Chevillot de 2005 à 2008 sur des sites meuliers boisés dévastés par la tempête de 1999. Le relevé de plus d'une centaine d'ébauches

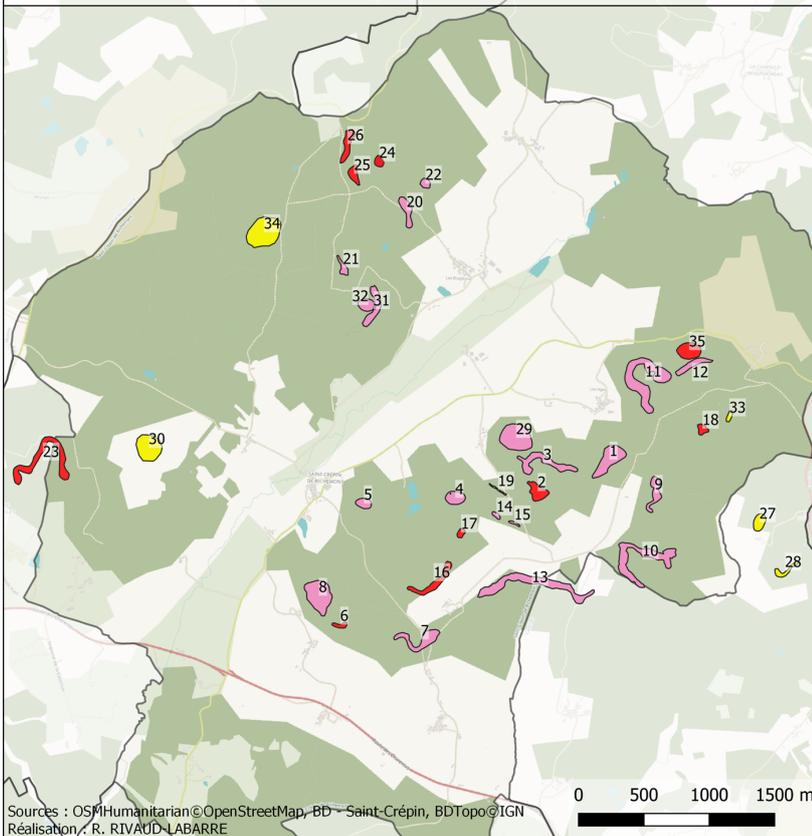
allant de l'Antiquité au XVIIIe siècle est assuré par André Guillin, qui rentre en 2008 la plupart des sites dans l'Atlas des Meuliers de France et d'Europe, initié par Alain Belmont, puis publie en 2012 et 2016 un bilan complet des sites prospectés. Par ailleurs, un projet de valorisation auprès du public est préparé à l'initiative de Maurice Cestac, avec l'appui d'Alain Belmont et du géologue Gilles Fronteau : il se concrétise par l'ouverture en 2013 d'un sentier meulier sur le site



- Carrières
- Structures
- Bâtiments
  
- Landes**
- broussailles
- bruyère
- friche
  
- Forêt**
- châtaigneraie
- taillis
- taillis châ.
  
- Terres exploitées**
- terre
- vigne
- pré
- non-renseigné

Saint-Crépin-de-Richemont - Carrière de Meules  
 Superposition des carrières de Puysegner et de l'occupation du sol en 1823, le site se partage entre broussailles et châtaigneraie (Raphaël Rivaud, 2019)

Méthode de Détection des sites meuliers de Saint-Crépin-de-Richemont



Sites meuliers de Saint-Crépin-de-Richemont

- Sites découverts uniquement au LIDAR
- Sites découverts en prospection et LIDAR
- Sites découverts uniquement en prospection

- 1 = Les Thermes
- 2 = La Bouy du Péral
- 3 = Puy de Canteix
- 4 = Bois Cré mille
- 5 = Châtillon
- 6 = Chez Froment
- 7 = Sol de la Dîme
- 8 = Puychauzi
- 9 = Les Baléares
- 10 = Trou des Rites
- 11 = Puysegner
- 12 = Les Couteaux
- 13 = Bois du Gué
- 14 = La Buche du Parc
- 15 = La Jarthe
- 16 = Carrière de Richemont
- 17 = Derrière Puymiraud
- 18 = Grosse Rose
- 19 = La Pradelle de Canteix
- 20 = Puy Garavit
- 21 = Maison de Lessant
- 22 = Les Plantousses
- 23 = Puy de Roussy
- 24 = Bagatelle
- 25 = Maison Brûlée
- 26 = Saint-Aubin
- 27 = Margnac
- 28 = Maison-Neuve
- 29 = Lamoulière
- 30 = Bois du Lac
- 31 = Les Brageaux II
- 32 = Les Brageaux I
- 33 = La Table du Roi
- 34 = Bois d'Enfer
- 35 = Les Couteaux Nord



Saint-Crépin-de-Richemont - Carrière de Meules  
 Apport du lidar à la mise en évidence des sites de carrières sur le territoire de Saint-Crépin-de-Richemont

des Brageaux. Les activités liées à la valorisation du patrimoine meulier de Saint-Crépin sont soutenues par l'Association des Meulières de Saint-Crépin, créée par Maurice Cestac. Il faut mentionner aussi l'Aménagement foncier agricole et forestier en cours d'exécution sur la commune de Saint-Crépin, avec la prise en compte du patrimoine meulier redécouvert.

Le lidar directement commandé par le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine, a été réalisé en février 2019 par IMAO (Limoges) sur les 30 km<sup>2</sup> du territoire de Saint-Crépin. L'interprétation géomatique du modèle numérique de terrain délivré par ce lidar a été réalisée par Raphaël Rivaud : plusieurs résultats majeurs en sont issus, permettant de progresser sur l'étude du grand complexe meulier de Saint-Crépin.

1. Validation de la majeure partie des sites meuliers découverts en prospection pédestre, soit une vingtaine. Un site antique, reboisé en résineux au début des années 2000, n'a pu être détecté.

2. Mise en évidence d'une quinzaine de sites nouveaux de carrières, ce qui représente un quasi doublement du nombre de sites déjà connus.

3. Restitution graphique de chaque excavation avec individualisation des formes, allant des petites fosses arrondies ou rectangulaires à de grandes carrières polylobées.

4. Correspondance vérifiable sur le terrain, entre le tracé restitué de chaque carrière et son tracé réel, souvent rehaussé d'un bourrelet bordier constitué par les rebuts d'extraction et les accumulations d'éclats de taille.

5. Au bilan, l'importance du complexe meulier de Saint-Crépin se traduit par plus de 700 excavations individuelles (carrières meulières) réparties inégalement dans 35 sites.

6. La vectorisation permet d'acquérir automatiquement des valeurs de surface et d'effectuer des dénombrements, ce qui permet l'accès à la surface de chaque carrière, au nombre et à la surface cumulée de carrières pour chaque site, à la superficie définie par le périmètre extérieur de chaque site ou emprise du site. Ces données permettent d'accéder au taux d'occupation de la surface d'extraction rapportée à l'emprise du site et à la densité de carrières rapportée à cette surface d'extraction, permettant une comparaison des sites. Pour quinze sites importants, les densités révèlent une forte variabilité allant de 6 à 31 carrières à l'hectare, de même que les taux d'occupation qui vont de 3 à 20 %. Cette approche quantitative permet de distinguer des sites à extraction concentrée ou dispersée, tels que La Bouy de Péral avec une densité de 31/ha et un taux de 20 % et le site voisin du Puy de Canteix avec une densité et un taux d'occupation plus faibles, soit 23/ha et 10 %. Les surfaces individuelles de carrières vont des fosses décimétriques de formes simples aux grandes excavations polylobées : l'abondance des fosses de petite taille augmente la densité de carrière à l'hectare d'extraction.

## ■ **Approche géomorphologique et chronologique**

Le complexe meulier de Saint-Crépin s'est établi à la faveur d'une particularité géologique localisée, avec conservation d'un relief témoin de la sédimentation de sables et graviers du Tertiaire, déposés sur les calcaires crétacés émergés à cette époque. L'induration postérieure par grésification a permis la conservation en relief des bancs horizontaux de grès-conglomérat et leur utilisation ultérieure comme matériau de broyage et de mouture. Les courbes de niveau superposées aux images des carrières permettent de caractériser la position altimétrique de chaque site meulier et de distinguer des sites de plateau et des sites placés en haut de versant, à la rupture de pente des plateaux. Pour cette deuxième catégorie de sites, l'équidistance métrique des courbes permet d'évaluer l'épaisseur de grès mobilisée pour l'extraction, soit 6 - 8 m, rarement 12 m. Sur plusieurs sites de versant, la forme des ratés de fabrication retrouvés en prospection et leur faible diamètre manifestent une activité antique destinée au moulin rotatif manuel ; les sites de plateau sont plutôt consacrés à l'extraction de meules de grand diamètre destinées aux moulins hydrauliques médiévaux ou modernes.

Ces résultats incomplets et provisoires restent indicatifs, mais témoignent du potentiel méthodologique des interprétations géomatiques du Lidar combinées avec les données archéologiques fournies par les prospections pédestres. Le site mixte des Brageaux qui vient illustrer cette alliance nécessaire, a été choisi pour établir le sentier meulier mentionné dans l'historique liminaire. Ce site complexe, découvert et prospecté dès le départ par l'équipe de Christian Chevillot, comporte non seulement de grandes carrières implantées sur un versant abrupt pour l'extraction de meules hydrauliques mais aussi des « fossottes » nombreuses sur une zone du plateau attenant. La dimension des ébauches laissées sur place ne laisse aucun doute sur l'époque d'activité respective des deux groupes de carrières. Des ratés de taille de grands diamètres, 1, 30 ou 1,60 m sont restées au pied des grands fronts de taille verticaux qui entament le relief de falaise, alors que les « fossottes » livrent des ébauches de petites meules de moulin manuel antique et même possiblement laténien. La prospection inventaire avait aussi documenté une autre zone riche en petites ébauches sur le versant boisé en pente douce en aval, dévasté par la tempête de 1999. Seule l'interprétation du Lidar a permis de retrouver dans le reboisement quelques tranchées reliques de ce qui constitue l'un des locus les plus riches en ébauches antiques dans le complexe de Saint-Crépin.

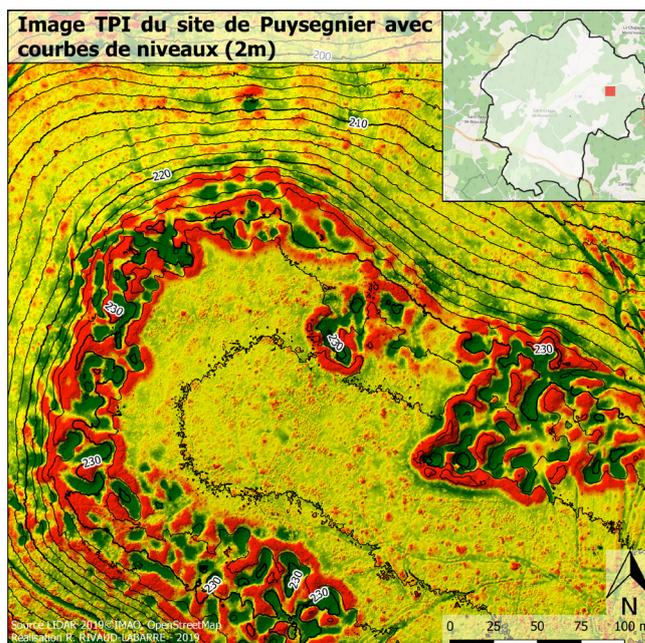
## ■ **Approche cadastrale**

La superposition sur le cadastre actuel des carrières individualisées par le lidar devrait faciliter à l'avenir les procédures de protection et d'autorisation d'opérations archéologiques. Le lidar a permis aussi à Raphaël Rivaud d'ouvrir une recherche particulière

sur l'occupation du sol dans les secteurs d'extraction meulière, mais un gros travail préalable de vectorisation des plans parcellaires et des Etats de section du cadastre napoléonien de 1823 a été nécessaire avant de produire un document synthétique combinant les « natures de culture » et les sites meuliers. La distinction devenue possible entre les carrières en zone de châtaigneraies et les secteurs d'extractions occupés par des broussailles ou des landes au début du XIXe siècle, amorce une réflexion sur les relations entre l'activité meulière et l'environnement naturel plus ou moins modifié par les activités rurales postérieures.

La richesse d'informations et de données apportée par le lidar au pas de vingt points au m<sup>2</sup> sur le complexe meulier diachrone de Saint-Crépin renouvelle l'approche traditionnelle pédestre difficile en paysage boisé. Le lidar permet aussi d'élargir les investigations archéologiques à d'autres traces découvertes sur le même territoire, en particulier celles de petits bâtiments isolés et surtout l'empreinte au sol de nombreuses charbonnières en groupe organisé.

Boyer François et Rivaud-Labarre Raphaël



Saint-Crépin-de-Richemont - Carrière de Meules  
Site majeur de Puysegner : Grandes carrières sur bordure de plateau, associées à des fosses plus petites sur la rupture de pente (TPI et courbes de niveau 2m)

Protohistoire

## SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX La Peyrouse

Les opérations archéologiques menées à La Peyrouse en 2019 avaient pour principal objectif de répondre aux prescriptions formulées par la DRAC et la CTRA : établissement et mise aux normes des inventaires du mobilier collecté depuis 2014 ; cartographie précise de ce dernier sous SIG ; intégration dans l'équipe de spécialistes du mobilier ; définition des problématiques et hiérarchisation des objectifs.

En parallèle, les opérations 2019 nous ont permis de préciser notre compréhension du site, notamment grâce aux prospections géophysiques.

En 2019, la première phase du projet a pu être menée à bien grâce au soutien financier de l'université Bordeaux Montaigne, du Ministère de la culture et du Conseil général de la Dordogne. Plusieurs opérations ont été menées de front :

1. Prospections pédestres : Afin de pouvoir spatialiser l'ensemble du mobilier recueilli lors des prospections pédestres de 2019, le carroyage (carrés de 20 x 20 m) a été matérialisé sur l'ensemble de la parcelle 817. Nous avons également instauré le pointage GPS systématique des découvertes effectuées au détecteur de métaux. Il en a été de même pour les objets remarquables découverts (mobilier métallique, bracelets en verre ou lignite, meules, scories, etc.), au cours des prospections pédestres réalisées par C. Chevillot et l'équipe de bénévoles de l'ADRAHP.

2. Suivi des travaux de canalisation : Des travaux de renouvellement de la conduite d'eau ont eu lieu

au cours de la première quinzaine de mars, entre les lieux-dits Langlade et La Peyrouse. C. Chevillot avait en charge par le SRA le suivi des travaux. Des levés de coupe ont été réalisés par E. Hiriart avec l'aide de bénévoles de l'ADRAHP (D. Cornaggia, G. Dussau, L. Veyssey). Les données stratigraphiques mises au jour sous la route par la trancheuse ont ainsi pu être relevées sur plus de 120 m de long. Cela a notamment permis de documenter la profondeur du substrat, certains creusements dans le calcaire, ainsi qu'un épandage d'amphores (cf. fig.1).

3. Inventaire raisonné de l'ensemble du mobilier : Il a paru essentiel de répondre aux préconisations de la DRAC et de la CTRA qui pointaient la nécessité de mettre aux normes les inventaires du mobilier collecté depuis 2014. L'inventaire du mobilier archéologique a été réalisé au CCE de Coulounieix-Chamiers dans le cadre d'une collaboration entre la DRAC -SRA Nouvelle-Aquitaine, le CNRS IRAMAT-CRP2A et l'ADRAHP. Il a été effectué afin de répondre à toutes les exigences des protocoles de conservation. M. Fabiani, parfois assistée par des bénévoles de l'ADRAHP (D. Cornaggia, G. Dussau) a procédé à l'inventaire, au conditionnement et au diagnostic de l'état sanitaire du mobilier archéologique. Elle a également renseigné plus de 1000 fiches sur la base de données collaborative et en ligne « RAPSODIE ».

4. Base de données RAPSODIE déposée sur Huma-Num à Ausonius : Une base de données a été

conçue pour centraliser les informations récoltées sur le site de La Peyrouse. La base présente une structure simplifiée afin de présenter de manière synthétique les informations enregistrées. Elle est actuellement hébergée sur la TGIR Huma-Num (CNRS) de manière à assurer la traçabilité des objets et la pérennité de données. La base de données est accessible en ligne à tous les collaborateurs du projet. Elle sert de support à la discussion et à la réflexion, notamment avec des collègues éloignés. Enfin, la base est reliée à un SIG qu'elle alimente en temps réel.

5. Relevés de terrain : Des relevés topographiques ont été effectués sur le site à l'aide d'un GPS différentiel par Clément Coutelier (IR, Ausonius, Université Bordeaux Montaigne) : implantation de points cotés, du point 0 et relevés divers (points d'eau, grotte, voie, etc.).

6. Création d'un SIG : Un SIG a été créé en 2019. Il est devenu un outil indispensable d'une part, pour le recueil des données collectées sur le terrain ; d'autre part, pour la production d'une information spatiale à partir des traitements informatisés et des fonctionnalités de vectorisation, géoréférencement, etc. L'ensemble de cette information archéologique spatiale est croisé dans le but de favoriser le travail d'interprétation scientifique. Afin de soutenir l'amorce du projet RAPSODIE, l'université Bordeaux Montaigne a financé le recrutement d'un technicien pour une durée d'un mois (A. Coudart). Celui-ci a assuré la création du SIG (sous QGIS) et a rassemblé les couches de référence disponibles (cartes, orthophotographies, cadastres actuel et napoléonien, modèles numériques de terrain, réseau hydrographique, etc.). Le projet dispose d'ores et déjà d'un outil fonctionnel, qui constitue le socle des différentes analyses spatiales.

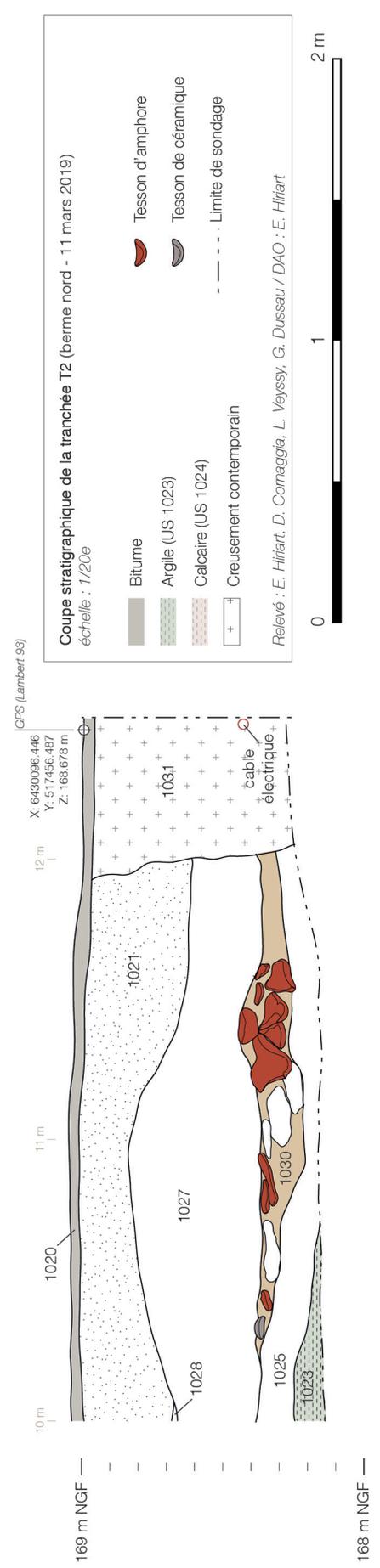
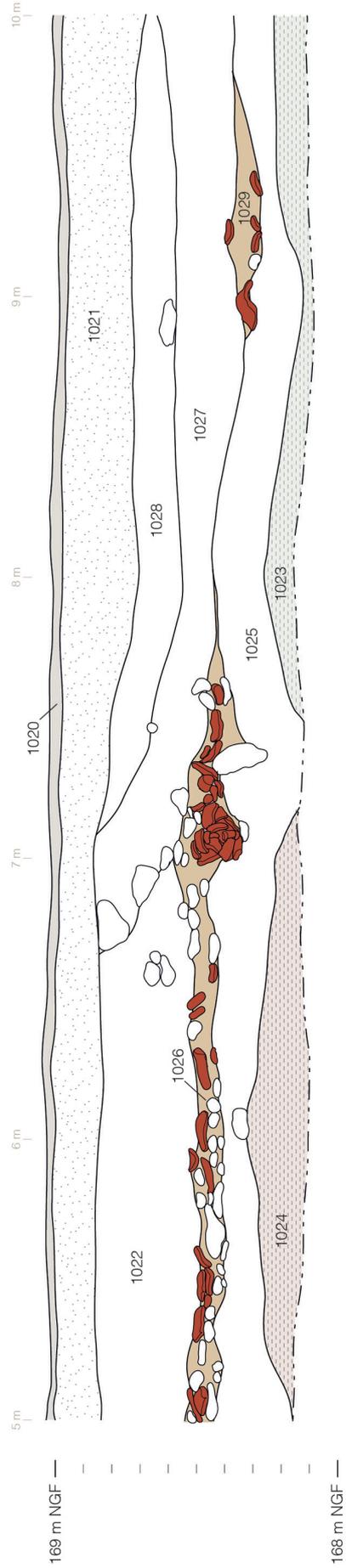
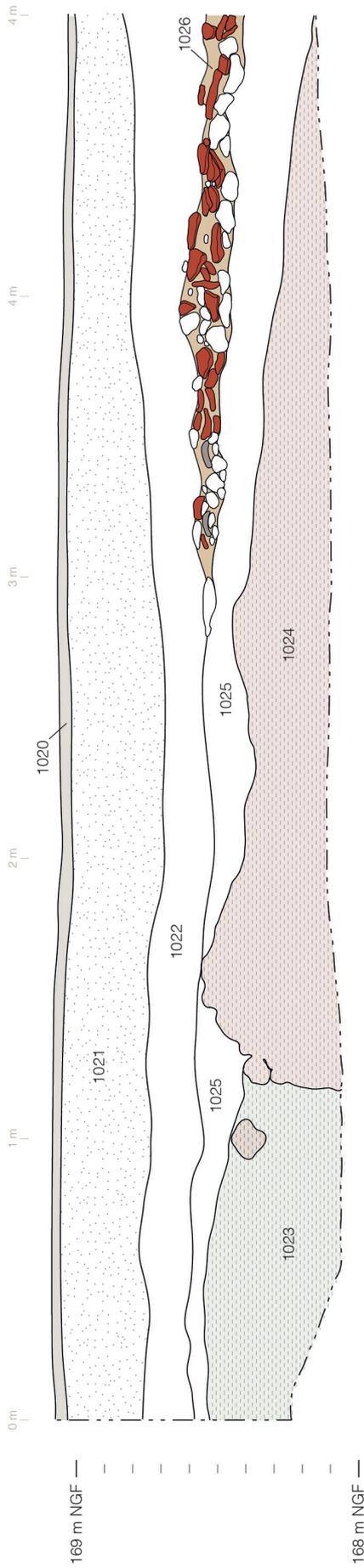
7. Analyse spatiale des données : La base de données RAPSODIE déposée sur HumaNum contient de nombreuses données spatialisées. Afin d'exploiter et cartographier ces informations, un lien dynamique entre la base et le SIG (sous QGIS) a été mis en place. Ceci permet d'actualiser en temps réel les informations

entre la base de données et le SIG. J. Hantrais (doctorante au laboratoire IRAMAT-CRP2A, allocation doctorale dans le cadre du projet région RAPSODIE) s'est livrée à une première étude cartographique des milliers de données inventoriées à ce jour. Cette réflexion a permis d'appréhender plus finement les tendances spatiales et sera poursuivie au cours des prochaines campagnes.

8. Tomographie de résistivité électrique sur la grotte de La Peyrouse : C. Verdet (contrat d'IR, projet RAPSODIE) et C. Sirieix ont réalisé une première campagne d'acquisition de données issues de la tomographie de résistivité électrique (en mai 2019 avec C. Sirieix, PR Université de Bordeaux, laboratoire I2M). Le traitement de ces données a permis d'explorer la géologie souterraine du site de La Peyrouse et plus particulièrement le vallon méridional ainsi que la grotte (non répertoriée par l'IGN) attestée au cœur même de l'agglomération celtique.

9. Prospections géophysiques : Deux campagnes de prospections magnétiques et électriques ont été effectuées en février-mars (V. Mathé, P. Corfmat) et en novembre (V. Mathé, J. Hantrais) dans le cadre du projet région Nouvelle-Aquitaine RAPSODIE (porteurs E. Hiriart et V. Mathé). Les premières prospections géophysiques ont pu s'effectuer dans le cadre d'un stage de Master 2 (P. Corfmat, février - juin 2019). Ce stage avait pour objectif l'acquisition et le traitement de données géophysiques et la vectorisation des structures archéologiques. On a pu tester les méthodes de prospections magnétiques sur l'agglomération de La Peyrouse et couvrir une surface de plus de 4,5 hectares. Celles-ci ont livré des résultats très prometteurs et confirment l'existence d'une occupation dense, s'étendant sur plusieurs hectares. Elles ont également mis en évidence, sur le point sommital du site, un grand édifice quadrangulaire : probablement un bâtiment public daté de l'âge du Fer.

Hiriart Eneko et Chevillot Christian



Saint-Félix-de-Villadeix - La Peyrouse  
Coupe stratigraphique de la Tranchée T2

## SAINT-FRONT-DE-PRADOUX

### Site Badegoulien de plein air du Chatenet

#### ■ **Révision techno-économique et étude fonctionnelle d'une série lithique d'intérêt du Badegoulien récent aquitain.**

Les recherches menées ces dix dernières années sur le Badegoulien du sud-ouest français se sont, à de rares exceptions près, très essentiellement focalisées sur les enregistrements en grotte et abris. Si ces contextes offrent l'occasion, par la grande diversité des registres qu'ils documentent, de mener des réflexions interdisciplinaires et diachroniques, les synthèses produites au terme de ces analyses montrent parallèlement toute l'importance d'un retour à « l'air libre » des occupations de plein air. Ce changement de contexte et d'échelle, s'il conduit généralement à une réduction de la gamme de vestiges étudiables au seul domaine minéral et nous prive le plus souvent de repères chronologiques précis, nous invite dans le même temps à des réflexions techno-économiques et fonctionnelles affinées : la maîtrise du temps court, quasi-inaccessible à partir des contextes multi-stratifiés des grottes et abris, permet d'accéder à des segments « intimes » de la vie de ces groupes paléolithiques, ailleurs nébuleux voire invisibles. C'est donc dans une dynamique de rééquilibrage de notre jeu de données que s'inscrit ce travail de réévaluation des assemblages lithiques du Chatenet (Saint-Front-de-Pradoux ; fouilles J. Gaussen et J.-C. Moissat), point de départ d'une réinterrogation générale des restitutions techno-économiques « moyennées » proposées jusqu'ici (p. e. Ducasse *et al.*, 2019).

#### ■ **La vallée de l'Isle : un « réservoir » archéologique à réinvestir pour le DMG**

Depuis les découvertes magdaléniennes de L. Peyrille à Solvieux (Saint-Louis-en-l'Isle ; 1936) jusqu'aux nombreuses fouilles conduites par J. Gaussen (1950-1995), J. Sackett (Solvieux ; 1967-1974) ou M. Brenet et collaborateurs dans un cadre préventif (p. e. Le Landry, 2011-2012 ; Le Ponteix, 2018), la vallée de l'Isle s'impose comme un exceptionnel et singulier « réservoir » archéologique. C'est particulièrement le cas concernant les occupations contemporaines du Dernier Maximum Glaciaire (i. e. Badegoulien, début du Magdalénien) qui, remarquablement mises à l'honneur par le travail pionnier de J. Gaussen, J.-C. Moissat et J. Sackett (p. e. Parrain Ouest, Guillassou, La Station du Burin, La Croix de Fer, Le Chatenet, Gabillou ou Solvieux, ces deux derniers étant en cours de réévaluation dans le cadre des projets LASCO - Langlais et Ducasse coord. – et DEX\_TER – Ducasse et Langlais coord.), firent l'objet d'un premier travail de synthèse typo-techno-économique mené au cours de la seconde moitié des

années 1990 par l'un d'entre nous (Fourloubey, 1996a). Près de vingt-cinq ans après ces premières études, le renouvellement des questionnements parfois porté par certains changements de paradigmes – ainsi que certaines évolutions méthodologiques nous incitent donc à un retour sur cette documentation.

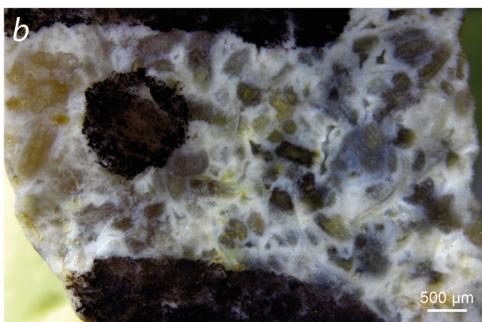
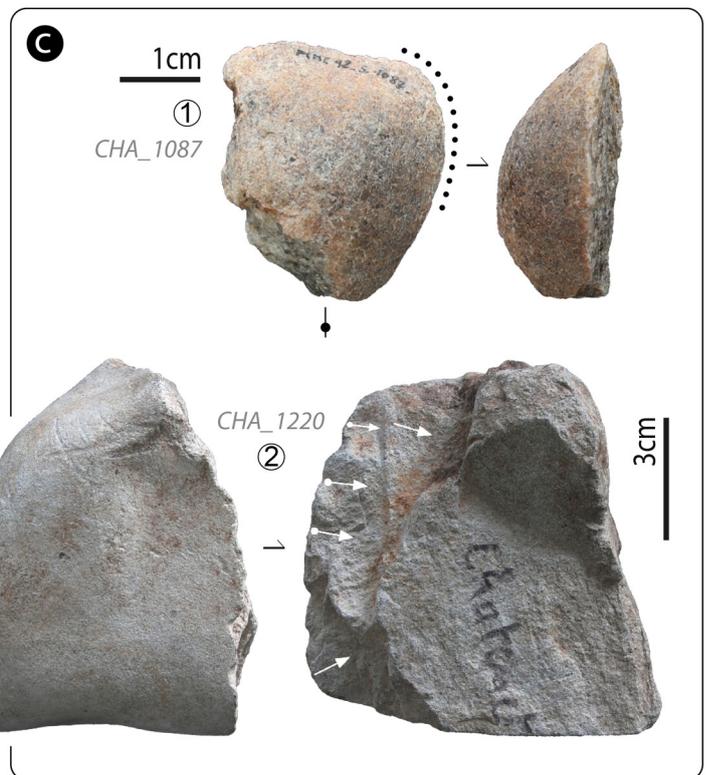
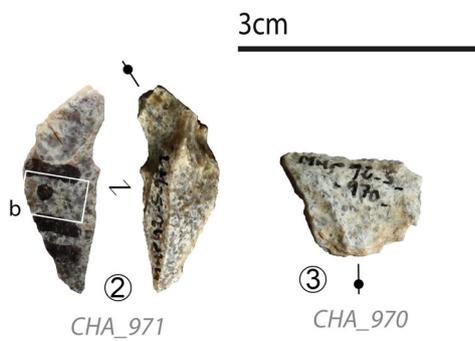
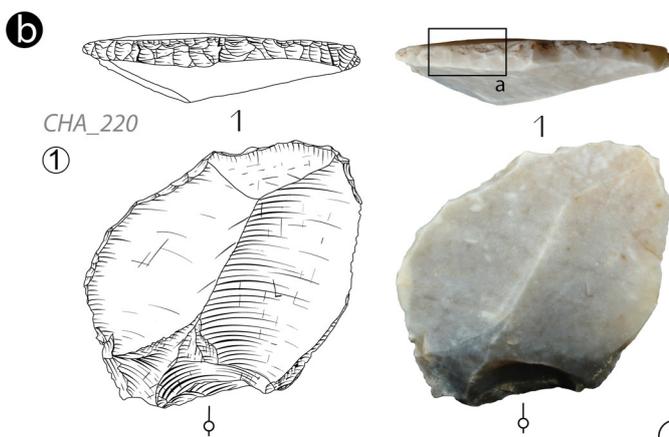
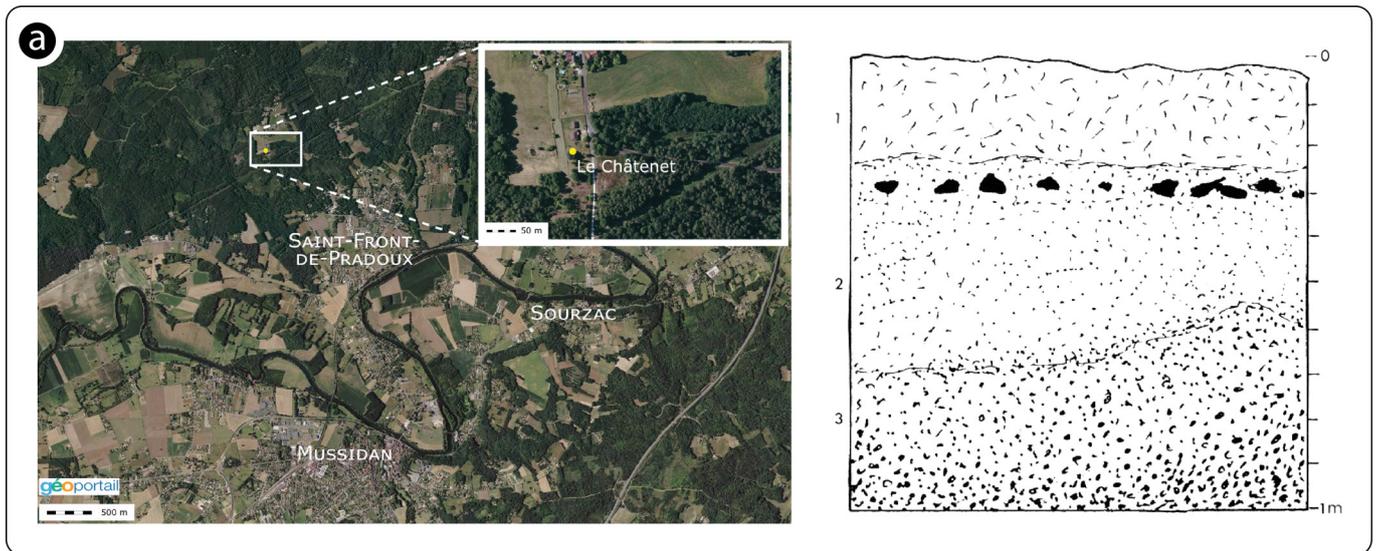
Pensé comme une « amorce », voire comme un test, le choix de revenir en premier lieu sur le site du Chatenet a par ailleurs été guidé par les enjeux inhérents au travail doctoral actuellement mené par l'un d'entre nous (QV ; Université de Bordeaux) et portant sur l'étude comparée de la gestion et de l'exploitation des matériaux lithiques « hors silex » entre Solutréen récent et Badegoulien : si les gisements badegouliens de la vallée de l'Isle se caractérisent souvent par la présence de galets de quartz/quartzites non taillés mais intégrés à des accumulations interprétées comme les vestiges de possibles « structures d'habitat » (Gaussen, 1980), le gisement du Chatenet s'en démarque par une exploitation technique de ces roches (i. e. fracturation intentionnelle) dont les spécificités étaient donc susceptibles d'être comparées avec les données parallèlement acquises sur les assemblages « hors silex » du gisement solutréen du Landry distant d'une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau (Boulazac, Dordogne ; étude en cours QV dans le cadre de l'APP « Landry » dirigée par M. Brenet).

#### ■ **Le Chatenet : conditions de découverte et stratigraphie**

Le gisement, localisé sur la commune de Saint-Front-de-Pradoux en rive droite de l'Isle, a été découvert par J.-C. Moissat en 1982, puis fouillé au cours de l'hiver 1988 sous la direction de J. Gaussen dans des conditions relativement difficiles (i. e. fortes pluies, sol « détrempe »). La fouille a consisté en un rapide sauvetage du gisement, situé sur une parcelle en cours de construction. Ce sauvetage s'est étendu sur une surface de 80 m<sup>2</sup> et s'est arrêté à environ 1 m de profondeur ; de très nombreux sondages, réalisés sur toute l'étendue des parcelles concernées permettent selon les fouilleurs de s'assurer que « la totalité du gisement a été découverte » (*op. cit.*, p. 31). La stratigraphie, relevée en différents points, se compose de trois couches :

- la couche supérieure (c.1) correspond à la couche arable, de nature sablo-limoneuse, contenant des fragments de céramique moderne mais aucun élément néolithique ; elle fait en moyenne 20 cm d'épaisseur et sa limite inférieure est très nette ;

- la couche intermédiaire (c.2) correspond à une couche limono-argileuse de 10 à 15 cm d'épaisseur, bien structurée ; fait notable, elle n'est affectée



Saint-Front-de-Pradoux - Site badegoulien de plein air du Chatenet  
 Localisation du Chatenet (source : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr), modifié) et stratigraphie relevée par les fouilleurs dans le carré 1-10. Le niveau archéologique, unique, se situe au sommet de la couche 2 (d'après Gausson et Moissat, 1990) ; B : raclette impliquée dans le travail des matières dures animales (n°1 et a), chute de burin (n°2) et éclat (n°3) en silex évoquant les silicifications de type « Grain de Mil » ; éclat cortical à bord tranchant en quartzite (n°1) et nucléus en dolérite (n°2).  
 Dessin au trait P. Caussen, clichés S. Ducasse, M. Mesa-Saborido et Q. Villeneuve

par aucune racine ou terrier. Seul son sommet est par endroits bouleversé par les travaux agricoles (*i. e.* « entaillages » de la c.1 dans la c.2 liés à la plantation et/ou à l'arrachage des vignes).

- la couche 3, sableuse et composée de nombreux graviers et cailloutis, correspond aux formations détritiques tertiaires dites « Sables et Argiles du Périgord ».

Un seul niveau archéologique, très faiblement perturbé (seule la partie sud-ouest a semble-t-il été remaniée par les activités modernes), a été identifié à une profondeur de 30 cm environ, au sommet de la couche 2. Ce niveau a livré un assemblage exclusivement lithique (silex, quartz/quartzites, dolérites), la nature acide du sédiment ainsi que les phénomènes de lessivage n'ayant pas permis la conservation des vestiges organiques. Les caractéristiques typologiques (présence de raclettes et de « burins transversaux ») et technologiques (production d'éclats minces spécifiques, supports de raclettes : Fourloubey, 1996) de cet assemblage permettent d'attribuer l'occupation du Chatenet au Badegoulien récent. Précisons enfin que, faute d'arguments contraires décisifs, l'origine de deux éléments moustériens, découverts « bien en place au centre de l'habitat » (Gausсен et Moissat, 1990, p. 47), doit sans doute être recherchée, comme le proposent les auteurs, dans un apport intentionnel des groupes badegouliens (*cf.* cas similaire sur le site de plein air de la Croix de Fer, sur la ligne de crête en rive gauche du Salembre).

### ■ **Contraintes, objectifs et principaux résultats**

Trois biais principaux, limitant nos analyses et interprétations, affectent la collection lithique du Chatenet. Tout d'abord, l'adaptation des méthodes de fouilles aux contraintes météorologiques et au manque de temps a favorisé un prélèvement non-exhaustif du matériel en large défaveur des micro-vestiges, quasi absents de l'assemblage (absence de tamisage). Ensuite, bien que les pièces identifiées à la fouille aient fait l'objet d'un relevé sur plan, ce repérage s'avère approximatif (+/- 15 cm d'après J. Gausсен), aucune coordonnées précise n'ayant pu être enregistrée (relevé par carré, sans numérotation). Enfin, tel qu'il est aujourd'hui conservé au Musée National de Préhistoire des Eyzies, une partie seulement du matériel porte un marquage, de sorte que certains vestiges ne peuvent aujourd'hui plus être localisés dans l'espace de la fouille. Ces deux derniers biais sont particulièrement marqués concernant les composantes en quartz/quartzites et dolérites pour lesquelles une approche spatiale, même globale, est donc impossible (quelques manques sont par ailleurs à signaler par comparaison avec les décomptes publiés).

Sans revenir intégralement sur l'étude réalisée en 1996, la révision du matériel en silex avait pour principaux objectifs (1) de discuter de la diversité des productions identifiées (éclats/lames) et de leur imbrication techno-économique (tests de

remontages) ; (2) de tester l'hypothèse, au-delà de l'absence de microlithes potentiellement due aux conditions de fouilles, de la mise en œuvre d'une production (micro-)lamellaire (*i. e.* débitage sur tranche à encoche via les « burins transversaux » ? débitage sur front dorsal via certains « grattoirs carénés » ou « à museau épais » ?) ; (3) tester le statut fonctionnel de certaines catégories d'objets (*cf.* point 2) et préciser la nature des activités mises en œuvre sur le site par le biais de l'étude tracéologique ; (4) évaluer l'intérêt et le potentiel d'une réactualisation des données relatives à l'origine des matériaux siliceux exploités. Malgré les limites contextuelles rappelées plus haut, le caractère inédit de l'étude du matériel en quartz/quartzites et dolérites justifiait à lui seul un nouvel examen visant à déterminer la nature exacte des roches exploitées, leur origine possible, ainsi que les objectifs et modalités de leur exploitation.

Au-delà d'une réactualisation typo-technologique d'ensemble de l'industrie en silex (S. Ducasse et C. Fourloubey), de la réalisation d'une cinquantaine de dessins aux traits (P. Gausсен) ainsi que de quelques observations pétroarchéologiques à confirmer/infirmier (confection/réfection d'un « *tool-kit* » en silex du Grain de Mil ?), l'un des apports majeurs de cette réévaluation collective réside sans nul doute dans la nature des données fonctionnelles acquises à ce jour (M. Mesa-Saborido). Ainsi, parallèlement à la mise en évidence d'indices de boucherie et de travail des peaux sèches, une diversité de modes de fonctionnement et d'action liés à différentes phases de travail des matières dures animales (bois de cervidé, os) a pu être identifiée. Cette diversité fait intervenir une gamme variée d'outils au sein de laquelle les raclettes et certains des fameux « burins transversaux sur encoche » tiennent une place notable. Si la démonstration de l'implication des premières dans ce type d'activité est à elle seule un résultat majeur qui méritera des analyses complémentaires ainsi que la mise en place de tests expérimentaux, celle des seconds diverge assez fortement avec les interprétations technologiques habituellement formulées (*i. e.* nucléus à lamelles sur tranche d'éclat). En revanche, ces données tracéologiques convergent nettement avec les observations technologiques réalisées en amont : au Chatenet, comme dans d'autres contextes badegouliens ou apparentés (*p. e.* certains niveaux du Cuzoul de Vers, Lot ; Le Colombier, Aisne : Montoya *et al.*, 2019) aucun élément ne permet en l'état de démontrer sans ambiguïté leur rôle dans la production de supports lamellaires ou microlamellaires.

La caractérisation pétrographique et techno-économique des assemblages en quartz/quartzites et dolérites (Q. Villeneuve) constitue le second point d'orgue de ce travail, complétant et nourrissant les inférences formulées à partir de l'étude des assemblages en silex. Issus d'une collecte dans l'environnement proche, ces matériaux ont été mis à profit dans des activités nécessitant l'utilisation de

tranchants (galets aménagés, éclats et fragments) ainsi que dans des activités de percussion lancée (percuteurs, enclumes), voire de percussion posée diffuse (abrasion, broyage). La présence de deux polissoirs à rainure en dolérite fait sans doute écho aux indices de travail des matières osseuses documenté par la tracéologie des silex, notamment identifiés à travers des actions de perforation (fabrication/réfection d'aiguilles à chas ?). Comme cela s'observe également sur une part de l'équipement en silex, certains outils témoignent, malgré un accès aisé à ces ressources, d'une durée de vie relativement longue (nombreux cas de recyclages).

### ■ **Perspectives à court et moyen termes**

Malgré une documentation plus complexe qu'envisagé initialement (approche spatiale limitée voire impossible, tri dimensionnel à la fouille, etc.), ce travail de « réappropriation » de la collection lithique du Chatenet a tenu une grande part de ses promesses en posant les bases de nouveaux questionnements, non seulement à l'échelle du site, mais également à l'échelle des occupations badegouliennes régionales (voire extra-régionales). Tandis que les analyses réalisées dans le cadre de ce projet d'APP nourriront prochainement une publication monographique qui

synthétisera, complétera et ajustera les travaux déjà menés sur le site (support de publication en discussion), de nécessaires prolongements pétroarchéologiques (V. Delvigne, à venir), techno-économiques (p. e. diversité et segmentation spatio-temporelle des productions de supports allongés/laminaires) et fonctionnels (p. e. poursuite des tests tracéologiques amorcés sur les raclettes ainsi que sur certains types de « burins » ; tracéologie des équipements en quartz/quartzites et dolérites) conduiront à court et moyen terme à élargir notre focale d'observation aux gisements voisins les plus emblématiques (Solvieux, Parrain Ouest/Nord, La Croix de Fer).

Ducasse Sylvain et Villeneuve Quentin

- Fourloubey Ch. Etude de la variabilité des industries post-solutréennes de transition vers le Magdalénien par l'analyse des travaux de taille du silex. L'exemple du Badegoulien et du Magdalénien ancien de plein air dans la moyenne vallée de l'Isle (Dordogne), Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux I, 1996, 452 p.
- Gausson J. Le Paléolithique supérieur de plein-air en Périgord. Secteur Mussidan-Saint-Astier, moyenne vallée de l'Isle, C.N.R.S., Paris (Gallia préhistoire. Supplément 14), 1980, 292 p.
- Gausson J. Moissat J.-C. Le Chatenet à Saint-Front-De-Pradoux (Dordogne) station magdalénienne à raclette, Gallia Préhistoire, 32, 1990, p. 29-63.

Haut Moyen Âge,  
Moyen Âge,

## SAINT-LAURENT-DES-HOMMES

### Le bourg et la place de l'église

Période récente

Les sondages archéologiques réalisés à Saint-Laurent-des-Hommes au lieu-dit « Le Bourg » sur le périmètre d'implantation de l'église dédiée à Saint Laurent, ont permis, d'une part, de visualiser les fondations de l'édifice religieux et, d'autre part, d'appréhender plusieurs niveaux de structures funéraires. Si l'église est considérée d'origine romane, l'état des fondations exhumées à l'extérieur, montre un édifice fortement repris dans ses soubassements. Chronologiquement, cette phase de reprises pourrait être liée à celle de la mise en place tardive de certains contreforts (périodes moderne ou contemporaine). Ces réfections, masquent, en outre, les parties les plus anciennes de l'édifice, exceptée sur le côté nord du chevet où une cuve de sarcophage en calcaire apparaît partiellement en support des fondations.

Sur le plan funéraire, au moins quatre niveaux de sépultures en fosse et en cercueil ont été observés au plus près des murs côté nord (entre - 0,65m et - 1,10 m), où la stratigraphie y semble complète, pour un à deux horizons seulement lorsque l'on s'en écarte. Au sud, les sépultures apparaissent si rapidement sous la surface du sol (- 0,15 m à - 0,30 m) qu'une phase de décaissement des niveaux sédimentaires supérieurs est fortement présumée. Notons que des fragments de

sarcophages se rencontrent çà et là dans les remblais au gré des sondages. Sur le plan typologique, en dehors des sarcophages, la majorité des sépultures repérées ont été effectuées en cercueils de bois cloués. Seule, une inhumation d'immature, placée à proximité du mur nord, a été réalisée entre deux tuiles canal. Précisons que ce mode d'ensevelissement semblant peu courant, a déjà été mentionné pour l'inhumation d'immatures sur deux autres sites de la vallée de la Dordogne (églises de Montcaret et de Sadillac – Cambra, 2010).

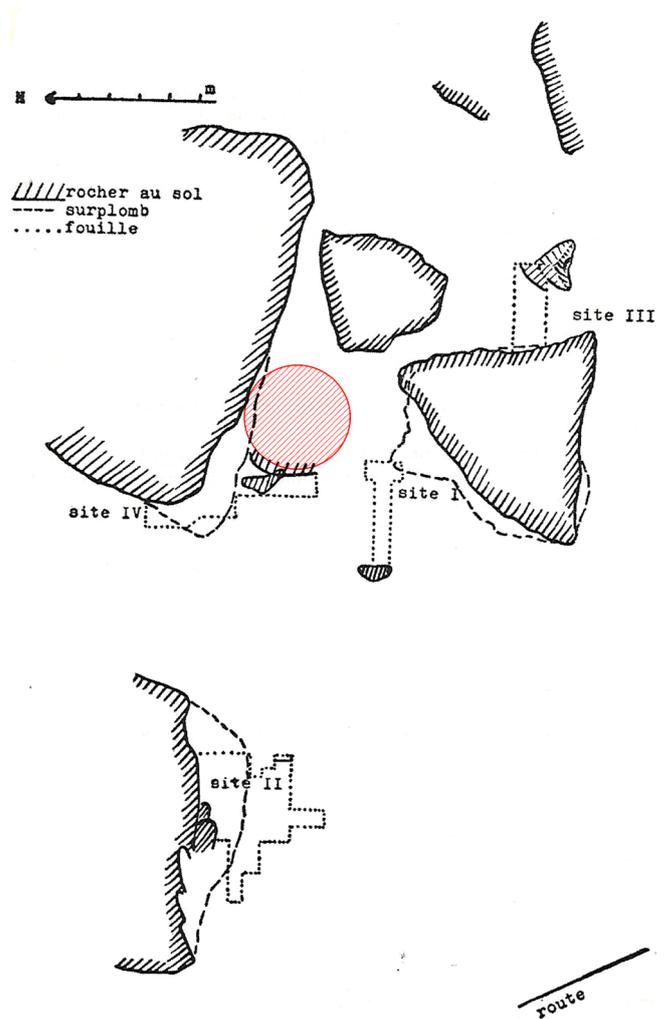
La présence de sarcophages entiers dans les fondations, ou fragmentaires dans les niveaux funéraires, témoignerait d'une occupation funéraire relativement ancienne (période mérovingienne VIe-VIIIe siècles) antérieure à la période romane. Ces sarcophages indiqueraient, en outre, l'existence possible d'une seconde nécropole, voisine de celle de Belou nord (fouillée en 2010), soit durant la même période, soit lui faisant suite dans le courant du VIe siècle, peut être après son abandon et son déplacement. En l'état des recherches actuelles à Saint-Laurent-des-Hommes, la question reste ouverte.

Scuiller Christian

Le site du Moulin à Vent, au lieu-dit Le Bouyssou-Haut, a été découvert en 1955 par Claude Barrière qui en a fouillé, pendant deux ans, un secteur qu'il a nommé « site II ». Le résultat de ses sondages (nommés sites I, III, IV et V) et de la fouille du site II a été publié en 1961 et 1965. Dans *Le Solutréen en France*, Smith mentionne Le Moulin à Vent parmi les gisements solutréens de Dordogne : « *Du solutréen supérieur à pointes à cran a été recueilli dans le site n°2 dans un contexte stratigraphique incertain* ». L'ensemble du site est situé sur un point haut (300 m), dans un sol sableux d'où émergent des blocs de grés rouges. Le site II est situé sous le surplomb d'un de ces blocs. Le bouleversement stratigraphique, déjà signalé par Claude Barrière, lié à la nature et à la pente du sol, ainsi qu'à l'action de la végétation et de la faune, a été amplifié par des fouilles clandestines.

Dans ce contexte, l'opération archéologique menée en juillet 2019 a consisté, après l'installation d'un carroyage souple à Pâques, en un tamisage à sec (maille 0.3) d'une zone remaniée dans le carré C5, sous-carrés  $\alpha$ ,  $\beta$  et  $\gamma$ . Les anfractuosités de quatre blocs de grés ont aussi livré du matériel. Les deux campagnes ont permis de récolter 2967 pièces en silex, auxquelles il faut ajouter trois fragments de céramique, dont une jonction panse-col décorée de cinq coups d'angle, attribuée au Bronze final (Antoine Chanceler). Etant donné l'absence de contexte stratigraphique en place et l'abondance du matériel, nous avons axé l'étude des pièces suivant une approche typologique pour repérer les marqueurs chronoculturels, surtout solutréens. Au total quatre pièces à retouche solutréenne ont été identifiées : trois fragments de pointe à cran et un fragment de feuille de laurier. A côté de ce matériel, ont été récoltés : huit lamelles à dos abattu (fragmentées pour la plupart), deux burins, quatre grattoirs, une armature triangulaire, huit nucléus et un percuteur en quartz.

Cette opération a donc permis d'abord de confirmer le caractère remanié de la zone étudiée où les pièces du Paléolithique supérieur côtoient les pièces protohistoriques, et le plastique du XXe siècle. La présence de Solutréen final à pointe à cran est confirmée. Cependant, au vu du contexte, seule l'invention patiente de nouveau matériel pourra



Saint-Laurent-la-Vallée - Le Bouyssou Haut  
Le Moulin à vent, Plan du site par C.Barrière avec localisation  
de la zone remaniée C5

permettre de compléter et d'affiner l'analyse culturelle. Une présence protohistorique est aussi attestée. L'analyse des pièces solutréennes est confiée à Julie Bachelier, l'étude des matières premières à Alain Turq.

Malassagne Joël



Saint-Laurent-la-Vallée - Le Bouyssou Haut  
Carroyage carré C5

Paléolithique moyen

## SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE Le Moustier (abri inférieur)

La station éponyme du Moustier continue à jouer un rôle important pour la caractérisation et la chronologie du Moustérien dans le Sud-Ouest de la France.

Composé de trois locus superposés (Le Trou du Bréchou, l'abri supérieur et l'abri inférieur), le site est situé à la confluence de la Vézère et d'un de ses affluents, le Vimont, sur la commune de Saint-Léon-sur-Vézère en Périgord Noir. L'année 2019 marque notre sixième campagne de fouilles, nos travaux se poursuivant sur les dépôts préservés dans deux zones distinctes dénommées A et B.

Dans la zone A, seule partie où les couches supérieures sont préservées (couches I à L de Peyrony), la fouille avait cette année pour objectif d'établir une liaison stratigraphique avec l'autre secteur de fouille (zone B) où les dépôts sous-jacents (couche H de Peyrony) sont fouillés depuis 2015. Nous avons atteint dans la zone A une profondeur supérieure à  $z = -2$  m, ce qui est comparable à l'altitude à laquelle

la fouille de dépôts en place avait été entamée en 2015 dans la zone B. Un raccord stratigraphique entre les deux zones a ainsi pu être proposé, sur la base de l'organisation spatiale des dépôts (ceux-ci étant subhorizontaux) et de plusieurs arguments issus de l'étude des restes fauniques (abondance des os brûlés et des restes de proboscidiens) et des industries lithiques (techno-typologiquement presque identiques). La recherche de remontages lithiques entre les deux zones, permettra de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse de corrélation. In fine, nous voulons terminer dans les années à venir l'ensemble des études sur la zone A afin de proposer une archéostratigraphie complète et simplifiée qui inclura les deux zones de fouilles dans un seul et même système de notation des unités archéostratigraphiques.

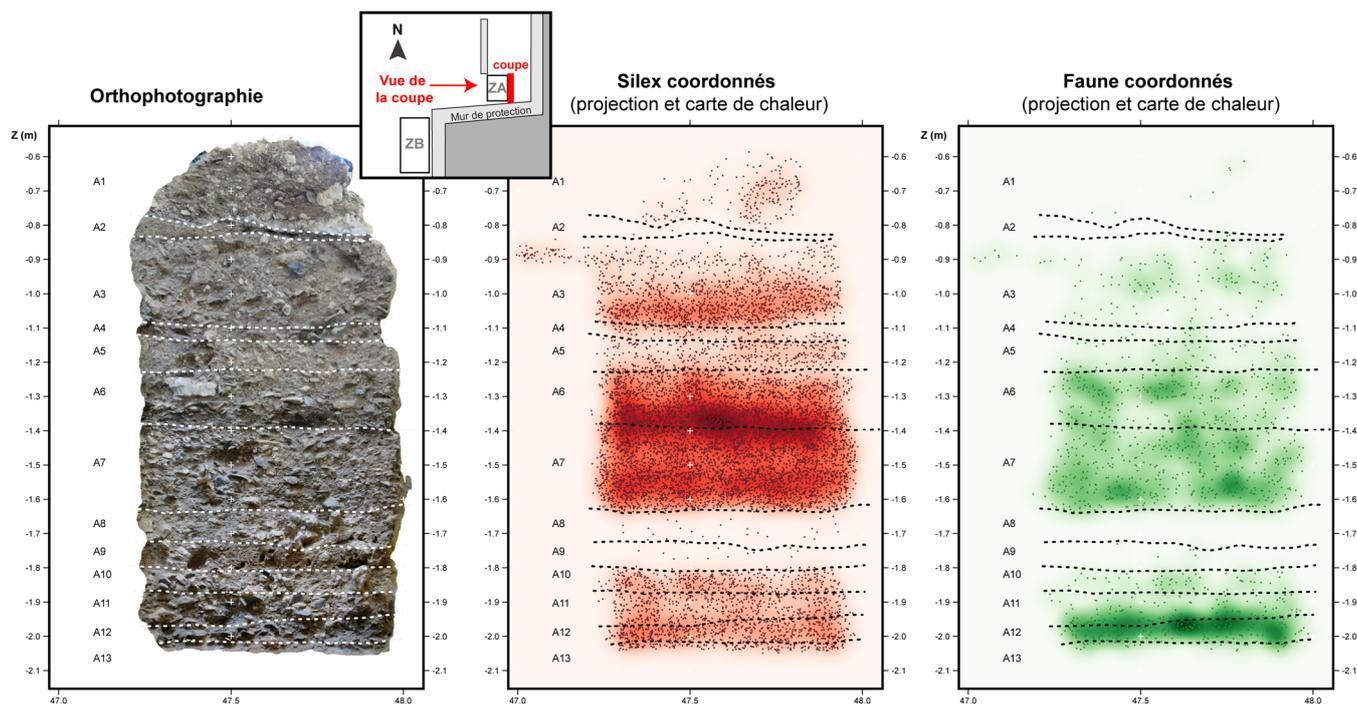
Dans la zone B, la fouille fine s'est poursuivie dans les sous-niveaux vers la base de la couche H (i.e. subdivisions H2 – H1 de H. Laville et J.-Ph. Rigaud),

très riche en vestiges lithiques et fauniques. Comme dans les unités stratigraphiques sus-jacentes, l'industrie lithique est quasi-exclusivement de débitage Discoïde. La faune est plus abondante que dans les unités stratigraphiques sus-jacentes, avec une forte abondance des restes de Cerf.

Cette sixième campagne de fouilles a permis de constituer de nouvelles séries lithiques et fauniques non biaisées par les méthodes de récolte. Depuis le début des nouvelles fouilles, plus de 36 000 pièces de plus de 2 cm ont été prélevées et coordonnées. Dans le même temps, un effort important a été réalisé en 2019 pour aboutir à la publication de nos premiers résultats sous la forme de quatre articles rassemblés dans un

même volume de la revue *Paléo* (tome 1 : Discamps et Lemeur, 2019 ; Thomas et Gravina, 2019 ; Thomas *et al.*, 2019 ; tome 2 : Texier *et al.*, 2020), qui forment ainsi une sorte de première « mini-monographie » des nouvelles fouilles au Moustier. Par le biais d'une approche taphonomique interdisciplinaire et de nouvelles études des restes fauniques, des industries lithiques et des dépôts sédimentaires, ces données fournissent un éclairage renouvelé sur cette archéo-séquence clé du Paléolithique moyen dans le Sud-Ouest de la France.

Discamps Emmanuel et Gravina Brad



Saint-Léon-sur-Vézère - Le Moustier  
Synthèse 2019 de la Stratigraphie de la zone A (orthophotographie produite par photogrammétrie, projections et cartes de chaleurs pour les vestiges lithiques et fauniques coordonnés à la fouille)

Second Moyen Âge,

## SAINT VICTOR Aménagement du bourg, abords de l'église

Époque moderne  
et contemporaine

Dans le cadre du réaménagement du bourg de Saint-Victor, situé dans le Ribéracois, à quelques kilomètres à l'ouest de Montagnier, un diagnostic a été confié au service départemental de l'archéologie en septembre 2019 pour intervenir sur la place de l'église.

Répartie sur quatre jours, cette opération a permis de sonder le pourtour de l'édifice afin de caractériser et dater le développement de l'ancien cimetière. Sur six sondages, quatre se sont révélés positifs (SD 1, 5, 6 et 7). Le mobilier notamment la céramique, fort rare sur le site, se réduit à une vingtaine de fragments collectés

dans la moitié des sondages pratiqués (SD 5 à 7). Sur treize structures, s'échelonnant du Moyen Âge au XIXe siècle, dix correspondent à des sépultures (SD 5, 1, 7). La plupart d'époque moderne ou contemporaine (XIXe siècle) correspond à des tombes en cercueil (SD 5, 7), parfois affleurantes.

Pour l'occupation médiévale, deux phases distinctes d'inhumations orientées ont été reconnues : tombes rupestres sans mobilier proche du seuil occidental de l'église et tombes en coffre de dalles calcaires au nord de l'édifice, estimées par la céramique de la fin

du Moyen Âge (XIIIe-XIVe siècle). L'estimation des tombes rupestres s'avère plus délicate en l'absence d'indices significatifs car ce mode d'inhumation peut aussi bien répondre à des pratiques antérieures du Haut Moyen Âge qu'à des sépultures du XIIe siècle en lien avec l'édifice roman. Dans le cas du sondage 1, deux sujets adultes ont été déposés dans la même tombe (Sep 2). Pour la sépulture 3, un sujet principal (crâne 3) est accompagné d'au moins quatre crânes en réduction. Ces pratiques peuvent se relier dans ce contexte à des rapprochements familiaux. L'ensemble des prélèvements crâniens témoigne d'un bon état sanitaire au niveau de la denture. Pour les pathologies, nous avons pu confirmer une tumeur bénigne sur le

crâne 1 de la tombe 3 et une coxarthrose avancée pour la tombe 1 du sondage 5, grâce à l'expertise de Patrice Courtaud et Olivier Dutour du laboratoire de l'université de Bordeaux (PACEA-UMR 5199 CNRS).

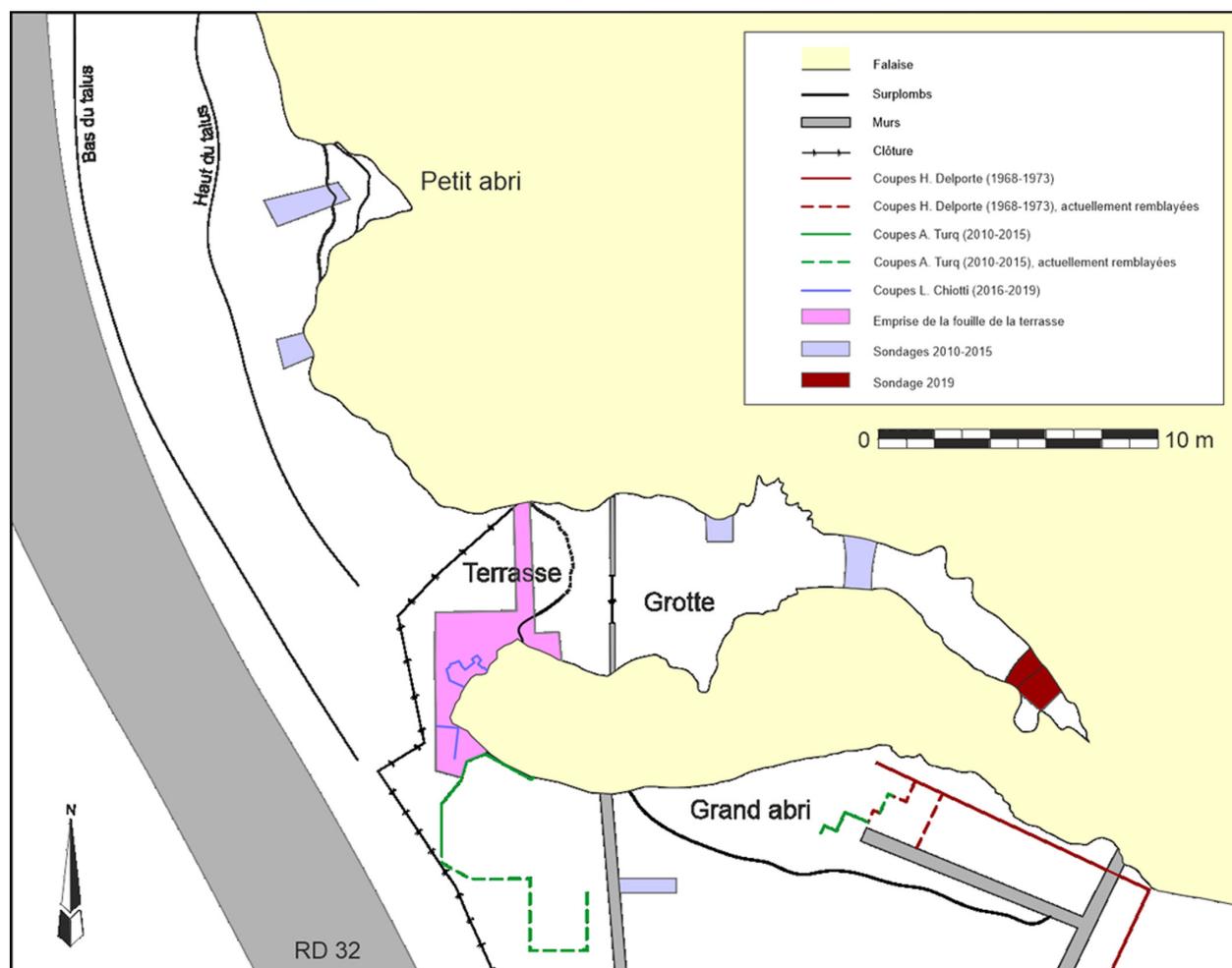
En périphérie, au nord de l'édifice (SD 6), la découverte d'un lambeau de mur et d'un fond de fossé interroge les limites d'extension du cimetière à la fin du Moyen Âge (XIIIe-XIVe siècles). Compte tenu de la faiblesse des indices, le recours aux datations AMS-C14 pour préciser la datation des tombes rupestres et du fossé permettrait de corroborer les propositions chronologiques en cours.

Barbeyron Arnaud

## SAVIGNAC-DE-MIREMONT Grotte de La Ferrassie

L'année 2019 était la première année de la seconde autorisation triennale portant sur les dépôts aurignaciens de la terrasse qui fait face à la grotte de La Ferrassie. Lors de la triennale 2016-2018, deux couches principales séparées par un niveau stérile concrétionné avaient pu être identifiées dans ces dépôts.

L'intervention réalisée en 2019 comportait deux opérations principales : d'une part la poursuite de la fouille de la partie avant de la terrasse sur l'ensemble de la surface ouverte en 2016-2018 (cf. fig.) et d'autre part la réalisation d'un sondage dans le fond de la cavité (cf. fig.).



Savignac-de-Miremont - La Ferrassie  
Plan du complexe de La Ferrassie : petit abri, grotte, terrasse de la grotte et grand abri (DAO N. Hamzaoui et L. Chiotti)

## ■ **Les sédiments de la terrasse**

Sur la partie horizontale de la terrasse (Est)

Les opérations 2019 ont permis de poursuivre la fouille de la plupart des unités stratigraphiques mises au jour lors de la précédente triennale, aussi bien sur l'avant de la terrasse que dans la pente.

La fouille de la couche supérieure (US 100) était quasiment terminée sur la terrasse à la fin de la campagne 2018, elle a en revanche été poursuivie dans la pente.

L'encroûtement séparant les deux niveaux (US 107) a pu être fouillé de façon conséquente. Étant donné sa nature très indurée, la fouille a essentiellement consisté à dégager de grands fragments de concrétion qui ont été cotés en blocs. La fouille a permis de confirmer le dédoublement de cette concrétion sur un large secteur, avec la présence d'un sédiment riche en matériel archéologique interstratifié.

La couche inférieure (US 105) a été fouillée de façon conséquente en 2019. Différents faciès y ont été observés, en particulier dans sa partie basale qui montrait des variations de colorimétrie importantes mais très localisées, allant du rouge au noir.

## ■ **Dans la pente (Sud-Ouest)**

La fouille de l'US 116 a été poursuivie dans la pente au sud-ouest de la terrasse et au niveau de la rupture de pente. Il a ainsi été possible de confirmer que cette unité constituait le prolongement dans la pente de la couche inférieure (US 105). Sous cette unité, le substrat rocheux a été atteint. Il présente une forte pente vers la vallée (vers l'ouest).

Sous la couche 8 (qui n'a pas été fouillée en 2019), dans le sondage en bas de pente (M2b, M2d, M3a, M3c), un niveau brun rouge, très riche en matériel archéologique avait été mis au jour en 2018. Il avait alors été interprété comme correspondant à la couche 7b de la fouille de la partie ouest du grand abri. La poursuite de la fouille a montré que ce sédiment était différent de celui de la couche 7b. Nous avons donc créé une US 122 pour individualiser cette unité. Nous avons également réattribué à cette nouvelle US tout le matériel considéré comme du 7b en 2018.

## ■ **Des structures dans le Bed-rock**

Dès le début de la fouille en 2016, lors du nettoyage du bedrock, des creusements de forme subcirculaire, atteignant 5 à 10 cm de profondeur avaient été observés dans le rocher en partie amont de la terrasse (cf. fig.). En 2019, ces « structures » ont été mieux dégagées, en éliminant quelques placages de déblais résiduels. Il a ainsi été possible d'observer plus précisément ces creusements qui semblent d'origine historique. Lors de la poursuite de la fouille de la couche inférieure, ces structures se sont avérées être également largement présentes sous les niveaux paléolithiques.

À partir de cette constatation, deux possibilités s'offrent à nous : soit les structures sont bien historiques et les dépôts paléolithiques ne sont plus en position primaire ; soit ces creusements sont paléolithiques.

L'aspect de ces creusements plaide en faveur d'une origine historique. En particulier, la dépression centrale (carrés P4/Q4 ; cf. fig.) présente un bord irrégulier qui fait penser à des négatifs de coups de pic métallique. De plus, aucune structure de ce type n'est connue pour la période aurignacienne.

D'un autre côté, les dépôts paléolithiques fouillés depuis 2016 paraissent bien stratifiés, avec de forts concrétionnements. Ils présentent un matériel culturel homogène attribuable à l'Aurignacien récent, et aucune pièce intrusive (qu'elle soit gravettienne ou historique) n'y a été retrouvée. De plus des remontages ont pu être réalisés dans le matériel lithique hors silex de la couche inférieure. Tout cela plaide au contraire pour des niveaux paléolithiques non perturbés.

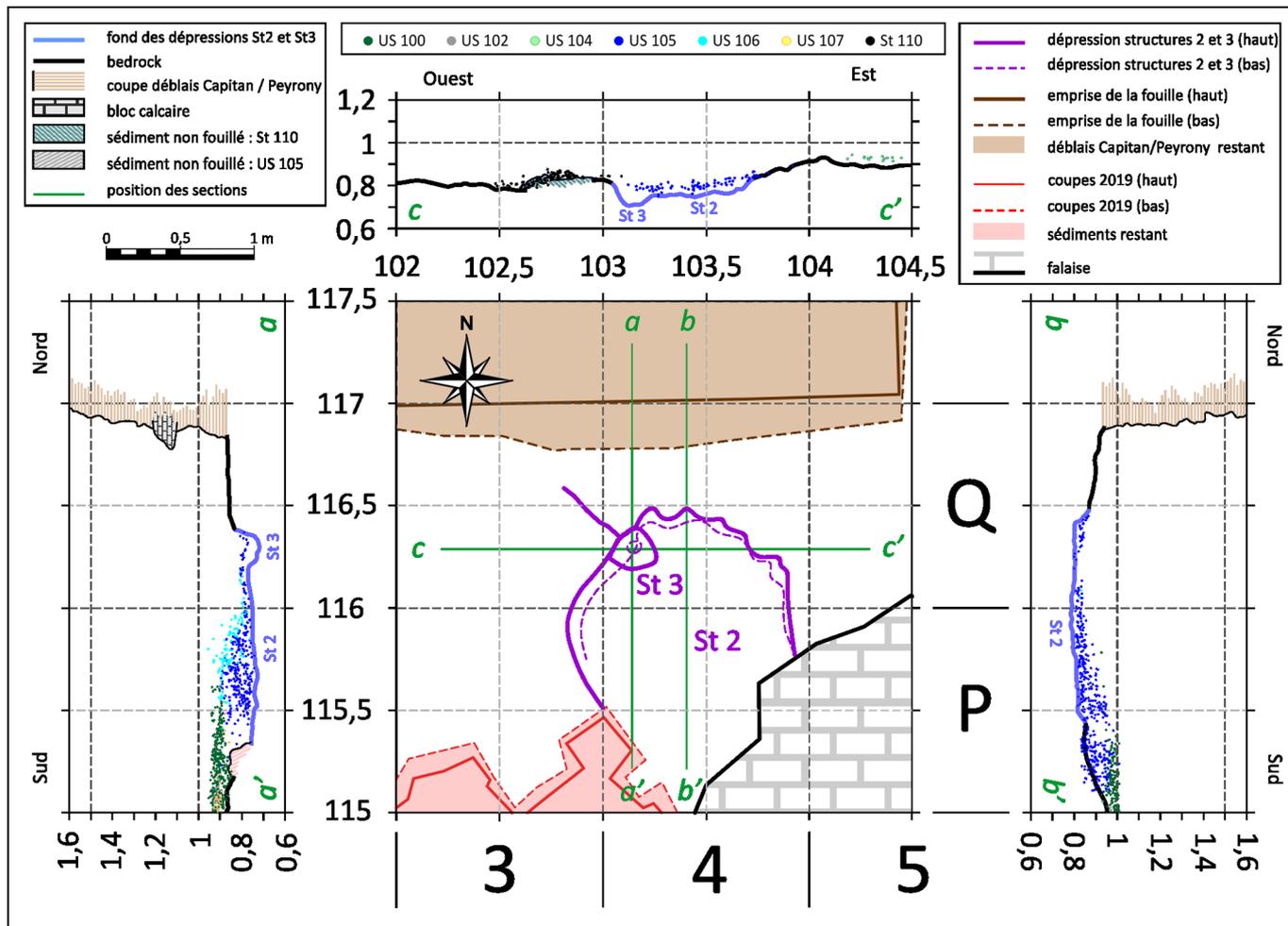
Dans l'état actuel de l'avancement de la fouille et de nos réflexions, nous ne sommes pas en mesure trancher entre les deux hypothèses. Différentes analyses sont en cours (blocs micromorphologiques, datations par OSL et thermoluminescence, etc.) ou prévues (analyses sédimentologiques des différentes US, remontages, etc.) pour tenter d'apporter une solution à cette question.

## ■ **L'intérieur de la grotte**

Comme cela a pu être montré par les différents sondages réalisés depuis 2014, le remplissage de la cavité est actuellement composé de deux types de sédiments, avec à l'avant des déblais des fouilles Capitan / Peyrony et à l'arrière un sédiment rouge à brun très meuble emballant des « galets » de calcaires décimétriques et un riche matériel archéologique, sans que la limite entre les deux ne soit pour l'instant définie. Le fond de la grotte ne correspond pas la terminaison de la cavité ; il s'agit d'une galerie obstruée par les sédiments. La question de l'origine des sédiments qui comblent la partie arrière de la grotte restait posée. Suite à une première analyse des sédiments et du contenu de la tranchée 2014 en milieu de grotte (S17/T17 ; cf. fig.), une provenance des sédiments de la partie arrière du karst semblait probable.

Afin de mieux appréhender ce sédiment, un sondage a été réalisé en 2019 dans la partie la plus profondément accessible de la cavité. Ce sondage situé dans les carrés N23/N24/O23/O24 n'a, pour des raisons de géométrie et d'étroitesse du réseau karstique, pas pu être implanté dans la direction du carroyage (cf. fig.).

Le remplissage rencontré dans ce sondage est constitué d'un sédiment endokarstique remanié par de la bioturbation provenant principalement de l'activité de la micro et de la mésofaune. La fraction grossière est constituée de blocs calcaires ainsi que d'un riche



Savignac-de-Miremont - La Ferrassie

Plan et coupes de deux des structures creusées dans le substrat rocheux de la terrasse (structures St 2 et St 3). Les points projetés correspondent aux objets coordonnés 10 cm de part et d'autre de l'axe de coupe et montrent le remplissage des structures par les niveaux paléolithiques (DAO L. Chiotti)

matériel archéologique. Les calcaires sont roulés et livrent un faciès en « galet » alors que les artefacts sont systématiquement marqués par des traces de transport.

L'analyse du matériel archéologique provenant des deux sondages (fond de la grotte et S17/T17) a montré que ce sédiment contenait des éléments culturels diversifiés, avec une nette dominance du Gravettien, un peu d'Aurignacien et des indices de Moustérien, de Châtelperronien, de Badegoulien et de Mésolithiques. Il s'agit donc clairement d'un mélange.

Il semble donc qu'il s'agisse d'un mélange naturel, d'origine géologique, et que le sédiment et son contenu archéologique proviennent de l'intérieur du karst.

Pour rappel, les données géophysiques obtenues lors de la fouille Turq (2010/2015) ont montré que des galeries remplies de sédiments existaient probablement à l'intérieur du massif, à l'arrière du remplissage conservé du grand abri, ce qui est très cohérent avec notre hypothèse d'apport.

Chiotti Laurent, Mensan Romain

## TOCANE-SAINT-APRE La Chauprade

Une opération de diagnostic archéologique réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a eu lieu au lieu-dit Bonas-La Chauprade, en bordure de la pleine fluviatile de la rive gauche de La Dronne et fait suite à une prescription émanant de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Elle concerne le projet de construction d'une maison individuelle qui est susceptible de détruire des vestiges archéologiques enfouis dans une parcelle sensible à la présence d'occupations de périodes anciennes du Néolithique final -type Artenac- et au Paléolithique moyen (Duchadeau-Kervazo 1982, Chevillot 1989).

Cinq tranchées ont permis de prospecter 290 m<sup>2</sup>, ce qui correspond au 8,9 % des 3255 m<sup>2</sup> prescrits.

Cette intervention a permis de constater des conditions de préservation stratigraphique peu propices. En effet, la mise au jour de 257 pièces lithiques en silex (essentiellement de période néolithique) et de

onze tessons de céramique, se présente au sein de la couche des labours (C1) très perturbée. De plus, les quelques structures qui ont été repérées (trois trous de poteau et six indéterminés) sont très arasées.

L'ensemble des informations (bibliographiques et résultats du diagnostic) laissent suspecter la présence d'une importante occupation néolithique qui, sur place, ou dans les environs proches, a été démantelée au cours du temps par des facteurs érosifs d'origine naturelle et anthropique. Enfin, une couche correspondant à des dépôts alluviaux anciens (C3) a été repérée au nord et ouest de l'emprise à environ 1,20 m de profondeur. Elle semble porteuse de quelques indices isolés (nb=13) du Paléolithique (probablement moyen). La position secondaire des vestiges (amenés par les dépôts fluviatiles) semble plausible. Toutefois, la préservation d'un niveau d'occupation n'est pas à écarter.

Folgado Mila

## LA TOUR-BLANCHE-CERCLES Château de la Tour-Blanche

Un diagnostic archéologique a été réalisé au pied et dans la cour du château éponyme.

Les tranchées 1, 4 et 5 ont permis de mettre au jour un édifice rectangulaire de type barlong affleurant sous la terre végétale. Les murs de ce bâtiment primitif mesurent 2,10 m de large et sont conservés sur une hauteur de 3,90 m (nous n'avons pu atteindre leur base compte tenu des contraintes techniques et de sécurité). L'intérieur de ce bâti est presque exclusivement remblayé d'éléments de démolition. L'édifice mesure 11 m de large sur une longueur observée de 12,70 m (90 m<sup>2</sup>). Une ouverture à ébrasement de 0,80 m de large pour une hauteur de 1 m a pu être observée sur le mur sud-est de ce bâtiment. L'analyse des charbons de bois conservés dans le mortier, ainsi que les éléments de mobilier céramique recueillis semblent situer la construction de cet ouvrage entre la toute fin du IXe siècle et le début du XIe siècle. Les proportions de cet édifice barlong primitif tendent à le rapprocher de ceux d'Auberoche et Clérans en Dordogne, édifiés dans les mêmes périodes.

A l'extérieur de ce bâtiment, les sondages 2, 3 et 5 ont révélé la présence d'un niveau de remblai homogène (limon sableux jaune et cailloutis calcaire). Il n'a pu être observé au-delà de 1,90 m (impossibilité technique de sonder plus profondément) mais il nous semble raisonnable de penser qu'il soit d'une hauteur relativement proche de celle du comblement du bâtiment central.

Au pied du tertre supportant le château, nous avons pu localiser le mur extérieur d'une probable contrescarpe (Tr 6). Celui-ci mesure 0,90 m de large et est orienté du sud-ouest vers le nord-est. Les remblais successifs venant à son contact ont pu être observés jusqu'à 3,50 m. Les tessons de céramiques (22) recueillis dans ces niveaux situent son comblement aux Xe-XIe siècles, confortant ainsi l'hypothèse d'un fonctionnement synchrone de la douve et du bâtiment primitif.

Il semble qu'au moment de l'abandon de l'édifice primitif, volontairement ou suite à une destruction partielle, celui-ci a été arasé afin de réaliser un élargissement et une surélévation de la butte sur laquelle il était construit. Les éléments de destruction ont été majoritairement concentrés à l'intérieur du bâti pour assurer la cohésion interne de la structure tandis qu'à l'extérieur une phase de remblaiement massif venait agrandir la surface et la hauteur du tertre.

Cette profonde transformation structurelle du château de La Tour-Blanche a probablement été pensée et réalisée entre les XIe et XIIIe siècles afin de permettre la mise en place de la tour maîtresse, encore visible aujourd'hui. L'instabilité de celle-ci est probablement apparue assez rapidement compte tenu de sa masse imposante et de sa localisation au sud de la plateforme, sur des niveaux de remblais et peut-être en partie sur un mur préexistant.

Salvé Serge

## LA TOUR-BLANCHE-CERCLES Chez Tézy

La fouille prescrite cette année s'est déroulée du 1<sup>er</sup> mars au 5 octobre 2019. L'opération s'est faite en trois temps :

- Premièrement, il a été question d'effectuer un nettoyage de surface du souterrain et de ses abords. Celui-ci a été réalisé par le Club Histoire de l'Amicale inter-âge de La Tour-Blanche-Cercles.

- Dans un second temps, un essai de lasergrammétrie a été réalisé par la cellule d'acquisitions numériques de la DRAC de Bordeaux au mois d'avril.

- Enfin, l'opération de terrain a pris place du 23 septembre au 5 octobre.

La fouille a consisté à étendre la zone précédemment fouillée en 2017 par Gabriel Duverneuil et le Club histoire. Cette année, nous devons fouiller les abords directs du souterrain afin de mettre en avant une éventuelle occupation de surface. Un décapage de 60 m<sup>2</sup> a été réalisé. Dix-sept structures en creux sont apparues. Quelques trous de poteaux pourraient être les vestiges d'un bâtiment. La fouille de 2017 a permis de mettre en avant l'utilisation du substrat comme carrière. Dorénavant, nous savons que cette dernière se poursuit tout autour du souterrain et vient perturber son état initial.

Concernant le souterrain et son creusement, nous avons découvert que celui-ci a été lourdement remanié au niveau de l'entrée principale. Cette dernière comportait initialement deux escaliers en « patte

d'oise » et le ciel de galerie devait venir plus en avant qu'aujourd'hui. Un puits d'extraction a été mis au jour au sud de la zone fouillée. Une carrière d'époque moderne perturbe et coupe plusieurs éléments du souterrain. Celle-ci suit un schéma d'implantation strict aux modules réguliers. Le site est abandonné puis rapidement remis en culture. À la période contemporaine, le passage menant au souterrain est élargi à la scie par son propriétaire. Des murs sont élevés sur le pourtour avec les blocs sciés.

Le mobilier archéologique découvert n'est pas assez conséquent pour dater le site. Toutefois, les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles semblent dominer tout de même.

L'an prochain, il s'agira de fouiller l'intérieur du souterrain, mais également d'élargir la fenêtre de visibilité pour la partie aérienne avec, notamment, la fouille du second puits d'extraction. Les murs montés autour du couloir d'entrée, qui s'avèrent être des masques, pourront être démontés pour étudier le rocher se trouvant en dessous ainsi que les structures qu'ils bouchent. Le Cluzeau aux sept chambres a donc encore de nombreuses informations à nous livrer.

Le site a été balisé et les structures en creux protégées à l'aide de structures en bois et de bâches. Le souterrain reste fermé.

Chassin Simon

**NOUVELLE-AQUITAINE  
DORDOGNE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Opérations communales et intercommunales**

**2 0 1 9**

N°						N°	P.
027063	FIRBEIX, SAINT-JEAN-PARDOUX, LA RIVIERE, SAINT-SAUD-LA COUSSIERE	Forge de Firbeix	LETUPPE Jonathan	EP	FP	3	232
027677	Prospection-inventaire en Dordogne		CHEVILLOT Christian	BEN	PI	4	233

**FIRBEIX –  
SAINT-JEAN-PARDOUX – LA RIVIERE –  
SAINT-SAUD-LACOUSSIERE  
Forge de Firbeix-Chapellas-  
Tannerie Chamon**

Notice non parvenue

Letuppe Jonathan (EP)

## Prospection-inventaire en Dordogne

L'équipe de l'ADRAHP a poursuivi en 2019 la prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers. Cependant, les sites de La Peyrouse, de Malivert au Fleix et de Blis à Eymet ont mobilisé toute notre attention.

La surveillance du site d'Ecornebœuf n'a pas, faute de travaux, donné lieu à des découvertes importantes. Du mobilier au point 2 de la pente ouest de la colline a été recensé néanmoins.

Au lieu-dit « La Pendule » sur la commune de Valojoux en vallée de la Vézère, il a pu être identifié une grotte sépulcrale néolithique, vidée dans les 1960-62 par son propriétaire.

Dans le même registre de grotte au contexte bouleversé, j'ai identifié et étudié un rare bracelet en argent du Bas-Empire trouvé anciennement à la Gonterie-Boulouneix.

Le site gaulois de La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix est découvert depuis juillet 2014. Les



La Peyrouse. Fibule en bronze avec perle en sardonyx. (© Cliché C. Chevillot, 2019)



Bracelet en argent tardo-romain de la « Grotte du Bracelet », commune de la Gonterie-Boulouneix. (© Cliché C. Chevillot, 2019)

prospections que l'équipe de l'ADRAHP y conduit depuis cette date ont permis de confirmer l'existence d'une vaste agglomération gauloise s'étendant sur probablement plus de 40 ha.

Les prospections sur ce site ont permis de mieux cerner les limites de l'occupation gauloise et antique sur le plateau. La quantité de mobilier trouvé en surface est notable, en particulier en fer et faune bien conservée. Egalement de très abondants tessons d'amphores vinaires italiques (rares Gréco-italique et surtout des Dressel la, datables des IIIe-1er siècles av. notre ère), de la céramique commune, des céramiques importées (Campaniennes) et un impressionnant instrumentum : monnaies gauloises, fibules, parures en bronze et en os, perles et bracelets en verre, etc.

Il apparaît désormais que La Peyrouse appartient aux premières grandes agglomérations à l'échelle européenne qui se développent au cours du IIIe siècle avant notre ère, et qui concentrent d'importantes activités artisanales et commerciales. Peu de sites de ce type sont connus dans le Sud-Ouest et plus largement en Gaule, ce qui le rend particulièrement intéressant pour appréhender cette phase précoce de l'urbanisation celtique. Nous sommes en présence d'un vaste habitat non fortifié, qui se trouve sur un plateau en bordure de l'ancienne voie gauloise qui reliait Périgueux (*Ouesona*) à Agen (*Aginnum*) en passant par Villeneuve-sur-Lot (*Eysses*). Outre le commerce important lié au vin en provenance d'Italie, les recherches actuelles témoignent d'activités artisanales variées : métallurgie du fer (minerai de fer abondant localement et exploitation), forge et fabrication d'outils divers en fer, du bronze et des alliages à base cuivre, de l'argent, du plomb, fonte très probable du verre (bracelets et perles), travail de la kératine (cornes de bovidés), probable atelier monétaire, etc.

En 2019, les recherches ont aussi été orientées vers la cavité du vallon sud, et de son karst pour essayer de savoir si elle avait été occupée durant la Protohistoire. Les résultats semblent confirmer que non. Il est prévu une étude tomographique de cette

cavité et son karst par Colette Sireix et son équipe. De même il est envisagé une prospection géomagnétique par Vivien Mathé.

Des prospections ont également été menées avec mon collègue Eneko Hiriart et l'équipe de l'ADRAHP sur le site gaulois du Roc de Salomon ou Blis à Eymet identifié récemment par Guy Combaud et Thierry Mauduit. Comme à La Peyrouse, l'occupation se situe essentiellement entre les IIIe et 1er siècle av. J.-C. avec des monnaies de Rhodè et de Massilia. J'ai entrepris l'inventaire et le catalogue des nombreux objets métalliques découverts par J. Combaud, qui témoignent d'une longue occupation protohistorique de ce site où a été identifié un rempart. On peut distinguer trois phases principales d'après l'étude de ces objets : Phase 1 = Âge du Bronze Final III – Phase 2 = Période de transition entre la fin du Premier Âge du Fer et le Second Âge du Fer – Phase 3 = occupation de La Tène C1/D2. A noter la présence de rares artefacts gallo-romains et médiévaux.

Avec E. Hiriart, nous avons également entrepris des recherches sur le site de Malivert/Gilet au Fleix où Ph. Coutures avait identifié il y a une dizaine d'années un rempart qui barrait le plateau et de l'amphore Dr1. Notre visite a confirmé l'existence de cet agger certainement laténien. Des recherches futures sont envisagées sur cet important site de hauteur dont l'occupation s'étend de la période acheuléenne au XXe siècle.

Sur des périodes plus récentes, la prospection a abordé dans les collections particulières les productions spécifiques peu connues des tuiliers-briquetiers de la Double et du Landais, pour inventaire et étude : égrugeoirs, salières, carreaux estampés, couvercles de « charniers », etc.

Didier Cornaggia et Gérard Dussaud ont quant à eux poursuivi leurs prospections pédestres sur les zones de reboisement dans le Landais. Ces dernières sont ingrates et donnent peu de résultats malgré des hectares parcourus.

Chevillot Christian



Grand carreau de sol (30 x 30 cm) du Château de la Treille, commune de Saint-Front-de-Pradoux représentant une scène mythologique de chasse à courre au cerf (XVIe-XVIIe s.). (© Cliché C. Chevillot, 2019)